

La Tribune

PAS AU BOUT DE SES PEINES

ABSOUT INCONDITIONNELLEMENT,
LE CHASSEUR JACQUES GENDREAU FAIT FACE
À UNE POURSUITE CIVILE DE 290 100\$ PAGE 3



IMACOM, MAXIME PICARD



ARCHIVES LA TRIBUNE

ESSENCE

FLAMBÉE DE LA MARGE AU DÉTAIL EN 2011

Les Sherbrookoïses ont encaissé une hausse du prix de l'essence de 21 pour cent en 2011 selon CAA-Québec. Cette augmentation s'explique par la majoration des indicateurs pétroliers, comme le prix du baril de pétrole et de l'essence raffinée, et par l'augmentation de la marge au détail moyenne.

PAGE 4



3 5

Le CH invente
de nouvelles
façons
de perdre

PAGE 31

« Passez à la
maison »
au salon
Expo Habitat

PAGE 6

GNR CORBUS
Confortablement installé

**FOURNAISES
THERMOPOMPES**
GNRCORBUS.COM
819 564-2300

2818206

BMW



Le plaisir
de conduire.™

Vivez l'hiver en mode BMW.

BMW X1 xDrive 2012

Suprem Automobile

Sherbrooke 819.821.9272
www.supremautomobile.com

MENSUALITÉS À LA LOCATION

475\$*

TAUX À LA LOCATION

4,9%
JUSQU'À 48 MOIS

MENSUALITÉ

475\$*

ACOMPTE

5 000\$

VOTRE PRIX

40 336\$**

Cette offre prend fin le 29 février 2012



Le taux de location est celui offert par Service financier BMW sur approbation du crédit uniquement sur le BMW X1 xDrive 2012 : prix de vente de 40 336 \$*. Location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 4,9 % comportant une mensualité de 475 \$/589 \$ (taxes en sus), un acompte ou échange équivalent de 5 000 \$/0 \$ (taxes en sus) est exigé à la signature du contrat de location. Transport et préparation inclus. Frais d'administration de 349 \$ inclus. Valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme de 17 710 \$ (taxes en sus). La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Kilométrage annuel alloué de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Offres d'une durée limitée sur stock #VR78416 en inventaire, non cumulables, exclusivement, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence. Photo à titre indicatif seulement. **Frais de RDPRM inclus, transport et préparation inclus, taxes en sus.

LE HELLS ANGELS STÉPHANE MÉNARD

Capturé dans un autobus de Montréal

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Recherché depuis l'opération SharQc en avril 2009, Stéphane Ménard est tombé entre les mains de la justice hier à Montréal.

Le membre en règle du chapitre de Sherbrooke des Hells Angels a été arrêté, hier, vers 10 h alors qu'il se trouvait dans un autobus de la Société de transport de Montréal (STM).

« C'est une information du public qui nous a permis de procéder à l'arrestation de Stéphane Ménard. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrestation depuis près de trois ans », explique le porte-parole de l'Escouade régionale

mixte de l'Estrie (ERM-Estrie), le sergent Louis-Philippe Ruel.

L'homme de 36 ans comparaitra ce matin en Cour supérieure au palais de justice de Montréal pour répondre aux multiples accusations autorisées dans le cadre du projet SharQc, dont une accusation de meurtre.

Ménard est accusé du meurtre de Robert Léger survenu le 21 août 2001 à Sainte-Catherine-de-Hatley.

Des accusations de complot pour meurtre, trafic de stupéfiants, complot pour trafic de stupéfiants et gangstérisme pèsent aussi contre Ménard.

La procureure aux poursuites criminelles du bureau de lutte au crime organisée Me



Stéphane Ménard

Madeleine Giauque confirme

qu'elle s'opposera à la remise en liberté de Ménard.

Ménard se trouvait sur l'avenue Sauvé à Montréal lorsque les policiers ont intercepté le véhicule dans lequel il se trouvait.

« Il n'a pas offert de résistance lors de son arrestation », explique le porte-parole de l'ERM-Estrie.

L'opération SharQc avait permis de procéder à l'arrestation de 155 membres et sympathisants des Hells Angels, dont une trentaine de Sherbrooke.

Le dossier de Stéphane Ménard pourrait rejoindre ceux des autres personnes reliées au chapitre de Sherbrooke qui subiront leur procès en premier.

La date d'audition des requêtes préliminaires sera fixée le 12 mars prochain devant le juge James Brunton de la Cour supérieure. Le procès devant jury devrait s'ouvrir en juin ou juillet prochain.

Trois individus reliés au chapitre de Sherbrooke sont toujours recherchés à la suite de l'opération SharQc, soit les membres Guy Rodrigue et Michel Grenier ainsi que la relation Pierrot Lachapelle.

Après plusieurs mois de cavale, le membre en règle du chapitre de Sherbrooke Steve Duquette a été arrêté par l'ERM-Estrie en novembre 2011 dans un logement de l'est de Montréal.

ACCIDENT DE CHARRETTE DANS BROMPTON

Aucune accusation ne sera portée

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Aucune accusation ne sera portée contre le conducteur de la charrette qui s'est renversée dans un champ de l'arrondissement de Brompton le 3 août 2011.

« L'enquêteur a déterminé qu'il s'agissait d'un accident. »

La soixantaine de personnes, dont plusieurs enfants, qui se trouvaient dans la charrette avaient été éjectées. Personne n'avait été gravement blessé lors de cet événement qui avait néanmoins nécessité le déploiement de mesures d'urgence exceptionnelles et une grande coordination de tous les intervenants d'urgence de l'Estrie.

Après enquête, le Service de police de Sherbrooke a déterminé cette semaine qu'il n'y avait pas lieu de porter d'accusation contre le conducteur du

véhicule de ferme.

« Il n'y a pas d'élément pour porter des accusations de conduite dangereuse ou de négligence criminelle », explique le porte-parole du SPS, Martin Carrier.

C'est à la suite de l'analyse du rapport d'expertise mécanique du véhicule, des déclarations des témoins, de la rencontre avec le conducteur ainsi que du rapport du reconstitutionniste de la Sûreté du Québec que le SPS a déterminé qu'il n'y avait aucun élément ne pouvant justifier le dépôt d'accusations criminelles.

« L'enquêteur a déterminé qu'il s'agissait d'un accident. La charrette tirée par un tracteur descendait une pente lorsqu'une mise en porte-feuille est survenue », mentionne le porte-parole du SPS.

Cet accident est survenu dans le cadre du camp Hébron de l'église baptiste évangélique de Lennoxville. Cinquante-neuf enfants et accompagnateurs avaient été éjectés lorsque le chariot à foin tiré par un tracteur s'est renversé.



ARCHIVES, LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Personne n'avait été gravement blessé lors de cet événement qui avait nécessité le déploiement de mesures d'urgence exceptionnelles.

La Tribune

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	18 à 20
Arts et spectacles	13 à 15
Décès	22 à 24
Économie	16 et 17
Horoscope	20
Loterie	7
Monde	12
Mots croisés	20
Opinions	10
Sports	26 à 31

MÉTÉO

Anthony, 9 ans
École Beaulieu

AUJOURD'HUI

SOLEIL
ET NUAGES



MAX.: -5° MIN.: -8°

Lever du soleil: 7 h 07
Coucher du soleil: 16 h 57

SAMEDI

soleil et nuages, max.: -7° min.: -8°

DIMANCHE

ensoleillé, max.: -7° min.: -22°

Une nouvelle
à nous
communiquer...

819 564-5454

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Deux nouveaux appuis pour Mitt Romney : Donald Trump et sa perruque.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454



Gendreau absout inconditionnellement

L'homme fait maintenant face à une poursuite civile de 290 000 \$

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Je suis soulagé. » C'est le seul commentaire que Jacques Gendreau a livré, hier, après avoir appris qu'il bénéficiait d'une absolution inconditionnelle.

L'homme de 49 ans a été reconnu coupable par un jury d'avoir utilisé une arme à feu de manière négligente ou sans prendre suffisamment de précautions pour la sécurité d'autrui lors d'une expédition de chasse à l'orignal à East Hereford en octobre 2009.

Jacques Gendreau a fait feu en direction de Vanessa Désorcy dans une sapinière située en bordure de la route 253, croyant fermement tirer en direction d'un bébé orignal. La victime portait un manteau brun et avait omis d'enfiler un dossard de chasse orange. Elle se trouvait à environ 75 mètres de Jacques Gendreau lorsque ce dernier a perçu une masse, une silhouette brune. Après avoir identifié ce qu'il croyait être un veau, il a fait feu, atteignant et blessant gravement Vanessa Désorcy à l'abdomen.

Même s'il obtient la peine que son avocate M^e Mia Manocchio a suggérée au tribunal, Jacques Gendreau n'est pas au bout de ses problèmes. Vanessa Désorcy lui a fait parvenir en début de semaine une poursuite civile de 290 100 \$ en dommages et intérêts.

« C'est le montant de la valeur



IMACOM, MAXIME PICARD

Jacques Gendreau s'est dit «soulagé» à sa sortie du palais du justice de Sherbrooke, hier, où le juge Gaétan Dumas lui a accordé l'absolution inconditionnelle.

de ma maison », a expliqué Jacques Gendreau au tribunal lors des représentations sur la peine hier matin.

La victime a été atteinte au foie par le projectile tiré par Jacques Gendreau. Vanessa Désorcy subit encore aujourd'hui des séquelles psychologiques, esthétiques et physiques de ces événements, « entraînant douleurs, souffrances, inconvénients ainsi qu'une perte de

jouissance de la vie ».

Toujours selon la requête introductive d'instance, la poursuite prétend que : « Manifestement, le défendeur Gendreau s'est comporté de manière téméraire et a précipité ses gestes en faisant feu sur Vanessa avant d'avoir correctement identifié sa cible », explique l'avocat de Vanessa Désorcy.

Cette requête sera présentée

en chambre civile de la Cour supérieure le 5 mars prochain à Sherbrooke.

Lors des représentations sur la peine criminelle qui se déroulaient hier avant le prononcé de la peine, M^e Manocchio a mentionné avoir tenté de régler les dossiers criminel et civil en même temps.

« Nous aurions voulu tout régler en même temps, mais visiblement c'est quelque chose

qui ne pourra pas se faire », a indiqué M^e Manocchio.

Sans antécédent judiciaire, Jacques Gendreau a témoigné que l'imposition d'un casier judiciaire pourrait priver son épouse de la possibilité d'ouvrir un service de garde dans la maison familiale. Le procureur aux poursuites criminelles M^e Andy Drouin laissait le tribunal déterminer la peine, ne considérant toutefois pas l'absolution inconditionnelle comme une option.

« Le tribunal croit que l'enregistrement d'une condamnation pourrait avoir des conséquences négatives non seulement pour l'accusé, mais pour toute sa famille. L'enregistrement d'une condamnation pourrait également nuire à la subsistance de l'accusé, de sa conjointe et de la famille », a indiqué le magistrat.

Le juge Gaétan Dumas a mentionné dans sa décision que malgré le verdict de culpabilité rendu contre Jacques Gendreau, « le tribunal n'a aucune hésitation à croire que malgré qu'il ait été reconnu coupable de manipulation négligente d'une arme à feu, Jacques Gendreau est une bonne personne ».

« Son empathie immédiate envers la victime et son comportement, dès la survenance des faits, démontrent qu'il n'est pas nécessaire de lui imposer une peine pour susciter la conscience de sa responsabilité chez le délinquant et la reconnaissance du tort qu'il a causé à la victime », indique le juge Gaétan Dumas de la Cour supérieure.

Le voleur de sac de hockey se livre au SPS

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La photo des caméras de surveillance de l'aréna Eugène-Lalonde à Sherbrooke a permis d'arrêter l'individu qui y avait volé un sac de hockey en janvier dernier.

Après avoir vu sa photo

circuler dans les médias, l'individu de 18 ans s'est livré au quartier général du Service de police de Sherbrooke.

« L'individu que l'on reconnaissait bien s'est présenté. Nous avons aussi reçu beaucoup d'information à la suite de la diffusion de ces images », explique le porte-parole du SPS, Martin Carrier.

La rue Dunant fermée en partie jusqu'en octobre

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les automobilistes qui empruntent la rue Dunant aux abords du chantier de l'autoroute 410 devront prendre leur mal en patience. Depuis hier et pour les huit prochains mois, cette rue sera barrée à la circulation pour permettre la construction d'un nouveau viaduc.

Jusqu'au 1^{er} octobre prochain, les usagers de la route devront emprunter un chemin

de déviation où la vitesse affichée est de 40 km/h. Ce chemin de déviation relie la rue Dunant à la montée d'Ascot.

Les automobilistes en direction du mont Bellevue et du secteur Ascot devront dorénavant descendre à moitié la montée d'Ascot avant de tourner à droite dans le chemin de déviation, qui remonte jusqu'à la rue Dunant.

Le nouveau saut-de-mouton qui sera construit à cette hauteur fera passer l'autoroute 410 sous la rue Dunant.

La rue chanceuse!

Concours

La Tribune

Rue

Chalifoux

Notre **GAGNANT**
de la semaine

Félicitations à monsieur Denis Parent, notre abonné gagnant de cette semaine, rue Chalifoux, qui remporte un chèque-cadeau d'une valeur de 200 \$ applicable au Carrefour de l'Estrie.

Sur la photo, André Custeau, directeur principal du tirage et des annonces classées, lui a remis son prix.

PROCHAIN DÉVOILEMENT DE LA RUE CHANCEUSE, CE MARDI 7 FÉVRIER.

PRIX À LA POMPE À SHERBROOKE

Hausse de 21 pour cent en 2011

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les automobilistes sherbrookoïses ont encaissé une hausse de 21 pour cent du prix de l'essence en 2011, selon CAA-Québec. Pour le propriétaire d'une minifourgonnette qui parcourt 20 000 kilomètres annuellement, cela représente 450 \$ de moins dans ses poches. Cette dépense additionnelle se chiffre à un peu plus de 300 \$ pour le propriétaire d'une berline.

À Sherbrooke, Montréal et Québec, les automobilistes ont dû déboursier en moyenne 20 cents de plus que l'année précédente pour chaque litre d'essence, relève l'organisme de défense des droits des automobilistes dans son bilan 2011 de l'essence publié hier. La moyenne du prix à la pompe s'est élevée à 128,2 cents/litre en 2011 à Sherbrooke, comparativement à 105,6 en 2010.

Cette augmentation est en partie attribuable à la hausse des indicateurs pétroliers qui influencent directement le prix à la pompe, c'est-à-dire le prix du baril de pétrole et de l'essence raffinée. Mais cette hausse est aussi causée par l'augmentation de la marge au détail moyenne, juge le CAA-Québec.

À Sherbrooke, cette marge au détail a augmenté de 27 pour cent. Elle est passée de 4,5 cents/litre en 2010 à 5,7 cents/litre en 2011.

Cette même tendance a été observée au Centre-du-Québec, où la marge a bondi de 64 % pour passer de 2,20 à 3,60 cents/litre. Malgré cette augmentation importante, la marge au détail au Centre-du-Québec demeure l'une des plus



ARCHIVES, LA TRIBUNE

La moyenne du prix à la pompe s'est élevée à 128,2 cents/litre en 2011 à Sherbrooke.

basses du Québec, bien loin de la moyenne provinciale de 5,3 cents/litre, selon les calculs effectués par CAA-Québec à partir de données publiées par la Régie de l'énergie.

Pendant ce temps, les détaillants de la région de Montréal ont prélevé en moyenne 5,8 cents pour chaque litre d'essence vendu, soit 16 % de plus que l'an dernier. À Québec, l'augmentation de la marge au détail a été de 5 % pour atteindre 6 cents/litre.

« Force est de constater que cette tendance s'est répercutée sur une majorité de régions du

Québec, précise Sophie Gagnon, vice-présidente adjointe aux relations publiques et gouvernementales de CAA-Québec. La conséquence directe pour les automobilistes qui résident dans ces régions est bien simple : ils ont dû déboursier davantage pour chaque litre d'essence acheté dans leurs régions respectives. »

Puisque les régions de Montréal et Québec constituent les deux plus gros marchés de la province en termes de volume de ventes et du nombre de stations-service, l'organisme se dit encore une fois intrigué de

constater que la marge au détail de ces deux régions demeure plus élevée que la moyenne de toutes les régions du Québec.

« Pourtant, selon un principe commercial de base, on serait en droit de s'attendre à de plus petites marges et de meilleurs prix là où le volume de ventes d'un produit est plus important. Or, ce n'est pas ce que nous observons, au contraire », indique Mme Gagnon.

Le prix le plus élevé à Sherbrooke en 2011 a été enregistré les 8 et 9 septembre. Il a atteint 138,4 cents/litre, indique le CAA-Québec.

Boisvenu reçoit des centaines d'appuis

LAPRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le sénateur conservateur Pierre-Hugues Boisvenu dit qu'il a reçu une avalanche d'appuis après s'être retrouvé dans l'eau chaude pour son opinion sur la peine de mort.

Mercredi matin, le sénateur offrait cette opinion à des journalistes: «Moi je dis toujours, dans le fond, il faudrait que chaque assassin (ait) le droit à sa corde dans sa cellule. Il décidera de sa vie.» Ses propos ont suscité un tel déferlement de critiques que le sénateur a dû présenter ses excuses, mercredi après-midi, des excuses que le premier ministre Stephen Harper a amplement citées pour faire taire les critiques. Mais par la suite, le sénateur a réitéré sa pensée dans plusieurs entrevues.

«Faudrait réfléchir. Qu'est-ce qu'on fait avec ces gens-là qui n'ont aucune possibilité de réhabilitation, qui vont être là presque à vie», disait-il mercredi soir dans un autre point de presse impromptu, en parlant des meurtriers en série. En anglais, il a alors répété que «ces gens-là» devraient avoir accès au suicide.

Il n'a pas voulu, hier, répondre aux journalistes qui l'attendaient à la sortie d'une réunion du comité sénatorial sur la justice. Mais il a tenu tout de même à leur confier qu'il avait reçu beaucoup d'appuis. «Les commentaires que j'ai eus de 500 personnes, peut-être même 600, c'est qu'il y a eu une exagération médiatique et ensuite ces gens-là disent que ce que M. Boisvenu a dit, c'est ce que les gens pensent, c'est tout. (...) Ceux qui m'ont écrit, la majorité c'est des victimes», a-t-il déclaré.

Un coup d'oeil sur les médias sociaux révèle plutôt un mélange d'appuis et d'attaques. Ainsi, même sur la page Facebook du sénateur, où quelque 60 personnes se sont exprimées depuis mercredi, les avis sont partagés.

Plainte

Un homme de Saguenay, Jacques McBrearty, a par ailleurs affirmé avoir déposé une plainte à la Sûreté du Québec contre le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu, a rapporté Radio-Canada hier. M. McBrearty a été scandalisé par les paroles du sénateur, qu'il qualifie d'incitation au suicide. Il ne croit pas à sa rétractation. Il souhaite passer un message à l'ensemble de la population par sa plainte à la police. Le citoyen de Saguenay a vécu une dépression qui l'a poussé à faire une tentative de suicide en 2010. Il qualifie les propos du sénateur d'outranciers et croit qu'ils pourraient avoir des conséquences néfastes.

Selon l'avocat Jean-Claude Hébert, il y a peu de chance que la plainte fasse son chemin.

Perfusionnistes au CHUS : le rythme des chirurgies diminuera en février

CLAUDE PLANTE

claud.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le mois de février s'annonce difficile au CHUS où la pénurie de perfusionnistes se fera encore sentir. Le mois dernier, le rythme des interventions en chirurgie cardiaque a pu augmenter grâce à la collaboration d'un perfusionniste de l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM).

Arrivé le 20 décembre, ce dernier a travaillé trois jours par semaine jusqu'à la fin janvier, ce qui a permis aux chirurgiens de reprendre une bonne partie des chirurgies (80 %), indique un communiqué du CHUS. Toutefois, il ne pourra travailler que huit jours au total au CHUS ce mois-ci, soit deux jours par semaine au lieu de

trois. Le CHUS devra donc à nouveau ralentir la cadence des chirurgies, ajoute-t-on.

« En février, l'activité en chirurgie cardiaque sera à 60 pour cent », a expliqué le Dr Stéphane Tremblay, directeur des services professionnels lors d'un point de presse.

« Nous sommes dans une période transitoire, mais février sera plus difficile. »

Dès lundi, des patients devront être opérés à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec avec qui le CHUS a conclu une entente d'un mois par l'intermédiaire des deux agences de la santé et des services sociaux.

Un ou deux patients par semaine seront dirigés vers Québec au cours du mois.

La situation sera réévaluée chaque mois, note le Dr Tremblay. « Il faut aller chercher de l'aide à l'extérieur. Il y a 60 personnes sur la liste d'attente et nous recevons d'un à deux cas urgents par semaine », dit-il.

« Je ne sais pas ce qui va arriver à la fin du mois de février. »

Depuis le 21 décembre 2011, 46 patients figurant sur la liste d'attente (qui en comptait une soixantaine) ont été opérés. Les chirurgiens du CHUS continuent de prendre en charge et d'opérer les patients de l'Estrie dont l'état est considéré urgent (leur vie est en danger).

Tout autre nouveau patient de l'Estrie ou provenant des autres régions du RUIS (Centre-du-Québec et une

partie de la Montérégie) sera évalué au CHUS et idéalement, opéré au CHUS. Sinon, il pourrait être dirigé vers un autre établissement.

Le perfusionniste à la retraite qui avait accepté de venir prêter main-forte au centre hospitalier sherbrookoïse est toujours en poste.

De plus, une autre perfusionniste reviendra de son congé de maternité à la fin février. La direction du CHUS croit que cette ressource supplémentaire pourrait stabiliser l'équipe.

Il est toujours prévu d'embaucher un nouveau perfusionniste cet été, mentionne-t-il. « Notre objectif est d'avoir quatre perfusionnistes. Notre situation demeurera fragile jusqu'à l'été 2012 », a affirmé le Dr Tremblay.

Vous m'êtes chers



**LUC
LAROCHELLE**
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

Vous ai-je déjà dit à quel point je vous apprécie? Même si je devais me répéter, on est toujours généreux sur les critiques, pas suffisamment sur les compliments.

Et puis, aussi bien vous redire mon attachement maintenant, des fois que je changerais d'idée un jour. Pour être franc, ce jour n'est peut-être pas si loin. Est-ce la lassitude, l'âge, l'incertitude économique ou le chaos politique, il m'arrive de vous percevoir différemment. Je me surprends à ne plus vous accorder la même valeur et à vous trier en lots, comme de la marchandise : les intouchables, les précieux, les moyennement utiles, et les autres. Ceux à qui je suis redevable et à qui je devrai être éternellement reconnaissant, puis les autres.

J'ai cru que c'était à force

de me prendre pour Pierre Gauthier, le directeur général du misérable Canadien qui jongle désespérément avec toutes sortes de combinaisons de transactions pour apporter un peu de régularité au sein de son équipe, que mon affection devenait ainsi plus sélective. À mon grand désarroi, le malaise semble plus profond : je constate que mon ouverture d'esprit rapetisse.

Naïvement peut-être, j'ai toujours pensé qu'une société formait un tout indissociable. Un mariage d'intérêts et de raison, avec des valeurs sous-jacentes aux règles communes.

Tout cela avec l'acceptation de la liberté d'expression, évidemment.

Sauf qu'à vous lire et à vous entendre, je me reconnais de moins en moins dans votre façon de trier le courrier

des opinions. Vos réactions tranchantes m'inquiètent et m'incitent à l'isolement.

Prenez le sénateur Boisvenu. Le gars perd pied en glissant sur son lacet de patin, il s'excuse d'avoir grossièrement suggéré qu'une cellule de prison serve d'échafaud à un condamné pour meurtre et voilà qu'il est caricaturé avec la moustache d'Hitler sur les réseaux sociaux. D'aucuns exagèrent jusqu'à lui reprocher d'inciter des malheureux au suicide, d'autres en font le héros du jour « pour avoir dit ce que la majorité pense tout bas ».

C'est pas juste un dérapage, c'est un véritable carambolage!

Les trois membres de la famille Shafia sont condamnés à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans, trop cher de les garder incarcérés ici. Renvoyons-les illico en Afghanistan. Tout en croyant que ce pays ravagé par des guerres de clans, mille fois plus pauvre que nous, sera un géolier efficace. Tout en sachant que certains fanatiques de ce pays cautionnent le crime d'honneur. Des contradictions qui me renversent.

Se greffe au prononcé de ces sentences expéditives toute une jurisprudence de jugements gratuits. En marge de l'actualité des derniers jours vient de recommencer à circuler une dénonciation que vous avez probablement déjà vue passer sur internet. Elle compare les coûts sociaux d'intégration d'un immigrant à la maigre pension que reçoit un brave citoyen du terroir ayant travaillé à la sueur de son front toute sa vie. Une insulte, aux yeux de plusieurs.

C'est pas juste

un dérapage,

cette affaire-là,

c'est un carambolage!

Pas radicale, pas raciste et pas discriminatoire *pantoute*, la société distincte qui s'élève contre les intentions punitives du gouvernement conservateur! Un gouvernement que les Québécois ne jugent pas représentatif de leur image de tolérance, de pardon et de possibilités de réintégration sociale.

En plus de tout cela, bradez les intérêts générationnels.

Les insinuations subtiles à propos des aînés qui consomment en soins de santé en l'espace de quelques années les remèdes dont les bons chevaux auront besoin durant toute leur vie; les reproches aux boomers, qui accapareront tout l'argent des régimes de retraite et qui ne laisseront rien derrière eux, à part de généreux héritages et des régimes de congés parentaux et des garderies subventionnées dont ils n'auront jamais bénéficié; la condamnation des jeunes, sous prétexte qu'ils ont les moyens d'avoir une auto, de payer plus cher pour s'éduquer, mais qui devront rembourser leurs dettes avec des salaires moins élevés.

Ben oui, tout coûte cher dans notre société. Très cher. Trop cher? Par contre, avant d'utiliser cet argument comme glaive pour couper, j'ai tendance à chercher ce qu'est notre capacité réaliste de payer. Collectivement et solidairement.

Vous m'êtes tellement chers que je redoute le jour où je serai habité en permanence par la conviction que vous ne valez plus grand-chose et que vous me coûte trop cher. D'où la franchise de vous confier mes angoisses.

VOX-POP

Que pensez-vous des propos du sénateur Pierre-Hugues Boisvenu?

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE PION
PHOTOS : IMACOM, JESSICA GARNEAU



Marie-Joëlle Turgeon

« C'est une bonne question... Ça ne m'a pas fâchée, mais c'est encourager le suicide d'une certaine façon, et le suicide, ça ne devrait pas être encouragé. C'était un peu déplacé. On voit tellement de suicides que c'est bizarre de tenir de tels propos. »



Kailenn Grenier

« Je suis en accord parce que c'est tellement choquant de faire vivre les détenus; plusieurs ne sont pas aptes à être réintégrés. »



Sonya Dancause

« Ma pensée va dans la même direction que Kailenn... Pierre-Hugues Boisvenu, je peux le comprendre. Je ne trouve pas ça déplacé ce qu'il a dit. Si on faisait du mal à ma fille, je pourrais me transformer en diable. »



Steeve Gosselin

« J'avoue que ce n'est pas fou ce qu'il a dit. Si la personne a vraiment fait quelque chose de mal, d'après moi, elle pourrait alléger sa conscience. »



Robert Vachon

« Il n'aurait jamais dû dire ça. C'est ridicule, il n'a peut-être pas pensé à ce qu'il a dit... ou il y a pensé et il l'a dit publiquement. Ça n'a pas d'allure. En plus, c'est un gars de chez nous. Il n'a pas d'affaire à exprimer cela publiquement. »

EXPO HABITAT DE L'ESTRIE

25 000 bricoleurs sont attendus

FRANÇOIS GOUGEON

francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le coup d'envoi a été donné hier au 30^e salon Expo Habitat de l'Estrie qui verra défiler d'ici dimanche au Centre de foires de Sherbrooke quelque 25 000 visiteurs à l'affût des nouvelles tendances dans le monde de l'habitation.

Avec quelque 300 kiosques et 135 exposants, le grand bâtiment du plateau Saint-Joseph est plein à craquer. On a même refusé des exposants à cette édition qui se tient sous le thème Passez à la maison.

« C'est un événement qui se prépare un an à l'avance, sur 12 mois. J'ai déjà la tête dans l'édition 2013 », s'exclame avec enthousiasme la principale artisanne de l'organisation du salon, Josée Demers, de l'AP-CHQ-Estrie, lors d'une visite des lieux. C'est le troisième plus gros du genre au Québec, après Montréal et Québec mais toute proportion gardée, le plus couru.

« On a mis en place des critères très rigoureux, par exemple dans l'aménagement des stands, pour maintenir la plus grande qualité possible. Il y a toujours de la variété, cette année avec 31 nouveaux kiosques, et on innove tout le temps. C'est beau de montrer des projets de construction et de rénovation de maisons mais il faut penser à les aménager à l'intérieur comme à l'extérieur, à les décorer, à leur donner une touche personnelle. C'est ce que



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Avec quelque 300 kiosques et 135 exposants, le Centre de foires est plein à craquer. On a même refusé des exposants à cette édition qui se tient sous le thème Passez à la maison.

les visiteurs peuvent trouver ici », rajoute Mme Demers.

Ainsi, pour illustrer, c'est tout aussi bien avec la pose de pavage modulaire, l'installation de verrières, les armoires de cuisine, les accessoires de salle de bain, pour la chambre à coucher, le sous-sol, etc.

En outre, des ateliers et conférences sur différents sujets permettent de guider les gens dans leur projet de construction, de

renovation ou d'amélioration.

« C'est un salon d'une qualité visuelle unique. Il vient beaucoup de monde, ça bouge beaucoup. Ça nous permet une belle visibilité », résume un des exposants, Yvan Blanchette, de Canevabec.

Le président de l'APCHQ-Estrie, Jacques Fortin, a indiqué que ce sont toutes les petites attentions dans la préparation du salon qui

suscitent la satisfaction tant des exposants que des visiteurs. « Dès le premier salon, au Centre sportif de l'Université de Sherbrooke, en avril 1983, l'engouement était là et ça ne s'est jamais démenti depuis », a-t-il exprimé.

Pour le maire Bernard Sévigny, qui a lui aussi parlé d'une vitrine suprarégionale exceptionnelle grâce à sa tenue dans le Centre de foires

pour une seconde année, le salon Expo Habitat de l'Estrie démontre l'importance du secteur économique de l'habitation. Il a rappelé qu'à Sherbrooke en 2010, la valeur des permis de construction a atteint un record, avec 354 millions \$, dont 200 millions pour le seul secteur résidentiel. « On attend les chiffres finaux pour 2011 mais la tendance se maintient », a soumis M. Sévigny.

COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION

L'opération de dépistage du radon est lancée

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — À l'instar des autres commissions scolaires de la province, les commissions scolaires de la région procèdent ou procéderont à une opération de dépistage du radon dans leurs écoles à la demande de Québec. Les commissions scolaires des Sommets (CSS) et des Hauts-Cantons (CSHC) ont déjà lancé le processus, tandis qu'il devrait être amorcé au cours des prochains mois à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS).

À la CSHC, sept écoles ont été testées l'an passé et aucun problème n'a été détecté. La CSHC prendra des mesures cette année dans ses écoles primaires et inspectera ses écoles secondaires et ses trois centres de formation professionnelle en 2012-2013.

Le radon est un gaz radioactif inodore et incolore qui provient de la désintégration de l'uranium. Il peut s'infiltrer dans les bâtiments par les fissures de la fondation et les

entrées de service en contact avec le sol ; il peut s'accumuler dans l'air intérieur.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a donné jusqu'au 1^{er} juillet 2014 aux commissions scolaires de la province pour effectuer ces tests dans environ 3600 bâtiments. Les quelque 278 établissements d'enseignement privés devront aussi passer sous la loupe.

Le radon est un gaz
radioactif inodore et
incolore qui provient de la
désintégration de
l'uranium.

Un projet-pilote de dépistage du radon dans les écoles a été lancé en 2010 par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en collaboration avec le MELS.

L'initiative a permis de visiter 65 écoles primaires publiques « situées dans des régions du Québec susceptibles de présenter un risque plus élevé d'émanation de radon ».

Les écoles inspectées se trouvaient dans les Laurentides, en Gaspésie et en Outaouais.

Selon l'INSPQ, 11 des 65 écoles inspectées, soit 17 %, ont présenté une ou des mesures de radon supérieures à la ligne directrice de Santé Canada. Toujours selon l'INSPQ, le fait d'être exposé au radon peut représenter un risque pour la santé, qui varie en fonction du temps d'exposition et de la concentration.

« Le seul effet démontré sur la santé lié à l'inhalation de radon est l'augmentation du risque de développer un cancer du poumon. En général, il faut une exposition prolongée, sur plusieurs décennies, pour contracter ce cancer. De plus, le risque augmente encore plus lorsqu'on fume, en raison de la synergie entre le radon et le tabagisme », peut-on lire sur le site de l'INSPQ.

OYADA 819 820-1777
RESTAURANT

*Tout le weekend du (10-11-12-14)
de la St-Valentin, et la journée même,
notre chef vous réserve des plats
spécialement conçus pour l'occasion!
Des mets raffinés, authentiques...
pour un souper des plus romantiques.*

Valentine's Day

1070, 12^e avenue Nord,
www.RestaurantOYADA.com

Soeurs Dominicaines de la rue Moore: la vente avorte

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La vente de la résidence des soeurs Dominicaines tombe à l'eau. Le seul acheteur prêt à débours les 2,5 M \$ exigés pour la propriété de la rue Moore n'a pas réussi à ficeler son financement. Il s'est désisté hier matin.

« C'est décevant, parce que ce groupe avait travaillé très fort pour concrétiser son projet avec deux financiers », se désole Claude Métras, porte-parole de la communauté religieuse dans ce dossier.

Des trois soumissions reçues à la fin décembre, un seul groupe proposait les 2,5 M \$ demandés par la communauté religieuse pour sa vaste propriété du Vieux-Nord. Ce groupe, que M. Métras refuse d'identifier, souhaitait se faire financer par deux entités. La plus importante de ces deux entités s'est retirée mercredi soir parce que « le risque était trop grand ».

« On retourne à la case départ, mais on est optimistes », précise Claude Métras.

La communauté religieuse établira un nouveau plan de match la semaine prochaine. Les deux autres soumissionnaires seront recontactés, même si leurs offres initiales étaient très en deçà de 2,5 M \$. Deux ou trois autres acheteurs potentiels se sont manifestés au cours des dernières semaines. « On va les rappeler pour voir leur intérêt », indique M. Métras.



IMACOM, CLAUDE POULIN

La vente de la résidence des soeurs Dominicaines sur la rue Moore tombe à l'eau.

Dorénavant, les acheteurs potentiels devront obtenir leur financement avant de déposer une offre d'achat. Pour l'instant, le prix demandé est toujours fixé à 2,5 M \$, mais il n'est pas exclu que la propriété soit divisée en deux pour faciliter la vente.

« C'est décevant, parce que ce groupe avait travaillé très fort pour concrétiser son projet avec deux financiers. »

La propriété des religieuses, zonée institutionnelle, a une superficie totale de 23 000 mètres carrés (250 000 pieds carrés). Elle compte un édifice de cinq étages sur la rue Moore ainsi qu'une

maison patrimoniale sur la rue Elizabeth, en face du parc du Champ-de-Mars. Le bâtiment de cinq étages était jusqu'à tout récemment utilisé comme résidence pour personnes âgées. L'évaluation municipale s'élève à 4,7 M \$.

Rappelons que des promoteurs immobiliers souhaitaient démolir le bâtiment de cinq étages pour construire trois immeubles à condos de sept étages. Le projet, qui nécessitait un changement de zonage, a cependant été abandonné en raison de la contestation de citoyens. Désormais, la vente ne peut plus être conditionnelle à un changement de zonage.

En novembre, 11 groupes intéressés avaient visité la propriété, dont l'école Plein-Soleil, le Centre jeunesse de l'Estrie, une école de musique et un groupe voulant y implanter une résidence pour personnes âgées.

Bertrand Audet demeure détenu

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Accusé de leurre d'enfant, Bertrand Audet demeurera derrière les barreaux pour la durée des procédures judiciaires entreprises contre lui.

Le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec a déterminé que le risque était trop grand de remettre l'accusé en liberté.

L'homme de 51 ans de Sherbrooke aurait attiré sa victime en lui offrant des stupéfiants. C'est le père de la victime alléguée qui aurait découvert le pot aux roses.

Le juge a retenu les antécédents judiciaires d'Audet comme facteur pour justifier sa détention. Son style de vie et la façon dont il aurait manipulé la victime dans cette affaire sont d'autres facteurs qui ont été pris en compte.

Audet et l'adolescent auraient eu des discussions sur l'internet pendant quelques semaines. Les rencontres virtuelles se sont transformées au fil du temps par des rencontres en personne.

Audet aurait donné du cannabis à l'adolescent en échange de temps passé avec lui.

En plus des accusations de leurre, Audet a aussi été accusé de production de cannabis et de trafic de cannabis et d'huile de cannabis.

Les événements de leurre contre un adolescent de moins de 16 ans seraient survenus entre le 17 avril 2011 et le 22 septembre 2011.

L'avocat de la défense Me Christian Raymond et le procureur aux poursuites criminelles Me André Campagna ont remis le dossier au 8 février.

La Tribune



SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À :
redaction@latribune.qc.ca
ou appelez au 819 564-5454

Résultats des tirages du : 2012-02-02									
Loto Québec		6	6	9	V	R			
Loto 6/49		03	09	16	18	29	31	28	compl.
Loto 6/49		06	07	15	18	20	21	25	28
Loto 6/49		41	42	43	44	47	48	51	56
Loto 6/49		66	67						
Loto 6/49								01	02
Loto 6/49								03	22
Loto 6/49								34	
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									
Loto 6/49									

*Le Carrefour de L'Estrie et La Tribune,
des amours de complices
pour la St-Valentin!*



carrefourdelestrie.com

La Tribune

LE CARREFOUR ME CÂLINE

*Pour la St-Valentin vous pourriez gagner
un bon d'achat de 250 \$ au Carrefour
et 75 \$ au restaurant Lupa.*

Concours St-Valentin

Nom _____

Prénom _____

Téléphone _____

 Présentez une facture d'achat ou découpez ce coupon et venez le déposer dans la boîte au service à la clientèle du Carrefour de l'Estrie.

La Tribune Règlements disponibles à La Tribune et au Carrefour de l'Estrie.

Vous pourrez épater votre tendre moitié!

PENSIONS DE RETRAITE

Charest s'invite dans le débat

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Jean Charest a mis le gouvernement Harper en garde contre une décision « unilatérale » dans le dossier des pensions, hier, au moment où des ministres conservateurs assuraient que les réformes seraient implantées « graduellement ».

Le gouvernement Harper a une fois de plus laissé planer le doute sur ses intentions dans cet épineux dossier, refusant de préciser quelles mesures il compte annoncer.

Il s'est toutefois fait servir un avertissement par le premier ministre Jean Charest, qui était de passage à Ottawa pour faire la promotion du Plan Nord.

« Ça ne peut pas être unilatéral, a-t-il affirmé. La démocratie, ce n'est pas dire « j'ai gagné, tu as perdu, je fais ce que je veux ». Surtout quand ça touche notre vie de tous les jours et le budget des provinces. »

Selon certains reportages, le gouvernement Harper pourrait hausser de 65 à 67 ans le seuil d'admissibilité aux Pensions de sécurité de la vieillesse (PSV), une information que n'ont jamais démentie les conservateurs.

Une telle réforme coûterait des « dizaines de millions » au gouvernement du Québec, car son programme d'aide sociale devrait prendre en charge ceux qui cesseraient d'être couverts par le régime fédéral.

Changements graduels

Lors d'un débat à la Chambre des communes, hier, la ministre des Ressources humaines, Diane Finley, s'est montrée rassurante.

« Tout changement aux PSV sera implanté graduellement et avec un préavis substantiel », a-t-elle déclaré.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a pour sa part confirmé lors d'une conférence téléphonique depuis Israël que le budget qu'il présentera dans quelques semaines ne contiendra aucune mesure affectant les pensions.

Mais des changements sont nécessaires, a-t-il ajouté, car le vieillissement de la population provoquera une explosion du coût des programmes fédéraux de pensions dans les prochaines années.

Le programme des PSV coûtait 36 milliards en 2010. Le gouvernement prévoit que la facture passera à 108 milliards d'ici 2030.

« Il est clair que nous devons agir pour assurer la viabilité à long terme de nos programmes de revenus de retraite en raison des changements démographiques, a-t-il toutefois indiqué. Aucune mesure n'affecterait les prestataires actuels ou ceux qui seraient sur le point de le devenir. »

Le Nouveau Parti démocratique a déposé une motion aux Communes dans l'espoir de faire reculer le gouvernement Harper. La députée Lysane Blanchette-Lamothe, 27 ans, a mené la charge en affirmant que les jeunes travailleurs risquent de faire les frais d'une réforme des PSV.

Les propos de la ministre Finley n'ont rien fait pour la rassurer.

« Ça donne lieu de s'inquiéter, justement, a-t-elle dénoncé. Ce n'est pas parce qu'on dit « on va vous enlever graduellement ce que vous avez » que je ne m'inquiéterai pas, au contraire. »

Le premier ministre a lancé le débat la semaine dernière, lors d'un discours devant le Forum économique mondial de Davos. Certains de ses ministres ont laissé entendre qu'une réforme des pensions fédérales était une question « d'équité intergénérationnelle ».

Mais tous les députés conservateurs ne seraient pas du même avis, selon un reportage de CTV. La chaîne rapporte que plusieurs membres du caucus de M. Harper ont exprimé leur mécontentement relativement à ce projet, mercredi, lors de leur réunion hebdomadaire. (La Presse)

La guigne continue de s'acharner sur les enfants de Diane Grégoire

DAVID SANTERRE

MONTREAL — Après avoir perdu sa mère, Diane Grégoire, vraisemblablement assassinée par son père, Paul Laplante qui s'est suicidé en prison par la suite, Élisabeth Laplante a été la cible de cambrioleurs qui lui ont dérobé des bijoux hérités de sa mère, mardi dernier.

Et pour comble, cette journée marquait justement le quatrième anniversaire de la disparition de Diane Grégoire, dont les funérailles ont été célébrées samedi dernier.

Mardi soir, la jeune journaliste est rentrée du travail pour constater que la porte de son logement d'Hochelaga-Maisonneuve avait été forcée.

Non seulement on avait volé aux deux jeunes femmes leurs ordinateurs portables Apple MacBook ainsi que trois appareils photo, mais le drame, dans son cas, c'est qu'on avait aussi dérobé des articles qui lui sont extrêmement chers : tous les bijoux hérités de sa mère ainsi qu'un journal de bord que Diane Grégoire s'était mise à écrire à son intention. (La Presse)

Les CPE lancent un appel à la CSN pour éviter des grèves

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Les associations patronales représentant 360 centres de la petite enfance au Québec ont demandé, hier, à la partie syndicale de surseoir à la grève, a confirmé la coordonnatrice des négociations régionales Dominique Bédard.

Du côté de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), un employé du service des communications, Félix Cauchy-Charest, a fait savoir que la seule journée prévue pour une grève générale demeurerait le 10 février si aucune entente n'intervenait d'ici la fin de la période actuelle des négociations, soit le 5 février.

Les déléguées des CPE doivent faire le point le 7 février, à Montréal, sur l'état des négociations et sur l'application de leur plan d'action. C'est à ce moment que la décision de débrayer le 10 février deviendrait effective, a déclaré Félix Cauchy-Charest, en entrevue avec La Presse Canadienne. Des moyens de pression peuvent toutefois s'exercer localement, a-t-il précisé.

Selon lui, ce sont les conditions de travail qui représentent

les enjeux les plus importants. Les conventions collectives de ces 8500 travailleuses sont échues depuis près de deux ans.

Pour leur part, les associations patronales considèrent que les actions de la centrale syndicale sont prématurées et qu'elles ne reflètent pas l'état de la négociation dans la plupart des régions du Québec. Elles affirment, dans un communiqué transmis hier, qu'il est clair que la FSSS veut mettre de la pression sur le gouvernement afin de tenter de régler les clauses monétaires et certaines autres dispositions relatives à la régie interne des CPE. Parmi ces éléments, la présence de salariés aux conseils d'administration et aux assemblées générales des CPE demeurent des enjeux importants.

« Les membres des conseils d'administration des CPE ont donné des mandats clairs aux associations patronales afin que les nouvelles conventions collectives favorisent l'amélioration de la qualité des services en respectant le financement consenti par le ministère de la Famille et des Aînés. Nous devons donc prendre le temps nécessaire pour y arriver », a conclu Mme Bédard.

RÉGIME MINCEUR À OTTAWA

Finie «la folie du mois de mars», avise Clement

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — À quelques semaines du dépôt du budget fédéral, qui doit permettre au gouvernement Harper de rétablir l'équilibre budgétaire, le président du Conseil du Trésor, Tony Clement, avise ses collègues du cabinet et les sous-ministres que le régime minceur est déjà commencé.

M. Clement, qui vient de terminer une révision des dépenses de fonctionnement de l'État visant à dégager des économies annuelles de huit milliards de dollars d'ici trois ans, a expédié une lettre aux ministres, aux hauts fonctionnaires et aux dirigeants des sociétés d'État dans laquelle il leur enjoint de ne pas sombrer dans «la folie du mois de mars», le dernier mois de l'exercice financier 2011-2012.

Dans le passé, certains ministères et organismes ont dépensé des sommes non utilisées de leur budget pour des achats jugés non essentiels dans le dernier mois de l'exercice financier, afin d'éviter que leur budget respectif soit réduit par le Conseil du Trésor l'année suivante.

Dans sa lettre envoyée hier matin, le ministre Clement a clairement fait savoir que cette pratique doit cesser.

« Dans le passé, nous avons entendu des histoires de ce qu'il est convenu d'appeler dans le milieu à Ottawa la folie du mois de mars, quand des organisations dépensent des fonds d'opération non utilisés sur des choses comme de nouveaux meubles, des articles promotionnels, des programmes informatiques et d'autres achats qui ne font pas partie des obligations contractuelles », a affirmé M. Clement dans sa missive.

« Ce genre de dépenses, dictées par le calendrier de l'exercice financier plutôt que les besoins des ministères, est une chose à laquelle notre gouvernement s'oppose vigoureusement », a ajouté le ministre.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, doit déposer son prochain budget à la fin février ou au début mars. Les stratégies conservateurs affirment que ce budget est d'une importance capitale pour remettre le pays sur la voie de l'équilibre budgétaire.

M. Clement a passé les derniers mois à présider un comité du cabinet qui a analysé les centaines de propositions visant à réduire de 10 % les dépenses de fonctionnement d'Ottawa, soit environ huit milliards de dollars, d'ici trois ans. Le gouvernement Harper a promis d'éliminer le déficit sans augmenter les impôts ou les taxes, et sans couper dans les transferts aux provinces ou aux particuliers. Le déficit devrait être d'environ 30 milliards de dollars en 2011-2012.

En fonction des économies

En point de presse, hier, M. Clement n'a pu indiquer combien «la folie du mois de mars» coûte aux contribuables chaque année. Mais il a ajouté qu'il lie désormais les primes versées aux hauts fonctionnaires aux économies qu'ils réalisent au sein de leur ministère respectif durant un exercice financier.

« Nous voulons instaurer une nouvelle culture au sein de la fonction publique, une culture de l'économie au lieu de la culture de la dépense », a-t-on indiqué au bureau du ministre Clement. (La Presse)

Aucuns frais d'extra pour l'afficheur et la boîte vocale. Ça, c'est un duo qui frappe fort!

Inclus avec tous nos nouveaux forfaits améliorés Canada Mur-à-mur.

Seulement chez Koodo!



koodo
mobile®

Ça sonne bien



► FUTURE SHOP

Walmart

boutique
koodo

Région de Montréal
Carrefour Angrignon
Carrefour du Nord
Carrefour Laval
Centre Eaton
Centre Laval
Centre Rockland
Fairview Pointe Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Joliette
Galeries Rive Nord
Jardins Dorval
Le Boulevard
Mail Champlain
Place Alexis Nihon

Place Longueuil
Place Montréal Trust
Place Rosemere
Place Versailles
Place Vertu
Promenades St-Bruno

Région de Québec
Galeries Chagnon
Galeries de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur de Lys
Promenades Beauport

Ailleurs dans la province
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
Carrefour Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu
Centre Alma, Alma
Centre Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield
Galeries de Granby, Granby
Galeries de Hull, Hull
Galeries St-Hyacinthe, St-Hyacinthe
Galeries Terrebonne, Terrebonne
La Grande Place des Bois-Francs, Victoriaville
Les Rivières, Trois-Rivières
Place du Royaume, Chicoutimi
Promenades de l'Outaouais, Gatineau
Promenades de Sorel, Sorel-Tracy
Promenades Drummondville, Drummondville

PIERRE-YVON
BÉGIN

ÉDITORIAL

pierre-yvon.begin@latribune.qc.ca

Lever le pied

Les conducteurs doivent lever le pied, à plus juste raison dans les rues sillonnant les quartiers résidentiels. La semaine prochaine, les membres du Comité de sécurité publique de la Ville de Sherbrooke auront à se pencher sur l'opportunité d'y réduire la vitesse à 40 km/h. Ne serait-ce que de manière symbolique, il est plus que temps que l'administration municipale se prononce clairement en faveur de la priorité accordée à la protection de ses enfants, piétons et marcheurs.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que nos rues sont devenues autant de pistes de courses, mais avec plus de 65 000 interventions policières en 2010, il est plausible que le sentiment de sécurité demeure très bas, surtout dans les rues sans trottoir. Les conseillers ont maintes fois entendu le message de leurs commettants.

Président du Comité, Pierre Boisvert explique qu'il se trouve devant un dilemme. Oui, il convient d'assurer la sécurité, mais à quel prix? Réduire la vitesse à 40 km/h dans les rues résidentielles représente un investissement minimal de 200 000 \$, juste pour « placarder » les zones visées avec de nouveaux panneaux.

Pour guider sa réflexion, le Comité s'inspire de l'expérience tentée à Gatineau, une ville de dimension comparable à Sherbrooke. L'exemple de Montréal qui a aussi choisi de limiter la vitesse à 40 km/h en 2009 a été volontairement ignoré en raison de l'encombrement des rues. Reste que Montréal a remporté un prix d'excellence national décerné par l'Association canadienne des transports l'an dernier. Selon une porte-parole, le fait de limiter la vitesse à 40 km/h par secteur vise non seulement à augmenter le sentiment de sécurité et la qualité de vie, il fournit de plus une marge de manoeuvre aux policiers appelés à sévir à l'endroit des grands excès de vitesse, 80 km/h et plus. Intéressant!

Pour revenir à Gatineau, la décision de ramener la vitesse à 40 km/h n'aurait pas eu d'impacts significatifs, une réduction moyenne d'à peine 1,1 km/h. Sauf que Pierre Boisvert reconnaît que les

résultats sont plus marqués en ce qui concerne les Jacques Villeneuve en puissance. À la vue des panneaux de 40 km/h, ces derniers ont abaissé leur vitesse de 10 km/h. Doublement intéressant!

Avec raison, les membres du Comité de sécurité s'interrogent sur la pertinence d'investir autant d'argent pour d'aussi maigres résultats. Les recherches démontrent que l'effet combiné de plusieurs mesures est nécessaire pour forcer les conducteurs à ralentir, notamment des trottoirs avancés, dos d'âne ou pots à fleurs. Sans constituer une panacée, la réduction à 40 km/h représente à tout le moins un premier pas dans la bonne direction.

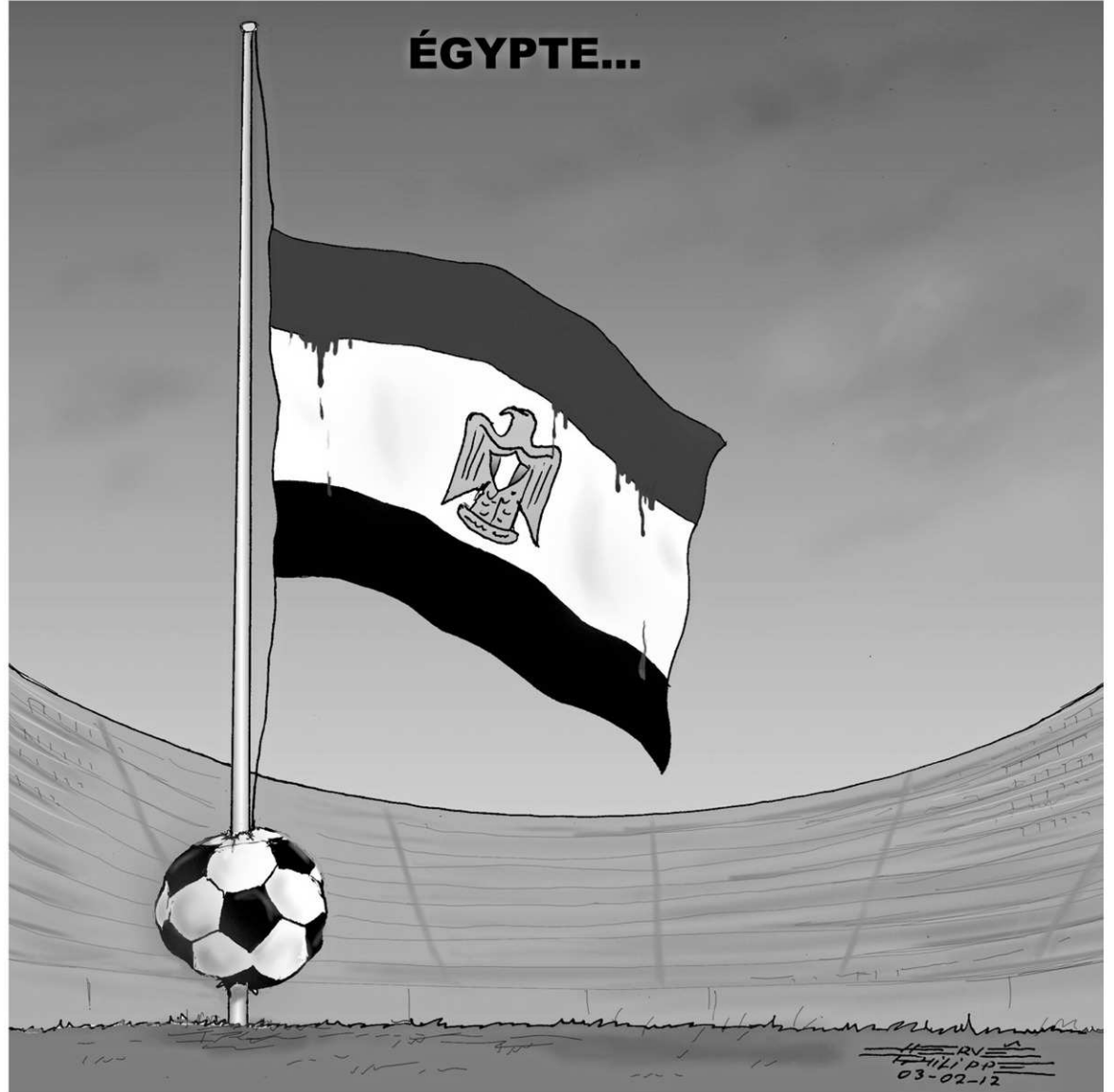
Les membres du Comité
de sécurité s'interrogent
sur la pertinence
d'investir autant d'argent
pour d'aussi maigres
résultats.

Le Comité se prononcera visiblement en mars, après avoir entendu la demande expresse de la conseillère Nathalie Goguen. Voilà bien le problème fondamental : répondre à la pièce. De l'aveu de Pierre Boisvert, son comité s'est doté d'un mandat général concernant la sécurité. Une orientation-cadre, connue de tous et où la priorité à accorder aux citoyens serait consacrée, pourrait-elle davantage éclairer notre administration municipale dans ses choix? Comment s'étonner que la fluidité de la circulation prenne autant d'importance, au détriment du citoyen?

Par ailleurs, le raisonnement du maire Bernard Sévigny est discutable. Après en avoir pris l'engagement formel en campagne électorale, celui-ci tente aujourd'hui de se défilier sous prétexte que cette mesure va générer « des attentes auxquelles il faudrait ensuite répondre ».

Soyons francs, il a lui-même suscité ces attentes avec sa promesse. Qu'importe, les Sherbrookoïses n'avaient pas besoin de celle-ci pour avoir des attentes élevées, mais combien justifiées en matière de sécurité.

ÉGYPTE...



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Alerte pour le Wild de Windsor

Où sont rendus les partisans du hockey de la Ligue nord-américaine de hockey (LNHA) dans la région de l'Estrie?

Les Saints de Sherbrooke, gagnants de la Coupe l'année dernière, ne sont pas morts. Ils ont tout simplement changé de nom. Ils ne sont pas déménagés au bout du monde mais à Windsor! C'est le Wild de Windsor! L'équipe a toujours la même énergie, la même envie de gagner. À preuve, elle mène présentement une lutte très serrée pour la première position dans la ligue nord-américaine.

Le jeu est plus rapide que par les années passées. La grandeur de la patinoire exige plus de performance, de vitesse et du jeu excitant.

La nouvelle direction se donne corps et âme pour satisfaire les amateurs. Ils innoveront pour nous offrir du hockey de bon calibre et une bonne ambiance.

Windsor n'est qu'à 23 kilomètres du centre-ville de Sherbrooke. Dans un rayon de 50 kilomètres, nous retrouvons entre autres Valcourt, Magog, Asbestos, Richmond, East Angus, Compton et plusieurs

autres villes.

Le Wild vaut le déplacement. La nouvelle direction nous accueille avec cordialité et une gentillesse remarquable.

Les Saints de
Sherbrooke ne sont pas
morts. Ils ont tout
simplement changé de
nom. Ils ne sont pas
déménagés au bout du
monde mais à Windsor!

Allez, les sportifs de la région, venez voir le Wild de Windsor et vous adopterez! Vous apprécierez la qualité du jeu de ces joueurs avec une motivation exceptionnelle.

Nous devons garder cette équipe chez nous. Gens de Windsor et de la région, faisons un blitz d'encouragement, remplissons l'arène!

Céline Dion
Windsor

Route 222 : qui veille à notre sécurité?

Je travaille chez BRP à Valcourt depuis 2003 et je voyage entre Sherbrooke et Valcourt chaque jour.

Depuis le début de l'hiver, la route 222 a été fermée à au moins quatre occasions. Les secteurs de Racine et du lac Larouche sont particulièrement difficiles. Malgré les prévisions de la météo, on constate que les entrepreneurs de la voirie réagissent beaucoup trop tard; on dirait qu'ils attendent les ambulances pour sortir! De plus, ils connaissent très bien les heures de pointe avec la fin des quarts de travail des employés d'usine et de bureau chez BRP.

Où est le problème dans ce dossier? Au ministère des Transports du Québec ou chez les entrepreneurs responsables de l'entretien de ce tronçon de route? J'ai hâte de voir plus de camions d'entretien sur la route 222 et non stationnés dans le parc industriel de Racine.

Richard Léporé
Rock Forest

Conte veut purger sa peine dans la collectivité

DAPHNÉ CAMERON

MONTREAL — L'acteur Tony Conte, qui caresse l'espoir de mener à bien plusieurs projets artistiques au cours des prochaines années, pourra-t-il purger sa peine dans la collectivité? La juge de la Cour supérieure Sophie Bourque devra maintenant trancher sur la peine du comédien qu'un jury vient de déclarer coupable de complot et possession de drogue en vue d'en faire le trafic.

Les plaidoiries sur la peine à imposer dans cette affaire se sont tenues hier au palais de justice de Montréal. Le ministère public a demandé entre cinq et six ans de pénitencier alors que la défense exige une peine de deux ans moins un jour à purger dans la collectivité.

Tony Conte a été arrêté en octobre 2008 dans une chambre d'hôtel de Montréal où s'est déroulée une transaction de drogue impliquant deux agents d'infiltration du SPVM. Lors du procès, la poursuite a plaidé que Conte avait été un acteur important dans une entente pour acheter 30kg de cocaïne pour 500 000 \$.

Hier, l'avocate de la défense, M^e Annie Émond, a avancé que Conte avait un «rang» moins important que deux de ses coaccusés dans cette affaire, Paul Maravita et Anthony Riccio. Ces derniers ont écopé de trois ans de prison après avoir plaidé coupables. M^e Émond a aussi soumis que la médiatisation de la cause constitue un facteur atténuant. Les réalisateurs Claude Brie et François Gingras ainsi que le producteur Claudio Luca ont aussi témoigné à l'effet que l'incarcération de Conte minerait la réalisation d'une série télé écrite par Conte ainsi que l'adaptation cinématographique de la pièce de théâtre de Marcel Dubé Un simple soldat dans laquelle Conte tiendrait le rôle principal.

Fréquentations

De son côté, le procureur de la couronne Matthew Ferguson a fait venir à la barre l'enquêteur au SPVM, Stéphane Durocher qui a fait part de ses recherches sur Tony Conte après sa libération en attente du procès.

Ce dernier a raconté que l'homme qui a fourni sa caution a été arrêté en 2011 dans le cadre d'une opération liée aux stupéfiants et qu'il est actuellement accusé de complot pour trafic de cocaïne.

Des recherches dans les banques de données policières ont aussi révélé que Conte avait été interpellé, en mars 2009, par des policiers alors qu'il se trouvait en compagnie d'un homme qui possède des antécédents judiciaires en matière de possession et de production de drogue. Il a également été interpellé à trois reprises

en 2010 alors qu'il était au volant d'un véhicule «sous surveillance» dans le cadre d'une enquête de stupéfiants. M. Conte n'était pas la cible

du projet et a fini par acheter le véhicule du propriétaire qui n'a pas été accusé dans cette affaire. Enfin, une fiche d'observation a été rédigée

en juillet 2010 après qu'il eut été observé à la sortie du célèbre centre de conditionnement Pro-Gym en train de discuter avec un homme au

lourd passé judiciaire, qui comporte quatre condamnations en matière de drogue.

La juge rendra sa décision le 16 février. (La Presse)

Jusqu'à

-35%

parmi 60 marques

OU

AUCUN INTÉRÊT AVANT 2015



-35% | 110⁹⁹

Micro-ondes 1,2 pi.cu. avec puissance de 1200 watts. Cuisson rapide par minute. Blanc.

Panasonic

PRIX RÉG. : 169⁹⁹
PTR : 344933



-20% | 759⁹⁹

Cuisinière électrique 30 po. de 5 pi.cu. Autonettoyante. Tiroir de rangement. Système TrueTemp^{MC}. Acier inoxydable.

PRIX RÉG. : 949⁹⁹
PTR : 360864





-15% | 3059⁹⁹

Cuisinière électrique encastrée de 30 po. Table de cuisson à induction. Convection. Autonettoyante. Technologie convection parfaite PerfectConvect[®]. Acier inoxydable.

PRIX RÉG. : 3 599⁹⁹
PTR : 355922

Electrolux



-15% | 781⁹⁹

Réfrigérateur 18,5 pi.cu avec congélateur inférieur. Système de contrôle électronique de la fraîcheur Temp Assure^{MC}. Blanc.

PRIX RÉG. : 919⁹⁹
PTR : 356210





-20% | 999⁹⁹

Ensemble laveuse (3,6 pi.cu.) - sècheuse (7,0 pi.cu.). Panier de lavage en acier inoxydable. 6 températures de lavage. 4 températures de séchage. Blanc et argent.

PRIX RÉG. : 1 249⁹⁹
PTR : 358360 - 358313



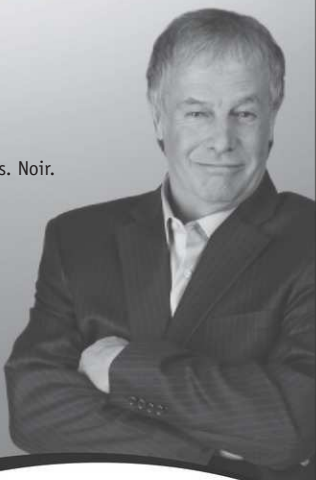


-35% | 493⁹⁹

Lave-vaisselle encastré avec cuve haute. 4 cycles. Noir.

PRIX RÉG. : 759⁹⁹
PTR : 346309

Blomberg
DEPUIS 1883



SHERBROOKE >

600, RUE GALT OUEST, DÉCOCENTRE BUREAU & BUREAU 819 569-9529

PRIX GARANTI 60 JOURS

On livre en **24H**

corbeilelectro.com

ICI ON RECYCLE!

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI ET MARDI : 9 H À 18 H • MERCREDI AU VENDREDI : 9 H À 21 H • SAMEDI : 9 H À 17 H • DIMANCHE : 10 H À 17 H

Sur marques et modèles sélectionnés. Quantités limitées. Les photos peuvent différer des modèles offerts. Les prix réguliers n'incluent pas les taxes. Promotion en vigueur du 31 janvier au 27 février 2012. † Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs aux mêmes conditions de paiement et de livraison, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment chez un détaillant autorisé et uniquement sur le même modèle. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion. Détails en magasin.

HEURTS POLICE-MANIFESTANTS À LA SUITE DU DRAME AU CAIRE

Le pouvoir en cause

AGENCE FRANCE-PRESSE

LE CAIRE — Des heurts ont éclaté hier entre la police et des manifestants qui protestaient au Caire contre la mort de 74 personnes la veille après un match de soccer à Port-Saïd, un drame qui a relancé la contestation contre le pouvoir militaire.

Les policiers ont tiré des gaz lacrymogènes contre des groupes de manifestants qui lançaient des pierres et tentaient de s'approcher du ministère de l'Intérieur, cible de vives critiques en raison de l'inertie des forces de sécurité face aux affrontements entre partisans lors du match mercredi soir.

Selon le ministère de la Santé, 388 personnes ont été blessées dans ces incidents, la plupart asphyxiées par des gaz lacrymogènes.

Des milliers de manifestants étaient rassemblés dans la soirée aux abords du ministère, près de la place Tahrir, dans le centre du Caire.

« Ils savent protéger un ministère mais pas un stade ! » scandaient certains.

Des milliers de partisans du très populaire club cairote mais aussi des citoyens ordinaires avaient défilé un peu plus tôt pour accabler le Conseil suprême des forces armées (CSFA) et son chef, Hussein Tantaoui, au pouvoir depuis la chute du régime de Hosni Moubarak en février 2011 après une révolte populaire.



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des Égyptiens prient à l'extérieur du Club Al-Ahly au Caire au lendemain du drame qui a suivi la défaite de leur équipe. Soixante-quatorze personnes ont été tuées, un bilan qui fait de ce match l'un des plus meurtriers de l'histoire du soccer.

« Ceci n'est pas un incident sportif, c'est un massacre militaire », scandait la foule.

Les « Ultras » d'Al-Ahly, groupe de partisans parmi les plus fervents et les plus organisés, ont participé à la révolte contre M. Moubarak début 2011 et pris part aux manifestations hostiles à l'armée et la police, ce qui alimente sur les réseaux sociaux les soupçons d'une « vengeance » à leur encontre.

Le premier ministre Kamal al-Ganzouri, nommé par les militaires, a annoncé le limogeage de la direction de la fédération égyptienne de football, ainsi que la démission du gouverneur de Port-Saïd et des principaux responsables de la sécurité de cette ville du nord du pays.

Le chef du Parlement, Saad al-Katatni, issu des Frères musulmans, première force politique du pays, a estimé lors

d'une séance houleuse que « la révolution est face à un grand danger ». « Ce massacre est dû à une négligence énorme de la Sécurité », a-t-il dit, sans aller jusqu'à demander la chute du gouvernement.

Des députés ont en revanche réclamé le « limogeage » du cabinet, en faisant porter au Conseil militaire au pouvoir « l'entière responsabilité » de ces événements et en l'appelant à partir.

Mugesera inculpé de planification du génocide

KIGALI — L'ancien homme politique rwandais Léon Mugesera, extradé la semaine dernière par le Canada, a été inculpé hier par la justice de son pays pour planification du génocide de 1994, incitation à prendre part au génocide et distribution d'armes. N'ayant pas encore choisi d'avocat, M. Mugesera a demandé plus de temps avant de dire s'il plaiderait coupable ou non coupable. La cour, qui a refusé sa demande de libération sous caution, a ensuite ajourné l'audience au 2 avril.

Le président rwandais Paul Kagame s'est déclaré certain que le procès serait juste. Léon Mugesera, 59 ans, était réclamé par la justice rwandaise depuis 1995 pour un célèbre discours prononcé en novembre 1992 lors d'un *meeting* de son parti.

— Agence France-Presse



Léon Mugesera

TOUR DE GLOBE

COSTA CONCORDIA Ouverture d'une enquête en France

PARIS — La justice française a annoncé, hier, l'ouverture d'une enquête préliminaire sur le naufrage du paquebot Costa Concordia le 13 janvier en Italie. La gendarmerie maritime procédera à l'audition des rescapés français, « afin de déterminer les circonstances du naufrage et les conditions d'évacuation du navire et de sauvetage, et d'évaluer leur préjudice personnel et le retentissement psychologique causé par cet accident », précise le parquet de Paris.

Le paquebot assurait une croisière en Méditerranée avec à bord 3200 passagers et un millier de membres d'équipage.

Dix-sept corps ont été retirés de l'épave du navire. Quinze passagers et membres d'équipage sont portés disparus et présumés morts. Parmi les 462 Français à bord, quatre sont décédés et deux sont portés disparus.

Le froid a fait 122 morts en Europe



THE ASSOCIATED PRESS

La vague de froid qui touche l'Europe a fait 122 morts alors que les autorités tentent de protéger les sans-abri lourdement touchés par les faibles températures. Au moins 11 000 villageois étaient par ailleurs bloqués hier par une tempête de neige dans les montagnes de Serbie. Les autorités ukrainiennes ont annoncé 20 victimes du froid supplémentaires, soit 63 morts depuis la semaine dernière. Près de 950 personnes ont été hospitalisées pour hypothermie ou des engelures, alors que plus de 2000 tentes chauffées ont été installées avec nourriture chaude pour les sans-abri.

Trump appuie Romney

LAS VEGAS — Le multimillionnaire américain Mitt Romney, candidat à l'investiture républicaine pour la Maison-Blanche, est largement en tête des intentions de vote, à deux jours du scrutin du Nevada (ouest), où il a reçu hier le soutien du magnat de l'immobilier Donald Trump.

Un sondage du *Las Vegas Review-Journal* et de *8NewsNow*, paru hier, donne 45% d'intentions de vote à Mitt Romney, 25% à Newt Gingrich, 11% à l'ancien sénateur Rick Santorum et 9% au parlementaire texan Ron Paul.

Ces chiffres ont été accompagnés hier d'une autre bonne nouvelle pour Mitt Romney: le soutien officiel du milliardaire Donald Trump.

« Mitt est un dur à cuire, il est intelligent et vif, il ne va pas laisser de mauvaises choses continuer à se produire dans ce pays que nous aimons tous », a-t-il déclaré à Las Vegas, au côté du candidat et de son épouse.

Ban Ki-moon demande à Israël de faire preuve de bonne volonté

HERZLIYA — Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a prévenu hier que le temps commençait à se faire rare en vue de la conclusion d'un plan pour la paix au Moyen-Orient, pressant du même coup Israël à faire preuve de bonne volonté, notamment en cessant son blocus de Gaza pour aider aux négociations avec la partie palestinienne.

M. Ban a assisté à une conférence sur la sécurité en Israël, quelques heures seulement après avoir visité la bande de Gaza, où des dizaines de Palestiniens ont lancé des chaussures et des bâtons contre son convoi blindé, l'accusant d'être injustement favorable à la position de l'État hébreu.

— Agence France-Presse et The Associated Press

FINALISTES À MIXMANIA 3

Un Sherbrookois choisi



LAURA MARTIN

laura.martin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Jules Bonneville-Coulombe, 13 ans, est président à l'école Mitchell. Il joue du violoncelle, de la trompette, du piano, de la basse électrique et de la contrebasse. Entre deux accords, il pratique la danse, le handball et le football. Comme s'il manquait d'étoiles dans son cahier et de cordes à son arc, le Sherbrookois est aussi le plus jeune garçon à avoir une chance de participer à la troisième édition de la populaire télé-réalité musicale *Mixmania*.

« Quand je l'ai su, à la fin de la journée d'auditions samedi dernier, à la Maison de la culture de Laval, j'étais bouche bée. Au micro, je n'arrivais pas à sortir un seul mot! Je n'étais pas certain que ça arrivait pour vrai! » relate le jeune chanteur.

Annouer la grande nouvelle

La chaîne VRAK dévoilait hier matin les douze finalistes de la prochaine édition de cette *Star Académie* version polyvalente. Jules avait retrouvé sa langue juste à temps pour annoncer la grande nouvelle à son ami avant les classes. « Nous étions dans la cafétéria. Tout de suite après, mon ami a sifflé super fort pour attirer l'attention, et a crié à tout le monde que j'étais retenu pour *Mixmania*! La nouvelle s'est propagée assez vite... »

Des 4650 jeunes de 12 à 17 ans passionnés de chant et de danse qui avaient soumis leur candidature par vidéo, ce qui est un nombre record, six garçons et six filles ont été sélectionnés. Un Victoriavillois, William, âgé de 16 ans, est aussi dans la course.

Une participation à *Mixmania* ne serait, pour le jeune artiste, qu'une suite logique. Lorsqu'il raconte avoir grandi dans la musique, l'adolescent n'exagère pas. Enceinte, sa mère lui faisait écouter Radiohead avec des écouteurs sur son ventre. Quant à son père, il



PHOTO FOURNIE

Le Sherbrookois Jules Bonneville-Coulombe, 13 ans, a obtenu la chance de participer à la troisième édition de la populaire télé-réalité musicale *Mixmania*.

est DJ et copropriétaire du bar Loubard, au centre-ville. « Il connaît très bien la musique et me fait découvrir plein de trucs. J'ai plus de 2000 chansons dans mon iPod, du classique au métal. J'aimerais participer à une aventure comme *Mixmania*, où je pourrais passer dix semaines à ne faire que ce que j'aime et vivre le trip de gang »

La partie n'est toutefois pas encore gagnée pour le polyvalent blondinet. À compter du 10 février, sur le site internet de VRAK, les « mixmaniaques » de tout le Québec pourront aller voir les performances des candidats et voter pour leurs préférés. Huit heureux élus (quatre garçons et quatre filles) participeront à l'émission, diffusée dès la fin mars et animée par

Julie St-Pierre, participante de la première mouture. L'année dernière, la deuxième saison de *Mixmania* a produit un album, certifié or, et une tournée de spectacles, présentée souvent à guichet fermé.

« En tant que président de l'école, j'ai accès à l'interphone. Je compte l'utiliser pour rappeler aux élèves d'aller voter pour moi! » projette-t-il.

SUPER BOWL

Madonna ressent de la pression

MIGUEL BUJOLD

INDIANAPOLIS — À quelques jours de son spectacle de la mi-temps du Super Bowl, qui sera regardé par plus de 160 millions de personnes, Madonna avoue ressentir de la pression et de la nervosité.

La supervedette a donné une conférence de presse, hier à Indianapolis, où sera présentée la finale de la NFL opposant les Giants de New York aux Patriots de la Nouvelle-Angleterre, dimanche soir. Vêtue d'un ensemble noir et portant des gants qui n'étaient pas sans rappeler les années 1980, Madonna a fait son apparition sur la scène sous des cris et des applaudissements, ce qui est plutôt exceptionnel dans une salle remplie de membres des médias.

« Je suis très emballée d'être ici, mais extrêmement nerveuse, aussi. Pour une fille du Midwest américain, c'est un rêve de donner un spectacle au Super Bowl », a d'emblée commenté la chanteuse, toujours aussi resplendissante.

En collaboration avec le Cirque du Soleil, Madonna travaille sur le spectacle en question depuis décembre dernier. « Je n'ai jamais travaillé aussi fort au cours de mes 25 années de carrière », a-t-elle dit.

Madonna chantera quatre chansons, dont sa nouvelle pièce nommée *Gimme all your love*, disponible sur iTunes depuis ce matin. Les trois autres seront de vieux succès, a-t-elle annoncé, sans vouloir n'en dévoiler davantage.

« Je ne veux pas gâcher la surprise. J'espère que les gens resteront bouche bée du début à la fin de la prestation », a répondu l'artiste lorsqu'un journaliste lui a demandé s'il fallait s'attendre de voir des invités surprises.

Elle a toutefois précisé qu'il n'y aurait aucune controverse. « Il n'y aura aucun scandale vestimentaire, je peux vous l'assurer. Je veux offrir un très bon spectacle pour tous les groupes d'âge. » (La Presse)



La COOPÉRATION INTERNATIONALE

Cahier promotionnel à lire le mardi 7 février dans La Tribune



Carrefour de solidarité internationale



Agence canadienne de développement international

Canadian International Development Agency

L'attraction des pôles... à rideau



**STEVE
BERGERON**

**SÉANCE
D'ORTHOGRAPHE**

steve.bergeron@latribune.qc.ca

Ma naïveté m'étonnera toujours. J'étais persuadé que les gens étaient majoritairement conscients de l'anglicisme lorsqu'ils parlent d'une *pole* pour désigner une tige métallique.

Sauf qu'en passant chez Rona cette semaine, j'ai remarqué un emballage de

rideaux *passe-pôle*.

Tiens, tiens... Retournons à la maison et *gouguelons* ça pour voir...

Paf! Déboulent les sites de Rona, Home Depot, Home Hardware, Linen Chest, Bouclair, BMR... Non seulement le loup est dans la bergerie, mais il a la gueule laineuse.

Quand je rêve d'une loi 102 pour protéger le français de nos propres erreurs, c'est à ça que je pense. Une telle loi obligerait les fabricants et commerçants à apporter les corrections dans un délai donné.

Donc, le bon mot à utiliser pour désigner une tige généralement métallique servant de support pour les rideaux et les cintres, est *tringle*. Ce mot vient du néerlandais *tingel*, « baguette de bois ».

Si votre *pole* porte un drapeau, soutient un chapiteau ou peut être escaladée, il est évidemment question d'un *mât*. Par contre, lorsqu'elle sert à atteindre quelque chose ou quelqu'un (un naufragé dans une piscine, des acteurs de télé en manque de micro, une barre aux Jeux olympiques), elle devient une *perche*.

La chose qu'on échappe en remonte-pente s'appelle un *bâton*. Pour soutenir des fils électriques et téléphoniques, on dira bien sûr *poteau*, alors que pour démarquer une piste ou tenir un animal

attaché, le mot *piquet* fera l'affaire.

C'est d'ailleurs de là que vient l'expression *pole position*. En course hippique, la position la plus avantageuse était celle qui était la plus proche de la pole, c'est-à-dire du piquet, du poteau de la clôture intérieure. On la traduit correctement aujourd'hui par *position de tête* ou de *pointe*.

Pour terminer, la question que tout le monde se pose : comment traduire la *pole dance* des bars érotiques?

La danse poteau, comme on l'entend parfois? Par définition, un poteau est une pièce de charpente servant de support. La danse de la grande perche alors? On risque de croire que vous parlez de la danseuse...

La danse de la tringle? Vanessa n'aimerait pas ça. En France, avoir la tringle, c'est être au « garde-à-vous », et se faire tringler, c'est se faire posséder sexuellement.

Le *Grand Dictionnaire terminologique* suggère donc la danse à la barre verticale ou

simplement *danse à la barre*, une appellation voisine des termes de gymnastique. Ce qui n'est pas fou, car la *pole dance* se pratique aussi de nos jours comme conditionnement physique.

Perles de la semaine

Les perles de Gérard D. Leflic.

Personne ne connaît l'identité de la victime qui vivait depuis près de dix ans dans le village et se nomme Jean-Pierre Pelletier.

Le complice des deux voleurs était sans doute le troisième.

Avec un taux d'alcool de 3,2 g, le sang de l'homme était comme une bouteille.

L'homme répondit aimablement à toutes les questions par un grand silence.

Nous avons eu le regret de devoir le relâcher vers de nouveaux délits.

Questions ou commentaire? steve.bergeron@latribune.qc.ca.

ACADEMY AWARD NOMMÉ POUR MEILLEUR FILM

Les Descendants
(Version française de THE DESCENDANTS)

©2012 TCFFC

À L'AFFICHE! Consultez les guide-horaires ou visitez les sites web suivants: cineplex.com ou enprimeur.ca

La Tribune **seville**

INVITENT 150 PERSONNES À LA PREMIÈRE DU FILM

AMANDA SEYFRIED
DISPARUE
(VF DE GONE)

LE JEUDI 23 FÉVRIER À 19 H AU CINÉMA GALAXY
(4204 BOUL. BERTRAND FABI, SHERBROOKE)

POUR PARTICIPEZ, ENVOYEZ VOS COORDONNÉES À
CONCOURS@FILMSSEVILLE.COM AVEC COMME SUJET
«DISPARUE - LA TRIBUNE»
OU POSTEZ LE COUPON CI-JOINT À L'ADRESSE INDIQUÉE.

Concours «DISPARUE - LA TRIBUNE»
C.P. 28566, CSP de Verdun, QC, H4G 3L7

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ ÂGE _____
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____
Prière d'écrire lisiblement

Pour participer : Aucun achat requis. Remplissez le coupon ci-joint et postez-le à l'adresse indiquée. L'annonce sera publiée les 3 et 4 février et le tirage aura lieu le 9 février 2012. Soixante-quinze (75) gagnants recevront par la poste un laissez-passer valide en tout temps tant que le film est à l'affiche, dans les cinémas participants, pour deux personnes. La valeur des prix est de 1 500 \$. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Une seule participation par jour par adresse de résidence est acceptée. Règlements complets du concours disponibles chez Les Films Séville.

AU CINÉMA DÈS LE 24 FÉVRIER!
DISPARUE-LEFILM.COM YouTube YOUTUBE.COM/LESFILMSSEVILLE

DANIEL RADCLIFFE

«UN FILM DE FANTÔMES À GLACER LE SANG, NE LE REGARDEZ PAS SEUL.»
THE MIRROR

«BEAUCOUP DE SAUTS, DE SECOUSSES ET DE SENSATIONS FORTES.»
EVENING STANDARD

LA DAME EN NOIR

Version française québécoise de The Woman in Black

CRAIGNEZ SA MALÉDICTION

HAMMER **dameennoir-lefilm.ca** **DÈS AUJOURD'HUI!**

Suivez-nous sur **facebook** Alliance Vivafilm

Regardez-nous sur **YouTube** Vivafilmofficiel

Gagnez l'un des 25 laissez-passer quadruples pour la première!

Présentée par **La Tribune**

ALLIANCE VIVAFILM ET EUROPACORP PRÉSENTENT
M. VANESSA PARADIS
AVEC **RAÏ ELMALEH**

un MONSTRE à PARIS **EN 3D**

Le samedi 18 février à 13h15 à La Maison du Cinéma

Pour participer, découpez le coupon ci-joint et postez-le à :
Promotion «Un monstre à Paris» Maison du Cinéma, 63 rue King Ouest, Sherbrooke, Qc J1H 1P1

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____

Le tirage des 25 laissez-passer quadruples aura lieu le 10 février. Les gagnants recevront un laissez-passer quadruple par la poste. L'annonce promotionnelle sera publiée les 3 et 4 février. Valeur totale des prix : 1000\$.

À L'AFFICHE DÈS LE 24 FÉVRIER!

Suivez-nous sur **facebook** Alliance Vivafilm **Regardez-nous sur YouTube** Vivafilmofficiel

VICTOIRE DES EX-EMPLOYÉS DE TQS

La demande d'appel de Remstar rejetée

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Les ex-employés de TQS qui n'ont pas encore touché leurs indemnités de départ ont remporté une importante victoire contre Remstar, hier.

La Cour suprême du Canada a refusé d'entendre l'appel de Remstar, établissant ainsi que l'entreprise était bel et bien l'employeur des syndiqués lorsque les salles de nouvelles de TQS ont été fermées, en 2008, en violation des conventions collectives.

Environ 270 anciens employés de TQS représentés par la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) et une soixantaine d'autres de la salle de TQS à Québec, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), devaient en principe ainsi toucher les pleines indemnités de départ prévues à la convention collective.

Les tribunaux devront maintenant décider si Remstar, qui n'était pas visé par la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, pouvait invoquer la protection de cette loi pour éviter de payer les indemnités.

Les indemnités de départ prévues pour les employés représentés par la Fédération

totalisent approximativement 10 millions \$.

Remstar affirmait que les anciens employés étaient de simples créanciers de TQS ayant droit à une petite fraction de leurs indemnités et de leurs ajustements d'équité salariale.

Le dossier avait été porté par les syndiqués devant le Conseil canadien des relations industrielles, qui a confirmé à deux reprises que le véritable employeur au moment où sont survenues les mises à pied était bel et bien Remstar.

De plus, la Cour d'appel fédérale avait également conclu l'an dernier qu'au moment des mises à pied, Remstar était le véritable employeur.

Ravi de la décision de la Cour suprême, le président de la FNC, Pierre Roger, a rappelé qu'il reste encore un peu de travail à faire dans ce dossier.

« Nous sommes rendus au bout du chemin, a-t-il déclaré. Il reste certaines étapes à franchir avant que les gens puissent recevoir leurs indemnités, mais nous sommes sur la bonne voie. »

M. Roger espère également que Remstar cessera de multiplier les recours juridiques et acceptera de régler ce litige pour de bon.

EN BREF

Panne à Radio-Canada

SHERBROOKE — Une panne de serveur est à l'origine de l'interruption du *Téléjournal Estrie*, mercredi soir.

Environ trois minutes après l'ouverture du bulletin, animé par

Julie Saint-Laurent, les téléspectateurs se sont subitement retrouvés devant un bloc publicitaire, puis devant le *Téléjournal Montréal*, jusqu'au retour en direct des studios de la rue King Ouest à 18 h 18.

Le système informatique, dans lequel sont centralisés tous les reportages, a momentanément cessé de répondre à toutes commandes.

— Laura Martin

Deux nominations pour le Centre culturel

Avec le Centre culturel de Waterloo et le Café-Théâtre Côté cour, à Saguenay, il rivalise pour le prix du diffuseur. Il est aussi dans la course

au prix du meilleur partenariat, grâce à son association avec le Théâtre Centennial pour la Série danse.

— Laura Martin

LE VIEUX CLOCHER
Magog

64, Merry N. Magog
819.847.0470

CE SOIR

Dany

BEDAR
vendredi 3 février

Maxim

DEMAIN SOIR

MARTIN
Samedi 4 février

Jan

Kelly
Samedi 11 février

Mike

WARD 16 ans et plus
supplémentaire
Vendredi 17 février

www.vieuxclocher.com

Québec EstriePlus.com CONWAY JACQUES

Rouge 102.7 FM BELLE GUEULE La Tribune cyberpresse.ca

LA FILLE DU PUISATIER

UN FILM DE DANIEL AUTEUIL

AUTEUIL, GRANDIOSE !
-ELLE
« MAGNIFIQUE ! »
-PARIS MATCH

DANIEL AUTEUIL KAD MERAD SABINE AZEMA JEAN-PIERRE DARROUSSIN NICOLAS DUVAUCHELLE ASTRID BERGÈS-FRISBEY

DÈS AUJOURD'HUI !

PRÉCÉDÉ DE DIMANCHE

LES FILMS CHRISTAL

BONHEURS INATTENDUS AU THÉÂTRE CENTENNIAL

ANNULÉ

AMANDA MARTINEZ
VENDREDI 3 FÉVRIER 20 H
CE SOIR
S.V.P. COMMUNIQUEZ AVEC LA BILLETTERIE

ADAM COHEN
LUNDI 6 FÉVRIER 20 H
Une révélation !
Avec son 3^e album, le fils de Leonard est vraiment lancé.

CHILDREN & A FEW MINUTES OF LOCK AVEC FOU GLORIEUX/ LOUISE LECAVALIER
MERCREDI 8 FÉVRIER 20 H
L'époustouflante danseuse dans deux chorégraphies saisissantes.

TIGRAN HAMASYAN
VENDREDI 10 FÉVRIER 20 H
Le prodige du piano jazz !

819 822-9692 • WWW.CENTENNIALTHEATRE.CA

Gagnez l'un des 50 LAISSEZ-PASSER DOUBLES pour la première! Présentée par **La Tribune**

L'HEURE DU VRAI COMBAT EST ARRIVÉE

ACTE DE BRAVOURE
version française québécoise de Act of Valor

LES PERSONNAGES DE CE FILM SONT JOUÉS PAR DES MEMBRES EN SERVICE DES COMMANDOS SEAL DE LA U.S. NAVY.

Le jeudi 23 février à 19h15 à La Maison du Cinéma

Pour participer, découpez le coupon ci-joint et postez-le à:
Promotion « Acte de bravoure » Maison du Cinéma, 63 Rue King Ouest, Sherbrooke, Québec J1H 1P1

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____

Le tirage des 50 laissez-passer doubles aura lieu le 13 février. Les gagnants recevront un laissez-passer double par la poste. L'annonce promotionnelle sera publiée les 3 et 4 février. Valeur totale des prix: 1000\$.

À L'AFFICHE DÈS LE 24 FÉVRIER!

Suivez-nous sur **facebook** Alliance Vivafilm Regardez-nous sur **YouTube** Vivafilmofficiel

COMITÉ DE TRANSITION SUR LA RÉFÉRENCE SYNDICALE

La FTQ-Construction boycotte les travaux

PIERRE SAINT-ARNAUD

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La FTQ-Construction réitère son refus de participer aux travaux du comité de transition sur la référence syndicale, qui s'amorçaient hier.

En conférence de presse à Montréal, les dirigeants du plus important syndicat dans le secteur de la construction ont dit croire que les dés sont pipés et qu'ils n'ont rien à gagner à aller répéter les mêmes doléances que celles qui avaient été mises de l'avant en commission parlementaire.

« On n'a plus confiance, aucunement confiance, a déclaré le président de la FTQ-Construction, Arnold Guérin. Ce comité va encore faire des recommandations à la ministre (du Travail, Lise Thériault) et c'est la ministre qui va encore décider. »

M. Guérin a rappelé que la centrale avait déjà eu une fin

de non-recevoir en commission parlementaire.

« Sur tout ce qu'ils nous avaient demandé de regarder, nous avons des solutions. On n'est pas parfaits; on sait qu'il y a des problèmes, il y a des choses qu'on peut régler. Nous étions prêts à nous asseoir pour les régler. Nous n'avons même pas été écoutés et il n'y a pas une de nos recommandations qui a été retenue ou même analysée. Donc, nous n'irons pas nous asseoir là pour faire casser du sucre sur notre dos », a-t-il déclaré.

La FTQ-Construction réclame des amendements au projet de loi qui lui permettraient d'avoir un lien direct avec les employeurs pour la référence syndicale, affirmant que ce lien est essentiel pour agencer les besoins des entrepreneurs et les qualifications spécialisées des membres.

Bien qu'elle s'engage à respecter la loi 33, qui porte sur

le « placement syndical », la FTQ-Construction songe à en contester certaines dispositions devant les instances appropriées, notamment le Bureau international du travail.

La ministre Thériault n'a pas tardé à réagir; dans l'heure suivant la conférence de presse de la FTQ-Construction, elle a dit trouver dommage la décision de la centrale de boycotter les travaux du comité de transition.

Entre les mains des syndiqués

Bien qu'elle reconnaisse qu'idéalement tous les intervenants devraient participer, Mme Thériault a indiqué que le comité fonctionne tout de même. Puis elle a lancé un appel aux syndiqués qui se sentiraient lésés par des décisions prises par leur syndicat.

« Il y aura une période de vote pour changer d'allégeance syndicale au printemps, a-t-elle indiqué. Les travailleurs, à ce moment-là, qui pensent qu'ils peuvent être brimés exerceront leur droit de vote et s'ils veulent rester avec leur syndicat, ils le feront et s'ils ne le veulent pas, ils changeront. »

Cette déclaration a fait bondir le syndicat qui a demandé au premier ministre Jean Charest de ramener sa ministre du Travail à l'ordre.

« Il est totalement inacceptable que la ministre du Travail tente de dicter aux travailleurs et aux travailleuses du Québec à quel syndicat ils devraient appartenir », a déclaré le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet, par voie de communiqué.

« Il s'agit ici d'ingérence de la ministre, d'un parti pris qui n'a pas sa place, d'une tentative de



LA PRESSE, HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

La ministre du Travail, Lise Thériault, a réagi à la décision de la FTQ-Construction de boycotter les travaux du comité de transition en lançant un appel aux syndiqués qui se sentiraient lésés par des décisions prises par leur syndicat.

manipulation, voire d'influence. Émettre ce genre de propos alors que la période de maraude syndical approche est simplement inacceptable », a déclaré le syndicaliste, qualifiant l'intervention de diversion destinée à semer la bisbille pour éviter d'abord « les problèmes de collusion et de corruption et de financement des partis politiques dans l'industrie de la construction ».

MM. Guérin et Ouellet ont d'autre part tenté de faire valoir, lors de la conférence de presse, que les modifications qu'entend apporter le gouvernement Charest au régime de travail dans l'industrie de la construction ne comportent aucune mesure pour améliorer la santé et la sécurité sur les chantiers. Il s'agit pour- tant, selon eux, d'un problème

beaucoup plus important que celui du placement syndical, qui ne touche que 15 pour cent de la main-d'oeuvre.

M. Ouellet a invoqué le grave accident survenu récemment sur le chantier du centre de recherche du CHUM pour faire valoir ses arguments.

« C'est une bagarre qui perdure depuis des années et des années. Pour citer un seul exemple : l'accident survenu dernièrement sur un chantier de Montréal, où un morceau de glace est tombé (sur la tête d'un ouvrier). Il y a 12 ans, nous avions le même problème au Palais des congrès. Ça veut dire que ça ne s'est pas réglé », a-t-il dit.

Il a déploré l'apparente indifférence du gouvernement face à la nécessité de resserrer les règles en matière de santé et de sécurité du travail sur les chantiers.

RENOUVELLEMENT DES LICENCES 2012

Le médaillon de la SPA de l'Estrie...

LE billet de retour à la maison!



Si votre animal s'égare, le **médaille de la SPA** est le moyen le plus sûr de lui assurer un retour rapide à la maison.

- Selon les statistiques de la SPA de l'Estrie, plus de 3 000 chats et chiens s'égarent chaque année sur le territoire qu'elle dessert.
- Lorsque accueillis par la SPA et identifiés par le médaillon du refuge, 99 % de ces animaux égarés retrouvent leur gardien, contre 15 % sans identification.

Le médaillon de la SPA : pas bête du tout!



Société protectrice des animaux de l'Estrie

1139, boul. Queen-Victoria
Sherbrooke (Québec) J1J 4N5
Téléphone : 819 821-4727
Télécopieur : 819 823-1573
spaestrie.qc.ca

LES TAUX D'INTÉRÊTS CETTE SEMAINE

DONNÉES RÉELLES EN VIGUEUR LE 2 FÉVRIER

Taux directeur: 1,00 %	Taux préférentiel	Hypothèques			Épargne quotidienne	Dépôt à terme		CPG
		1 an	3 ans	5 ans		30 jours	90 jours	
BMO Banque de MTL	-	3,50	3,95	5,14	0,25	-	-	1,15
Banque Royale	-	3,20	3,95	5,14	1,20	0,25	0,50	1,15
CIBC	-	3,50	4,05	5,14	0,10	0,15	0,25	0,90
Banque Scotia	-	4,30	3,99	5,29	0,15	0,05	0,05	0,90
TD Canada Trust	-	3,50	3,95	5,14	0,05	0,46	0,66	1,15
Banque Nationale	3,00	3,50	3,95	5,14	0,01	0,30	0,45	0,90
Banque Laurentienne	3,00	3,50	3,95	5,14	0,05	0,15	0,25	0,90
Banque HSBC Canada	-	3,60	4,45	5,39	0,75	0,40	0,70	1,05
Caisses Desjardins	-	3,49	3,95	5,14	-	-	0,60	-
Fiducie Desjardins	-	-	-	-	-	-	0,60	-
La Capitale	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	-	3,50	4,05	5,29	-	-	-	-
Promutuel	-	-	-	-	-	-	-	-

SOURCE: CANNEX

JOURNÉE PORCINE ANNUELLE

Les producteurs vont de mal en pis

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Je ne sais pas s'il faut être fait fort ou fou, mais probablement qu'à force de se priver, on arrive à survivre! »

De façon sarcastique et en gardant quand même le sourire, le producteur de porcs bien connu Victor Blais, de Compton, résume ainsi l'état d'esprit dans ce milieu agricole qui traverse une crise sans précédent depuis 2006.

Rencontré avec d'autres éleveurs dans le cadre de la Journée porcine annuelle tenue hier au Centre de recherche d'Agriculture Canada, à Lennoxville, M. Blais nuance un peu. « Depuis quelques mois, c'est un petit peu moins pire, en raison d'une baisse des prix des céréales. Mais avec tout ce qui a été accumulé de difficultés depuis les dernières années, c'est pas ça qui nous sort la tête de l'eau », dit-il.

La preuve, c'est bien le dernier sondage effectué en juillet dernier montrant que la situation financière des producteurs de porcs ne cesse de se détériorer. Plus de la moitié d'entre eux utilisent leur marge de crédit au maximum, 30 pour cent sont couverts de dettes auprès de leurs fournisseurs et près du tiers ont même arrêté tout remboursement du capital de leur prêt financier. Autrement dit, la

faillite continue de menacer. De 200 entreprises il y a une décennie à peine, il en reste à peu près la moitié en Estrie, où l'industrie porcine occupe la quatrième place au Québec. Ce sont les producteurs indépendants qui écopedent le plus.

Réduction des dépenses

Maladies dans le cheptel, chute des prix, modification au coût de production, les producteurs sont invités à la plus grande rigueur et à constamment penser en termes de réduction des dépenses et des coûts de production. « C'est bien beau à dire mais il y a une limite. La révision des coûts de production c'est rendu de couper dans la main-d'œuvre et de demander à ta famille de compenser, couper le peu de vacances et ainsi de suite », illustre M. Blais, qui a commencé la production en 1976, mais qui n'a pas eu le choix de se diversifier dans d'autres domaines pour arriver à joindre les deux bouts.

Néanmoins, à l'image du thème de cette journée « Comment naviguer dans la tempête? », les producteurs cherchent à garder le moral. « Il faut rester optimiste, voir les choses qui s'améliorent, comme l'arrivée d'une nouvelle direction à l'UPA, le programme de soutien à l'adaptation du gouvernement, la baisse du prix des céréales, les marchés qui sont



IMACOM, MAXIME PICARD

Comme plusieurs producteurs porcins, Victor Blais, de Compton, était présent à la Journée porcine annuelle tenue hier au Centre de recherche d'Agriculture Canada.

là, la demande pour du porc de qualité comme on sait le faire... Si on a réussi à se rendre où on est malgré toutes sortes de difficultés, c'est qu'on est là pour rester », soumet Bruno Bouffard, du secteur de Cookshire.

Toutefois, il plaide pour que le

gouvernement fasse preuve de plus d'ouverture, surtout auprès des producteurs indépendants. « Notre gros problème ce sont les liquidités. Si le gouvernement nous supporte en ce sens-là, on va sortir plus fort et c'est tout le monde qui va être

gagnant », signale M. Bouffard.

Faut-il le rappeler, selon les derniers chiffres de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, cette industrie fournit un produit intérieur brut (PIB) de 1,5 milliard \$ et emploie 24 000 personnes.

Bourse en bref

Sociétés Estrie	02-02-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	4.59	0.08	1.77%	81 677
Domtar Cp	89.45	0.54	0.61%	14 729

Indices Québec	02-02-12	Var.	Var. (%)	en 2012
Indice Québec 30	1340.93	-2.23	-0.17%	3.05%
Indice Québec 120	1398.12	-0.05	0.00%	3.66%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	02-02-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Servest Capital Inc.	75.00	2.50	3.45%	100
Industries Lassonde Inc.	69.74	0.64	0.93%	230
Corporation Pharmaceutique Nymox	8.68	0.55	6.76%	49 008
Domtar Cp	89.45	0.54	0.61%	14 729
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	77.22	0.50	0.65%	1 116 828
EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.	7.34	0.45	6.53%	44 888
Groupe BMTC Inc.	18.85	0.36	1.95%	2 085
Groupe SNC-Lavalin Inc.	52.85	0.35	0.67%	152 880
Technologies Interactives Mediagrip Inc.	16.75	0.35	2.13%	2 777
Corporation Minière Osisko	12.48	0.31	2.55%	1 614 889
Tembec Inc.	3.90	0.25	6.85%	130 108
Miranda Technologies	10.30	0.20	1.98%	8 859
Quest Rare Minerals LTD	3.49	0.19	5.76%	283 223
Aurico Gold	9.92	0.17	1.74%	1 016 277
Transforce Inc.	16.89	0.16	0.96%	237 320

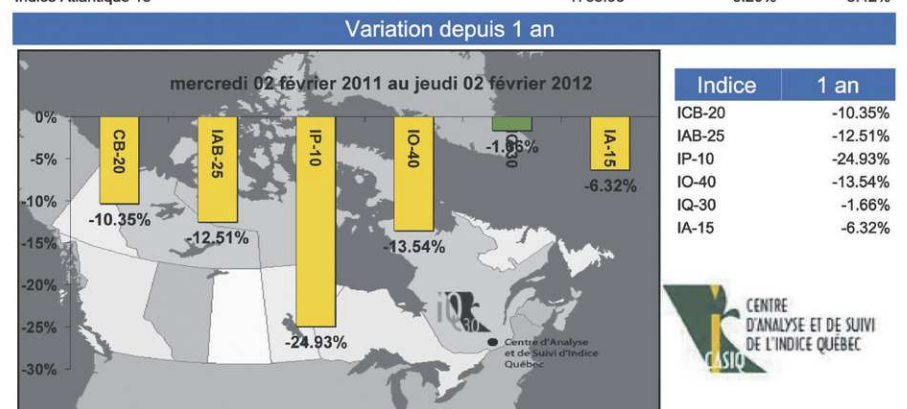
IQ-120 : Les plus fortes baisses	02-02-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Alimentation Couche-Tard Inc.	29.80	-0.58	-1.91%	252 304
Quincaillerie Richelieu Ltée	29.99	-0.51	-1.67%	15 430
Metro Inc.	52.80	-0.44	-0.83%	268 079
Cogeco Inc.	46.74	-0.42	-0.89%	2 800
Banque Nationale du Canada	75.57	-0.40	-0.53%	763 732
Banque de Montréal	58.43	-0.37	-0.63%	1 948 964
Banque Royale du Canada	52.93	-0.35	-0.66%	3 673 217
Molson Coors Brewing Company	43.35	-0.34	-0.78%	268 408
Banque Laurentienne du Canada	46.42	-0.31	-0.66%	38 332
Cogeco Câble Inc.	47.50	-0.25	-0.52%	33 725
Opmedic Group inc.	3.65	-0.25	-6.41%	3 453
Boralex Inc.	8.29	-0.24	-2.81%	79 630
Groupe CGI Inc.	20.65	-0.21	-1.01%	1 182 800
Quebecor Inc.	35.25	-0.20	-0.56%	42 668
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	21.97	-0.18	-0.81%	228 802



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IREC.

IQ-120 : Les plus actifs	02-02-12	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	4.72	0.00%	6 706 387
Banque Royale du Canada	52.93	-0.66%	3 673 217
Semafo Inc.	6.87	2.08%	2 359 727
Banque de Montréal	58.43	-0.63%	1 948 964
Corporation Minière Osisko	12.48	2.55%	1 614 889
Malaga Inc.	0.11	5.00%	1 461 230
Groupe CGI Inc.	20.65	-1.01%	1 182 800
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	77.22	0.65%	1 116 828
Explorations Sulliden Inc.	1.59	1.27%	1 062 685
BCE Inc.	40.68	0.00%	1 025 686
Aurico Gold	9.92	1.74%	1 016 277
Banque Nationale du Canada	75.57	-0.53%	763 732
Ressources MJXescor Inc.	0.28	-1.79%	741 600
Mitec Telecom Inc.	0.02	33.33%	614 500
CAE Inc	10.89	-0.73%	517 815

D'un Océan à l'autre ...	02-02-12	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1266.66	0.52%	1.58%
Indice Alberta 25	1036.85	0.10%	-1.56%
Indice Prairie 10	1423.56	-0.37%	-6.35%
Indice Ontario 40	1012.88	0.12%	-0.27%
Indice Québec 30	1340.93	-0.22%	2.66%
Indice Atlantique 15	1765.96	0.20%	3.42%



ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8



DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec 250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



FINANCES
Rubriques 330 à 340



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356



Le site des petites annonces de **La Tribune**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

1557 VENUS, FLEURIMONT, bungalow 3 c.c., cuisinette, salle à manger, boudoir, solarium, sous-sol aménagé. Très beau terrassement avec piscine. 203,000\$. Inf.: 819 569-3723, cell: 819 570-4333, bur.: 819 823-4333.

6 PROPRIÉTÉS À REVENUS



Richard Blain
Courtier immobilier
819 571-9261
819 820-0777

IMMOBILIER
Agence Immobilière

MAGOG, duplex, 1 x 5 1/2, 1 x 6 1/2, rénové, garage détaché. Idéal propr. occupant. Prix 199 900 \$, faut voir!

OUEST, 5 log., 1 x 3 1/2, 4 x 4 1/2, chauff. électr. aux frais des locataires. Toit élastomère, 4 ch.-eau changés, propre! Prix 369 000 \$. Rev. 29 760 \$. 2614886

8 CONDOMINIUMS À VENDRE

CONDO 6 PCES MAGOG, 205 000\$, 3 c.c., aire ouverte, véranda 4 saisons, a/c, comptoir granit, 3 stat. ext. + garage. 819-769-3587.

10 MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON 24 X 32, 2 étages, à La Patrie (21 Ch. Labonne), entièrement rénovée, 1 bijou! 3 c.c., 2 s. bain avec ardoise, puits art. 2012, fosse septique 2011, plomberie, cuisine, tout est neuf. Garage 30 x 40, Vue panoramique sur le mont Mégantic. Très bon prix. Transfert. Tél: 819 823-9865.

14 BORD DE L'EAU

MAGNIFIQUE COTTAGE au petit lac Brompton, avec pleine fenestration sur l'eau. 5 étoiles pour les amoureux de la nature. Faut voir! 819 276-0523.

20 TERRES, TERRAINS

9 terrains près CHUS Hôtel-Dieu, prêts à constr., zoné 1-2-3 ou 4 log., trav. perm. incl. Belle vue. 68 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

LAC LOVERING, terrain de 100 pieds de façade par 150 pieds, bien situé. Incluant accès au lac d'un valeur de 3000\$. Prix : 34 500\$. Tél.: 450 321-0545, 450 522-9611.

TERRAIN 220 X 220, route 222, St-Denis de Brompton, près Rona. Tél: 819 846-4370.

TERRAIN pour 2 ou 3 log., près de l'université et 410, travaux perm. inclus, bon secteur, 8.25\$/pi.ca. 819 823-2849; 819 823-2965.

22 FERMES

A SAINT-NICÉPHORE, 4 min. de Drummondville. Terre à bois, érablière, 55 acres, clé en main. 550,000\$. Tél: 819 398-1133.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER

1^{er}, maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

LUXUEUX, IMMENSES
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS

Style condo, armoires bois, clim., asp. central. Rue Brulotte, près du CHUS, rue des Coquelicots, coin Chalifoux et 11^e, près de l'Hôtel-Dieu. Possibilité de bail pour 2 ans et +

819 437-5579; 819 993-9003
www.loyersherbrooke.com

À QUI LA CHANCE?
Appartements rénovés

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
chauffés, eau chaude
819 569-8236 ou
819 861-4142

1015 Quatre-Saisons, 3 1/2, 4 1/2, **MOIS GRATUIT**. Chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. Bienvenue! 819 566-8153.

1130, 13e AVENUE NORD
3 1/2, 4 1/2, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

1195 JARDINS-FLEURIS. Grands 3 1/2 et 4 1/2 à 550\$/mois tout inclus. Libre immédiatement. Info: 819 620-6785, 819 578-5445.

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près services, cul-de-sac. 819 575-3150, 819 562-2945.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près des services. 819 562-2945, 819 575-3150.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 spacieux, libres juillet, const. 2008, air clim., asp. central, lave-vaisselle et plus. Tél: 819 563-5460 / 819 570-0029.

3 1/2, 4 1/2 chauffés, eau chaude. Près des Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 432-6914.

3 1/2, 4 1/2, chauffés, eau chaude, près des services. **MOIS GRATUIT**. 819 823-2267

3 1/2 TOUT INCLUS, 1er plancher, près Cegep & CHUS, porte patio, entrée lav.-séch., stat., libre imm., 480\$/ms. 819 432-1233

3 1/2 TRÈS PROPRE, CHAUFFÉ, EAU CHAUDE incluse, frais peint, armoires et céramique neuves, entrée lav.-séch. (poss. de fournir appareils), près d'un parc, rue sans issue, très tranquille. **Disp. juin ou juillet**. 530\$. Tél: 819 432-7068

4 1/2, chauffé, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 575-3261.

4 1/2, MOIS GRATUIT. À partir de 535\$ chauffés, eau chaude, près des services, autobus. 819 562-2945.

4 1/2 MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, accès fauteuil roulant. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. 819 829-1781, 819 562-2945.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4 1/2, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 820-8308, 819 416-0949.

4 1/2, MOIS GRATUIT, chauffés, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. 819 562-2945, 819 829-1781.

4 1/2, MOIS GRATUIT, tout inclus, cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 432-1641, 819 822-3818.

4 1/2, RUE CHALIFOUX, 2e étage, ch., eau chaude, pl. fl., très propre, 1 stat., tranquille. Idéal pers. 50 ans et +. **PAS D'ANIMAUX**, enquête pré-loc. 819 566-4437, 819 849-6637

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4 1/2 STYLE CONDO

Près du CHUS, tranquillité. 806 Des Lys, face aux Résidences Soleil. 819 812-4997, 819 238-1666

4 1/2 TRÈS PROPRE, CHAUFFÉ, EAU CHAUDE incluse, frais peint, armoires et céramique neuves, entrée lav.-séch. près d'un parc, rue sans issue, très tranquille. **Disp. juin ou juillet**. 605\$. 819 432-7068

654 PRINCE-RUPPERT. Style condo 4 1/2, 1er étage. Libre. Entrée + stat. privés. Près services, écoles, parc Bureau et Hôtel-Dieu. 700\$ rien d'inclus. 819 572-8410.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

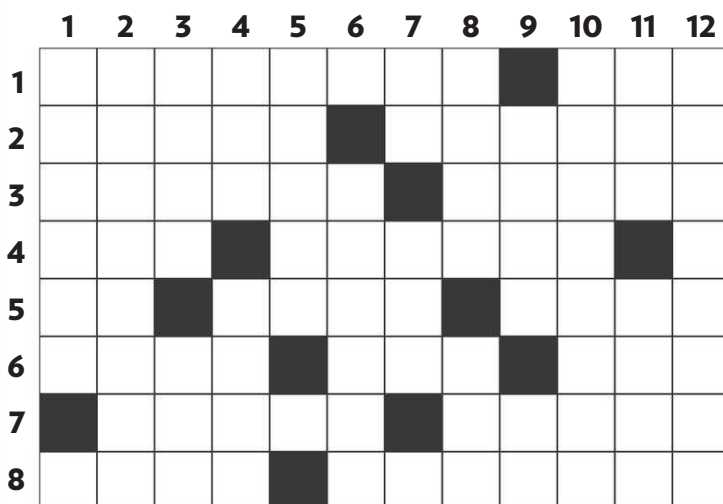
6 1/2 CHAUFFÉ, EAU CHAUDE, très grand, micro-ondes et lave-vaiss. inclus, chambre froide, îlot et verrière pouvant servir de bureau, bois fr., flottant et céram., remise et stat. 860\$/mois. Libre mars ou avril. 819 823-8531.

FÉVRIER GRATUIT! BEAU 3 1/2 semi-meublé, près de tous les services, du CHUS et à 10 min d'autobus de l'U de S, 438\$/mois tout compris, sauf tél. et Internet. Buanderie disponible dans l'imm. Env. tranquille. Idéal pour étudiant(e). Guillaume : 819 346-3004.

PROMOTION EN VIGUEUR

5 1/2 neufs avec garage, luxueux, style condo, 1300 pi car. 819 212-7690.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

- Toucher ce qui est autour de soi pour se guider. – Transmis par la parole.
- Qui est allongé et arrondi, un peu comme un oeuf. – Qui débute, qui a peu d'expérience.
- Qui n'a pas atteint l'âge de la majorité. – Envie très forte de quelque chose.
- Donne des coups répétés à quelqu'un. – Expriment leur opinion lors d'une élection.
- Indique une addition. – Frayeur. – Habitation traditionnelle des Indiens.
- On peut y mettre de la glace et une bouteille de champagne. – Meuble de

repos. – Expression du refus.

- Qualité de ce qui forme un tout. – Sert à immobiliser le navire.
- À proximité. – Description détaillée de la façon de préparer un mets.

VERTICALEMENT

- Fosses creusées dans la terre pour enterrer des morts.
- Personne qui pilote un appareil volant.
- Adverbe indiquant une grande quantité. – On le dit têtue.
- Interjection qui sert à encourager le toréador.

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

– Adverbe signifiant après cela, ensuite.

- Qui vient juste d'être achetée.
- Avancer en tournant.
- Marque la manière. – Action de mettre de l'ordre.
- Traîne ça et là, souvent avec de mauvaises intentions. – Exprime un bruit sec.
- C'est la source d'énergie qui fait fonctionner les éoliennes. – Indique une négation.
- Que l'on peut voir ou entendre nettement.
- Dans le lieu où l'on est. – Abri naturel ou artificiel pour les navires.
- Menée à son terme, finie.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	T	A	I	N		C	O	C	O
2	L	I	E	R		S	E	C	O	U	E	S
3	E	C	R	I	T	S		R	U	I	N	E
4	M		E	C	O	U	T	E	R		T	
5	E	T		H	U	E		D		C	A	P
6	N	O	T	E	S		H	U	M	O	U	R
7	T	I	R		S	C	O	L	A	I	R	E
8		T	I	R	E		P	E	I	N	E	S

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

5½ STYLE CONDO, libre immédiatement. Situé au 108 Oxford. Tél. 818 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
SECTEUR UNIVERSITAIRE PROMOTION
2705 Galt ouest, app. 202
819 679-5049, 819 566-1745

1½, 3½, 4½ chauffés, eau chaude, MOIS GRATUIT. Béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur. 819 569-6900, 819 432-6914.

*** 1 BEAU 3½-4½ JUILLET ***
1x4½ libre imm. Endroit propre/tranquille. Tout rénové, de qualité supérieure, pl. céramique et flottant, comptoirs neufs, frais peint. Clientèle de choix. Boisé. 819 346-7148.

1 MOIS GRATUIT - 3½ - 4½ - 5½
À partir de 448\$. Près de l'université, secteur paisible. Libres. 819 566-8328, 819 432-6914

1 MOIS GRATUIT sur bail débutant avant le 1er avril, min. 12 mois. Logement rénové. 819 820-2286, poste 1. Faites une visite à: www.distributionsmatinales.com

2½-4½ rénovés, secteur UdeS, endroit tranquille, près services, stat., libre. 395\$-550\$ tout inclus. 819 571-5593 ou 819 562-8876.

3½, 4½, 5½ NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1410 De l'Escarpe Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

3½, 4½ GRANDS - BEAUX - MODERNES
Accès handicapés. Près services, rénovés, peinture, céram./flottant. Libre. 819 821-3993, 819 446-5683, 819 572-0407, 819 846-4826

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

4½, 535\$; 3½, 525\$
1125 des Seigneurs
Possibilité chauffés, tranquille. Près services, univ. et mt Bellevue. Tél. : 819 578-3083.

4½, chauffés, eau ch., éclairés, entrée lav.-séch., Galt O., Larocque, St-Martin, Bruno Dandenault. 819 563-0290, 819 822-1600
www.gestionduverseau.com

4½ PCES, 490\$/ms, ch., eau ch., ent. lav. séch, buanderie, mois courant gratuit, poss. semi-meublé et d'un 2e mois gratuit selon le bail. 819 346-5183.

4½ RÉNOVÉ, chauffé, eau chaude, éclairé, entrée lav.-séch. 1480 Larocque. Libre immédiatement. 819 563-0290, 819 822-1600.

APP. S.D.R.
916 RAOUL-BRUNEAU
3½ chauffés, eau chaude, entièrement rénovés
Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

GRAND 3½, près Université et services, 440\$/ms, ent. lav.séch., stat., Etudiants et retraités bienvenus. 819 346-5183.

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS
Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus.
819 572-1080

TRÈS GRAND 3½, ent. lav.-séch., stat., ch. éclairé, eau ch., frais peint, dans duplex, pas d'animaux, libre imm., 470\$. 819 620-4315.

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

3½ - 4½ -5½ SECTEUR ST-ÉLIE, - 1 MOIS GRATUIT - endroit tranquille, disp. imméd. Pas d'animaux. CONCIERGE RECHERCHE. Tél: 819 560-2849.

3½ DANS TRIPLEX, entrée lav.-séch., coin tranquille, près dépanneur et bus. Libre 1er juillet. 455\$/mois. Alain: 819 820-5701.

4½ ET 5½ GRANDS, secteur Rock Forest.. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

4½, luxueux dans demi sous-sol d'une grande maison 2010, ensoleillé, pl. chauffant. Le tout pour 695\$/mois chauffé et éclairé. Patrick 450 494-0440. Caroline 450 494-2534.

4½ TRÈS GRANDS, STYLE CONDO, rue Pavillon. Pl. flottant, 2 stat., libres imméd. À partir de 600\$. 1 mois gratuit. 819 574-7656.

BORD DE L'EAU, R. Forest. 4½ très grands, style condo, pl. bois franc, foyer. Piste cyclable. 725\$. Libres imm. 819 571-3444, Pierre.

GRAND 5½, libre 1er juil. const, 2010, insonorisé, éch. d'air, 2 balcons, 2 stat., cul-de-sac, 780\$/ms. 819 347-3208.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½
BANQUE DE LOGEMENTS
Vaste choix, service gratuit.
745 McGregor, suite 101
819 820-4341, 819 566-1745

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
PLACE ANNIE
APP. PLACE MCGREGOR
Bureau 745 McGregor, app. 101
819 679-5058, 819 566-1745

3½, libre imm., 3e étage, pl. bois fr., gr. luminosité, lav.-séch. au sous-sol, 475\$ eau ch. inclus, pas d'animaux. Tél: 819 578-0797.

4½ - 2575 DE LA LAURENTIE. Chauffés, eau chaude. Face au parc. 580\$ / mois. Libres imm. 819 563-9137 ou 819 346-2909.

4½, 615 MCGREGOR, 1 mois gratuit, chauffés, eau ch. fournie, imm. propre et tranquille, près Carrefour. Libres. 819 437-8088

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

4½ DUPLEX
très propre, libre 1er mai, 610\$/mois rien d'inclus. Tél: 819 679-8747.

4½, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffé, eau chaude fournie. Libre imméd. Info : 819 575-0760

4½ LIBRE JUILLET OU AVANT, au 1er, dans 6 log., locataires qualité, 1 stat., 550\$ rien d'inclus. 819 563-5460 / 819 570-0029.

4½ RUE CATE, 1er étage, libre immédiatement, 480\$m / mois non chauffé. Pas d'animaux. Tél.: 819 822-1356 ou 819 573-0883.

4½ STYLE CONDO, 1 mois gratuit, 2630 Prospect et 105-135 Candiac, libres imm. Flottant, entrée privée, éclairés. 819 437-8088

6½ RUE VICTOR-DUPUIS. Sur 2 étages, poêle à bois, garage, syst. alarme, aucun tapis, pas animaux. 985\$. 1 mois gratuit. France 819 575-6979, Samuel 819 349-6422

7½ - VUE MAGNIFIQUE - Complètement rénové : cuisine, s. bains et pl. bois franc. Balcon 13x24. Non-fum. Pas d'animaux. Pers. sérieuse. Poss. de bureau pour professionnel. Libre immédiatement. Tél. : 819 679-1437.

BEAU GRAND 5½, avec foyer, plafond cathédrale, 3e étage, grand stationnement. Près du Carrefour. Tél. : 819 849-4480.

LUNIK
IMMEUBLE DE PRESTIGE
165 rue De Candiac
1½, 3½, 4½, 5½
Chauffés, eau ch., piscine int., ascenseur
819 574-6778, 819 566-6778
www.laureatrichard.com

WOW !!!
chaleureux 5½ style condo de luxe, entrée avec marquise, 2 s.b., a/c, tranquille, pas d'animaux, non-fum. Idéal pers. d'âge mûr et responsable.
Unique en ville!
À voir absolument, 975\$. 819 565-9971.

58 MAISONS À LOUER

À WOTTON, 882 rue ST-JEAN
À louer ou a vendre. Libre, garage. Références, dépôt. 819 565-3546

58 MAISONS À LOUER

MAGOG, près autoroute 10, maison meublée, 3 c.c., 2 s.b., sous-sol fini, pl bois franc, grande fenestration, terrain boisé, remise, sect. tranquille, libre imm. Réf. exigées. Pas d'animaux. 1300\$/mois. Tél: 819 843-8851, 819 212-3175.

66 CHAMBRES À LOUER

BELLES CHAMBRES FRAIS PEINTES
De 275\$ à 300\$ / mois tout compris. 869 King O. 819 432-7068, 819 564-6662.

CENTRE - TOUT INCLUS
Au mois: 250\$ et plus ou à la semaine: 75\$ à 100\$/sem. 819 674-7379 ou 819 345-3637

CHAMBRE, 680 RUE DRAPEAU
Duplex, s.-meublé, bus univ., 320\$/mois + frais. 819 562-8389; 819 574-6437

DANS MAISON RÉSIDENTIELLE, tout compris, stat. Internet. au 1322 rue de l'Ontario. 300\$/mois. 819 563-3056, 819 569-9759

74 CHALET À LOUER



Magog - Club Hermitage
Charmant chalet, 5 ch. à c., foyer, meublé et équipé, ménage inclus, impeccable. 2500 \$/mois (nég.) + cotisation club. Juin 2012.

514 849-3000, poste 42

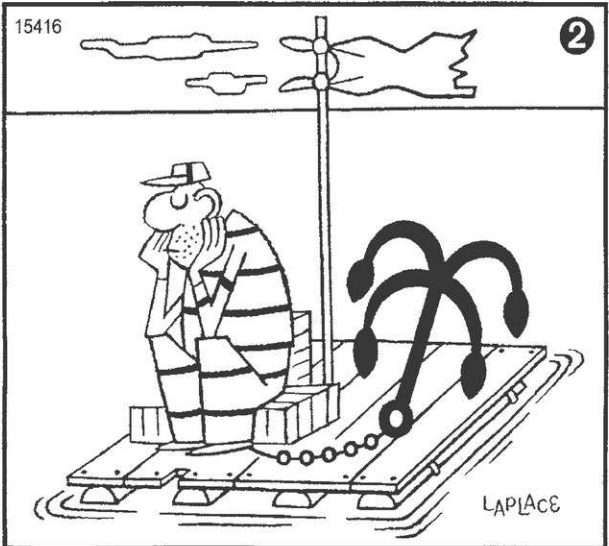
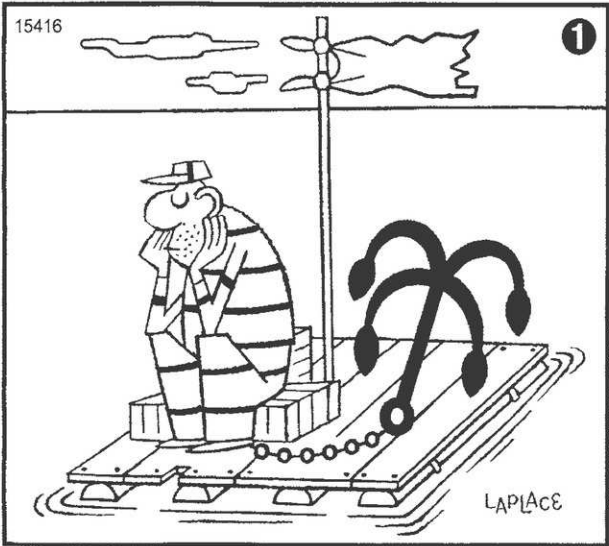
2809321

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAUX À LOUER (3)
1500 pi car, 2000 pi car, 3500 pi car
Info. : 819 564-2171

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- 1 Forme de la veste derrière la tête de l'homme. 2 Bande noire non indiquée sur la manche droite. 3 Une caisse plus haute dans le dos de l'homme. 4 Dessus de la petite caisse de gauche. 5 Un maillon en moins à gauche sur la chaîne. 6 Le joint de planche sous la pointe gauche de l'ancre. 7 Rondin de droite plus court sur l'arrière du radreau. 8 La forme du drapeau est différente.

NOIHTOS

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VOTRE HOROSCOPE



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

C'est le temps d'exposer clairement vos arguments. Étant donné que le Soleil et Mercure sont conjoints dans votre Signe, les éclairs de génie sont loin d'être exclus. La pertinence de votre discours vous fait redoubler de charisme, ce qui amène les autres à s'intéresser doublement à vous. En cette étape anniversaire, ceux qui doutaient de vos capacités pourraient même se rallier à votre cause.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Suite à une brève apparition l'année dernière, Neptune est de retour en Poissons, et cette fois c'est pour longtemps, jusqu'en janvier 2026! Votre inspiration et vos capacités intuitives bénéficieront largement de ce long transit. Aujourd'hui, la Lune en Gémeaux peut semer un doute dans votre esprit. Rassurez-vous, l'incertitude ne perdurera pas. Demain, vous saurez exactement à quoi vous en tenir.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Étant donné qu'il y a des gens qui aimeraient recevoir davantage d'attention de votre part, il pourrait s'avérer bénéfique de vous tourner vers les autres. Une personne souhaite se dévoiler (!), et n'attend que vous lui posiez des questions afin de pouvoir y répondre. Un entretien chaleureux peut vous amener à faire une découverte fascinante à son sujet... Peut-être vous révélez-vous à votre tour.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Notre ennemi ne nous quitte jamais, parce que notre pire ennemi, c'est nous-même. L'influence de la conjonction Soleil-Mercure en Verseau peut rendre votre regard sur vous-même assez sévère. Vous devriez faire preuve d'un peu plus d'indulgence à votre propre égard. Concentrez-vous sur les traits de caractère qui vous plaisent et assouplissez toute tendance au



GÉMEAUX

perfectionnisme. DU 21 MAI AU 21 JUIN

Créant un climat qui vous est bénéfique, le cycle de la Lune encore en Gémeaux influence favorablement la réceptivité des gens à l'endroit de vos suggestions. Vous gagnerez à émettre des propositions, car la pire chose serait de demeurer dans l'ombre aujourd'hui. Si vous voulez pouvoir profiter de belles occasions, il faut commencer par vous manifester.



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Le temps est précieux et plus que jamais il est primordial de le gérer efficacement. Ne vous culpabilisez pas si vous croyez ne pas en consacrer suffisamment à autrui. Les personnes à qui vous accordez votre compagnie sont privilégiées, peu importe comment cela se traduit en heures et en minutes. Il est impossible de propager le bonheur sans commencer par vous occuper de vous.



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

La conjonction Soleil-Mercure en Verseau vous place dans une période de planification et de préparation. Le mois de Février 2012 n'est pas sans présenter de défis, mais si vous les relevez en faisant appel à votre bonne volonté, vous pouvez mettre en place de nouvelles fondations qui amélioreront la qualité de votre quotidien. Un entretien peut être décisif. Assurez-vous d'avoir le mot juste.



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Fragilisant l'opposition de Mars et de Vénus dans votre axe zodiacal, le cycle de la Lune en Gémeaux peut soulever quelques contradictions dans vos relations interpersonnelles, plus particulièrement en ce qui concerne vos liens affectifs. Vous gagnerez probablement à vous laisser guider par la logique rationnelle de votre esprit plutôt que par l'élan impulsif de vos émotions.



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Étant donné que les secrets finissent souvent par se faire savoir, vous ne devriez rien cacher aux personnes de votre entourage. Grâce à l'appui de la Lune en Gémeaux, voici un vendredi pour parler franchement et pour faire des aveux. La réaction des autres risque même de vous surprendre; et cette bonne initiative de votre part peut les inciter à vous faire des confidences à leur tour.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

En plus de rendre la communication plus laborieuse, la conjonction Soleil-Mercure en Verseau, au carré de votre Signe, peut vous donner l'impression que certaines affaires sont mal définies. Toutefois, vous ne perdez rien pour attendre: la Lune passera en Cancer dès demain, autre Signe d'Eau, ce qui vous donnera l'occasion de faire un bond vers l'avant ou de faire d'une pierre deux coups.



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Alors que la Lune poursuit sa visite mensuelle en Gémeaux, vous avez l'opportunité de terminer la semaine en effectuant des gains faciles. Tout indique qu'il est temps de vous attaquer à tout défi qui requiert le meilleur de vous-même. Ne permettez pas à l'apparente rigidité de certains cadres pré-établis de vous dissuader. Il y a beaucoup d'esprits qui rêvent des changements que vous proposez.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Où il y en a deux, qu'un troisième ne vienne. Il faudrait probablement éviter de vous rendre chez quelqu'un à l'improviste aujourd'hui. Assurez-vous plutôt que votre présence ait été réquisitionnée avant de vous présenter quelque part. Inversement, ne faites rien qui puisse encourager quelqu'un dont la présence chamberdrait vos plans à se joindre à vous.

LE SUDOKU

						5		
		8		2				7
	6	4		5			2	1
4				1	7	9		
1			5					8
5	2							3
	1		7					
			8					
		2			9			4

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2024

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

1	7	6	2	5	8	3	9	4
4	5	9	3	6	1	8	7	2
3	2	8	9	4	7	6	5	1
8	4	1	5	9	6	7	2	3
7	3	2	8	1	4	9	6	5
6	9	5	7	2	3	1	4	8
2	8	3	6	7	5	4	1	9
5	6	4	1	3	9	2	8	7
9	1	7	4	8	2	5	3	6

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary 2023

LES MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

3 février 2012

No 3177

HORIZONTALEMENT

- Idée qui revient sans cesse - Des dessins et du texte.
- Rend un culte à un dieu - Assaisonner.
- Qui est destinée à faciliter la découverte de la vérité par un tribunal.
- Auteur italien - On y enseigne.
- Indique le moyen - Obtiennent - Pièce d'une charrie.
- Vacancier - Sa piqure est douloureuse.
- Adresse d'une ressource Internet - État harmonieux.
- Bruissement léger, prolongé - Lentilles.
- Un bouc, par exemple - Tire du sommeil.
- Ruminants - Corrélation.
- Citer.
- Se présenter devant un juge - Dans la lune.

VERTICALEMENT

- Morceau déchiré d'une étoffe - Marque la similitude.
- En Europe ou en Afrique - Habituelles.
- Sa teinture est un désinfectant - Criant.

- Vêtement chaud - Peut être viagère.
- Premières matières fécales du nouveau-né - Se dit à Londres.
- Façon de s'habiller.
- Le petit écran - Extinction de la douleur.
- Racine d'Amérique du Sud - On y place une balle - Au bas de la page.
- Petit lama des Andes - La Sardaigne et la Sicile en sont.
- Savante - Désigner.
- Parle d'une voix tremblotante - S'exprime verbalement.
- Met droit - Assemblée.

■ SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	T	I	C	I	P	A	T	I	O	N
2	B	E	A	G	L	E	S	O	N	D	E	
3	O	Z	O	N	E	T	O	N	N	E	R	
4	M	N	O	A	R	N	E	U	F			
5	I	D	R	E	S	I	N	E	R			
6	N	O	Y	E	S	M	A	S	H			
7	A	R	A	F	I	E	R	I	D	E		
8	B	L	O	C	U	S	R	E	L	I	T	
9	L	O	U	R	E	T	E	X	A	N	E	
10	E	T	R	I	L	L	E	O	R	E	S	
11	E	T	E	L	E	L	U	D	E	N	T	
12	A	R	S	E	N	A	L	E	S	T	E	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LE MOT PERDU

ENERGIE - Un mot de 9 lettres

N	A	V	I	R	E	E	N	N	A	P	R	I	S	E
R	I	E	L	E	C	T	R	O	D	E	C	R	O	F
E	R	E	R	O	F	N	O	I	X	A	C	C	U	R
B	E	A	L	I	A	I	T	T	F	N	L	M	E	E
E	B	R	T	P	U	E	I	A	E	I	H	S	F	R
W	U	C	E	O	F	D	R	C	E	O	L	N	E	I
T	A	R	E	P	M	U	N	A	I	N	D	U	I	T
S	T	T	N	E	M	E	S	I	G	A	L	L	O	N
U	H	U	T	P	S	A	F	E	R	E	S	E	A	U
N	P	O	U	S	S	E	R	S	E	C	T	E	U	R
O	A	Z	E	R	I	U	C	E	N	V	O	L	T	O
T	N	A	L	O	S	I	F	U	E	L	N	K	O	T
O	O	M	N	I	E	O	L	I	E	N	N	E	E	O
M	D	S	N	R	I	T	N	E	V	R	E	S	E	R
T	E	E	C	L	A	I	R	A	G	E	L	I	P	E

ACCU
ACTIF
AERAGE
AMPERE
ANION
ANODE
ATOME
AUBE
AUTO
CATION
COKE
CUIRE
ECLAIRAGE
ELECTRODE
ENERGIE

EOLienne
ESSENCE
FER
FEU
FIL
FORCE
FORER
FUEL
FUSEE
GALLON
GISEMENT
INDUIRE
INDUIT
ISOLANT
MAREE

MAZOUT
MOTO
NAPHTA
NAVIRE
NOIX
OHM
OPEP
PANNE
PILE
PLEIN
POUSSER
PRISE
RESEAU
RESERVE
ROTIR

ROTOR
SCIEN
SECTEUR
TESLA
TIRER
TONNE
TONUS
TREPAN
USINE
VENT
VOLT
WATT
WEBER

Solution du dernier problème : ASCENDANCE

3 février 2012

No 2934

104
AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS

Vendons pièces usagées. 819 569-0733

ACURA RL 2000

3,5 litres, tout équipé, noir, moteur et pneus neufs. Tél.: 819 475-2883.

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4.

Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilesbrisson.com

FORD FOCUS 2010 SEL,

complètement équipé, autom., garantie Ford, accidenté léger arrière gauche, valeur 14,700\$ pour 7900\$. Tél: 819 822-8815.

HYUNDAI ACCENT 2010,

4 portes, man., radio CD, sièges rabattables, 11 000 km. Prix: 7800\$. Tél.: 819 846-4370 ou 819 846-0020.

LE MEILLEUR PRIX

Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

PONTIAC TORRENT 2009,

traction intégrale, tout équipé, 52 000 km, parfaite condition, marchepied et roues d'été chromées + roues d'hiver. 16 500\$. Tél.: 819 820-4090.

106
VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

KIA SPECTRA 2003, 119 000 km, gris métallique, plusieurs réparations récentes avec factures à l'appui, 2300\$ possibilité échange contre petit VUS. 819 212-8013

130
MOTOS, SCOOTERS

HARLEY DAVIDSON FLH ULTRA 2007 CLASSIC, 16 000 km, 'full' chrome 17,200\$. Tél.: 819 822-9371

151
PERSONNEL DEMANDÉ

AIDE-CUISINIER(ÈRE)

Restaurant-terrasse saisonnier, temps plein, jour, soir et fin sem. Expérience un atout. Envoyer votre c.v. au: 6805 Rte Louis S St-Laurent, Compton, Qué. J0B 1L0.

ALIMENTATION

STÉPHANE TREMBLAY
RECHERCHE UN
GÉRANT de viandes

mimum de 3 ans d'expérience, en tant que gérant. Poste à temps plein. Faites-nous parvenir votre C.V. par courriel à: smp8048p@provigo.ca

AVON VOUS OFFRE UN CADEAU DE 50\$ EN DEVENANT REPRÉSENTANTE

819 573-5378

CAMELOT
DEMANDÉ

adulte, en auto, pour la livraison de

LA TRIBUNE

dans le secteur du Vieux Nord Sherbrooke. Doit posséder un petit véhicule. Travail tôt le matin. Livraison du lundi au samedi. (SN) 819 564-5466

CAMELOT
DEMANDÉ

Jeune ou adulte pour le journal

LA TRIBUNE

à Sherbrooke pour les rues Memphremagog et Yamaska (CO)

819 564-5466

151
PERSONNEL DEMANDÉ

CAMELOT
DEMANDÉ

Jeune ou adulte pour le journal

LA TRIBUNE

à MAGOG pour les rues Ruisseau Rouge, Maisonneuve et Champlain (SC) 819 843-9904, 819 868-3614 (laisser message)

CAMELOT
DEMANDÉ

Jeune ou adulte pour le journal

LA TRIBUNE

à VALCOURT pour les rues Blanchard, Cousineau, de la Samarre, des Érables, du Paul et Langlois. (YD) 1 450 375-4555 # 529 1 800 282-5232 laisser message

CUISINIER (ÈRE) - SERVEUR (EUSE)

« Short order », casse-croûte à Sherbrooke. Expérience sur la plaque demandée. Soirs de fins de semaine (25 heures approx.) Apporter C.V. au Resto Charles Luncheonette, 1295 Belvédère Sud.

(D.C.E. TRANSPORT ENR.) Urgent! Urgent!

Avons besoin (3 chauffeurs) avec (Econoline ou allongé), dû à l'expansion de la compagnie.

(URGENT - URGENT)

Bonne connaissance de la ville de Sherbrooke et les environs. 819 562-1899 / 819 432-1249

IMMEUBLE DE PRESTIGE RECHERCHE HOMME A TOUT FAIRE

Habile en rénovations (plomberie, électricité, planchers, céramique). Envoyer C.V. par fax au 514 509-6954.

LIVREUR
MOTORISÉ
DEMANDÉ

pour le journal

LA PRESSE

dans Sherbrooke Nord Travail tôt le matin. Doit posséder un petit véhicule. Livraison du lundi au samedi. Remplacement pour 2 mois. (SN) 819 564-5466

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

disponible rapidement, expérience en Word, Excel et anglais un atout. Environ 32 hres/ semaine. Tél: 819 820-9444.

162 ANIMAUX

ADOPTION 4 & 5 FEVRIER: chats du Refuge Projets O'Poil, à la Grande Ménagerie de Sherbrooke, 3175 King ouest.

164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

LIT AJUSTABLE de marque Leggett Platt, matelas Mirabel modèle Privilège, 39 x 80, tête et pied ajustables avec option vibration, valeur 1900\$ pour 800\$ peu négociable. Info, tél. après 12 h: 819 820-0225.

168 ORDINATEURS

* CONNEC-T *
Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc. 819 346-5755

210 TRACTEURS

TRACTEUR FORD 1984, mod. 1310, cabine de cie, 3 cyl., diésel, chargeur avant et pelle arrière sur 3 points, 4X4, 270 h, comme neuf. 14 975\$ accepterais échange. 819 572-2594

214 ÉQUIPEMENTS DE RESTAURANT

EQUIPEMENT DE RESTAURANT complet: banquettes, lampes, poêle, réfrig., lave-vaisselle, plaques stainless, etc. 819 475-2883.

215 ÉQUIPEMENTS DE COMMERCE

ÉQUIPEMENT DE CRÉMERIE COMPLET
Équipement de Gélato complet, état neuf. Fin de bail. 819 475-2883

218 MACHINERIE ET OUTILLAGE

PRESSE-DRILLE RADIAL perce sur 360° et 16 po diam., ½ hp + table et "stand" comme neuve ,valeur 550\$ pour 250\$. 819 868-6905

PROFILEUR AIGUISEUR

à couteaux 8 po largeur, 1hp. Béligneuse simple 15 hp, 550 v. 450 791-2749, 450 230-3639.

220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

FAUT VOIR!
Portes de pin clair à partir de 55\$. Plancher de pin rouge à partir de 1,69\$ pi car. Lambri de pin graine B à demi prix.
Le spécialiste du pin
1837 Galt Est, 819 346-2525

VIEILLE BRIQUE,

vieux plancher de bois franc. Système de chauffage à air forcé avec réservoir à huile 819 573-0198/ 819 822-9371

244 DIVERS À VENDRE

LIT TUBULAIRE 39 po. blanc: 30\$. 2 T.V. 19 po: 10\$ ch. Table de travail en coin: 20\$. 819 564-0910, 819 212-4040.

262 ASTROLOGIE

ASTROLOGIE, TAROT, VOYANCE
Rabais St-Valentin. 819 563-3603

CARTOMANCIE

cartes et tarots. Sur rendez-vous, MIREILLE: 819 877-3448.

264 ESCORTES

1 204 205-0028
DISCRÉTION
Elles se déplacent et reçoivent
819 943-9299 24/7jrs
Engageons 18 ans et + ainsi que réceptionniste et chauffeurs
www.EscortesXpress.Com

1 204 206-0035
DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
8 1 9 5 7 5 - 1 3 4 0

266 MASSAGES

MASSAGE
CHINOIS

7 jours/semaine, 9 h à 23 h
819 348-0183
460, rue King Est, Sherbrooke

ACCORDE-TOI UN BIEN-ÊTRE AVEC UN MASSAGE (DÉTENTE) 819 821-4509 avec reçus.

AIME-TOI D'ABORD... MASSAGE + DOULEURS PHYSIQUES Vue sur l'eau. Liane: 819 573-5297

BRITANY
Tél.: 819 791-2933

DOUCEUR ET SENSUALITÉ
En visite pour 3 jours seulement. Très jolie femme, forte poitrine. 450 204-4756

DOUX ÉTALON DE RETOUR EN VILLE POUR VOUS MESSIEURS CHAUD ET SENSUEL. 819 238-0125

JULIE, 47 ANS, GRASSETTE, 7/7 819 791-3996

*** MARILOU ***
Massage sensuel en toute discrétion. 819 562-3757

MASSAGE ÉROTIQUE
POUR HOMME, PAR HOMME 24h/24h 7 jours/7. 819 791-3037

266 MASSAGES

MASSAGES
TEL: 819 239-4576 SOIR.

POUR VOUS MESSIEURS, 40 ANS ET + NATACHA 819 575-6304 De 9 h à 19 h

TU VEUX TE RÉCHAUFFER VIENS DANS MON BAIN TOURBILLON !!! 819 239-5779

308 GARDERIE, GARDIENNAGE

GARDERIE AU COIN DES P'TITS BOUTS-CHOU. Ouverture mi-février 2012, secteur est, près du CHUS, 25\$/jour, avec remboursement anticipé. Réservez tôt. Tél: 819 565-5734, demander Sylvie.

311 CONSTRUCTION, RÉNOVATION

VENTE ET INSTALLATION de portes et fenêtres, prix très compétitifs, estimation gratuite. Aussi rénovation intérieure, travail propre et de qualité. 819 820-4168.

312 DÉNEIGEMENT

SERVICE D'ENTRETIEN JOSÉ
Déneigement rés. et comm., avec tracteur, avec souffleuse et 4x4. Epandage d'abrasif. Tél.: 819 822-2895

320 SERVICES DIVERS

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! 819 571-1602.

ENTREPRISES KBM

HOMME A TOUT FAIRE: rénovations résidentielles, armoires de cuisine, escaliers, salles de bains, peinture, etc. 819 570-0187.

JOINTS, PEINTURE INTÉRIEURE. RBQ. Partout en Estrie. Mathieu ou Isabel : 819 943-6481 ou 819 212-2908

PLÂTRIER-PEINTRE

Tirage de joints, moulures décoratives, etc. Estimation gratuite. Michel 819 875-2256.

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES

De A à Z. Qualité et rapidité. Bons prix! Tél.: 819 342-2823

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES

Finition intérieure/extérieure. Plancher, céramique, tirage de joints. 25 ans d'expérience. Michel, cell.: 819 570-4168

332 ARGENT À PRÊTER

ArgentRapide.com
Prêt de 500\$ et plus. Aucun crédit refusé. Rapide, 100% sécuritaire. 1 866 776 2291

PRÊT DE 500\$ Sans enquête de crédit. Crédit Courtage : 1 866 482-0454

340 SERVICES FINANCIERS

ATTENTION
CONSOLIDATION DE DETTES
Pour cartes de crédit, hydro, impôt, recouvrements, saisies. Un seul paiement par mois. 7 / 7 jours, 8 h à 19 h. GROUPE GPC Sans frais: 1 877 441-2330

350 SANTÉ

MA SANTÉ, J'Y VOIS MAINTENANT! Rencontres de groupe pour se motiver à changer ses habitudes de vie vers une santé optimale. Soutien, motivation, conseils pour un mieux-être, gestion du poids et du stress. Manon 819-575-0780

352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE DÉTENTE / THÉRAPEUTIQUE Lun. au ven. de 9h à 21h, sam. et dim. 9h à 14h. Reçus d'ass. 819 564-4062.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
Prenez avis que Nathalie Caza, en sa qualité de mère, dont l'adresse du domicile est le 3105, rue des Topazes, Sherbrooke (Québec) J1G 4P8, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Kenza Yasmina Benchaar en celui de Kenza Yasmina Laura Caza Benchaar. Avis rempli et signé à Sherbrooke, le 13/01/2012
Nathalie Caza

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

Arrondissement de Fleurimont
Dérogation mineure
342, rue de la Caravelle

À TOUS LES INTÉRESSÉS

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Fleurimont qui aura lieu le lundi 27 février 2012 à 18 h 30 au Centre culturel et communautaire Cœur-Immaculé (salle du Parvis), 987, rue du Conseil à Sherbrooke, ledit conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

La dérogation mineure pour le lot 1 625 872 du cadastre du Québec, dans la zone résidentielle Ra-3 du Règlement numéro 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont a pour but de régulariser l'implantation de la résidence puisque celle-ci est non-conforme à la réglementation.

La nature de la demande vise à autoriser une dérogation de 0,13 mètre à la cour latérale minimale gauche de 1,20 mètre qui doit être respectée et à autoriser une dérogation de 2,56 mètres à la somme minimale des cours latérales de 6,0 mètres qui doit être respectée.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 03 février 2012.

André Blais
Secrétaire



www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

Arrondissement de Fleurimont
Dérogation mineure
461, rue du Cessna

À TOUS LES INTÉRESSÉS

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Fleurimont qui aura lieu le lundi 27 février 2012 à 18 h 30 au Centre culturel et communautaire Cœur-Immaculé (salle du Parvis), 987, rue du Conseil à Sherbrooke, ledit conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande de dérogation mineure pour le lot 1 625 883 du cadastre du Québec, sis au 461, rue du Cessna, dans la zone résidentielle Ra-5 du Règlement numéro 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont a pour but de régulariser la hauteur du garage isolé qui est non-conforme à la réglementation.

La nature de la demande vise à autoriser :

• que la hauteur du bâtiment accessoire excède de 1,78 mètre celle du bâtiment principal.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 03 février 2012.

André Blais
Secrétaire



www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

Arrondissement de Fleurimont
Dérogation mineure
343, rue Kennedy Nord

À TOUS LES INTÉRESSÉS

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Fleurimont qui aura lieu le lundi 27 février 2012 à 18 h 30 au Centre culturel et communautaire Cœur-Immaculé (salle du Parvis), 987, rue du Conseil à Sherbrooke, ledit conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande de dérogation mineure pour les lots 3 446 244 et 3 446 245 du cadastre du Québec, situés au 343, rue Kennedy Nord, dans la zone résidentielle HF29 du Règlement numéro 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke a pour but de régulariser l'implantation de la résidence non-conforme à la réglementation.

La nature de la demande vise à autoriser :

• une dérogation de 1,15 mètre à la marge de recul permise de 4,0 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 03 février 2012.

André Blais
Secrétaire



www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que madame Alexina Pitre, en son vivant domiciliée au 260, boulevard Langellier, province de Québec, Canada, G1K 5M1, est décédée à Québec, le vingt-neuf (29) avril deux mille onze (2011). Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'adresse suivante : 2424, rue King Ouest, bureau 110, Sherbrooke, province de Québec, Canada, J1J 2E8.

Donné ce premier (1^{er}) février deux mille douze (2012).

Joseph Gallant, liquidateur de la succession

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES

SOUSSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

Arrondissement de Fleurimont

Dérogation mineure

33, rue Bowen Sud

À TOUS LES INTÉRESSÉS

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Fleurimont qui aura lieu le lundi 27 février 2012 à 18 h 30 au Centre culturel et communautaire Cœur-Immaculé (salle du Parvis), 987, rue du Conseil à Sherbrooke, ledit conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande de dérogation mineure pour le lot projeté 4 965 047 du cadastre du Québec, sis au 33, rue Bowen Sud, dans la zone commerciale CC16 du Règlement numéro 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke a pour but de permettre la construction d'un bâtiment principal.

La nature de la demande vise à autoriser :

• une dérogation de 1,68 mètre à la marge de recul maximale de 1,0 mètre.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 03 février 2012.

Ville de Sherbrooke

www.ville.sherbrooke.qc.ca

2815153

André Blais

Secrétaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Jean-Marc Nadeau, en son vivant domicilié au 19, rue Montcalm, Magog (Québec) J1X 3B2, est décédé le 4 novembre 2010. Un inventaire de ses biens a été dressé par les liquidateurs et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Guylaine Drouin, notaire, située au 2424, rue King Ouest, bureau 110, Sherbrooke (Québec) J1J 2E8.

Donné ce 1er février 2012.

Guylaine Drouin, notaire

2816959

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES

SOUSSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

Arrondissement de Fleurimont

Dérogation mineure

206-208, rue King Est

À TOUS LES INTÉRESSÉS

PRENEZ AVIS que, lors de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Fleurimont qui aura lieu le lundi 27 février 2012 à 18 h 30 au Centre culturel et communautaire Cœur-Immaculé (salle du Parvis), 987, rue du Conseil à Sherbrooke, ledit conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande de dérogation mineure pour le lot 1 132 306 du cadastre du Québec, sis au 206-208, rue King Est, dans la zone commerciale CC16 du Règlement numéro 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke a pour but de permettre l'agrandissement du bâtiment principal.

La nature de la demande vise à autoriser :

• une dérogation de 0,96 mètre à la marge de recul maximale de 1,0 mètre.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 03 février 2012.

Ville de Sherbrooke

www.ville.sherbrooke.qc.ca

2815154

André Blais

Secrétaire

402

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

au SACRÉ-COEUR de JÉSUS

pour faveur obtenue

J.G.

LISTE ERRONÉE DE DONATEURS

La CAQ s'excuse

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La Coalition avenir Québec a fait son mea-culpa hier pour avoir rendu publique une liste de ses donateurs truffée d'inexactitudes.

Penaud, le conseiller principal du chef François Legault, Martin Koskinen, a confié à La Presse Canadienne qu'il assumait l'entière responsabilité pour ce cafouillage.

La CAQ a publié en début de semaine deux versions d'une même liste des quelque 1000 citoyens qui ont contribué financièrement à l'organisme à but non lucratif (OSBL) qu'était la coalition avant de devenir un parti politique, à la mi-novembre.

Les versions comportent des écarts considérables quant aux montants versés. Les dons provenant de mêmes individus varient d'une liste à l'autre et sont, dans certains cas, multipliés par 10.

À cela s'ajoutent les noms d'au moins deux Montréalais identifiés comme

des donateurs mais qui soutiennent ne pas avoir contribué financièrement à la CAQ.

En entrevue, M. Koskinen a admis que la liste comportait de nombreux accrocs attribuables, du moins en partie, selon lui, aux aléas de l'informatique.

Il a convenu que les montants affichés ne sont pas toujours exacts et que des personnes ont pu se retrouver sur la liste des donateurs — parce qu'elles avaient été invitées à des activités de financement — sans avoir versé un sou.

M. Koskinen a plaidé « l'erreur de bonne foi » de la part d'une jeune organisation soucieuse de faire montre de transparence.

Les dépôts seront tous vérifiés, passés au peigne fin, et une nouvelle liste revue et corrigée sera publiée prochainement, a ajouté M. Koskinen.

Le mea-culpa de M. Koskinen n'a pas satisfait le Parti libéral du Québec pour qui le blâme revient à François Legault, le comptable et le chef politique.

Pénurie de néo-Canadiens pour une cérémonie: des figurants utilisés

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Des « figurants » ont été utilisés en octobre dernier au cours d'une cérémonie de citoyenneté organisée par le gouvernement fédéral.

Selon des documents obtenus par La Presse Canadienne grâce à la Loi sur l'accès à l'information, le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, avait demandé à son personnel politique d'organiser à la dernière minute une cérémonie spéciale de réaffirmation de la citoyenneté canadienne, qui devait avoir lieu dans les studios de télévision de la chaîne Sun News à Toronto.

Mais l'événement ayant été préparé à la hâte, seulement trois néo-Canadiens se sont présentés. Ainsi, pour que la cérémonie ait des allures plus sérieuses, on a demandé à six

fonctionnaires de jouer les nouveaux citoyens. Ils ont même été interrogés par les animateurs à titre de néo-Canadiens, notamment pour raconter comment ils s'étaient sentis en interprétant l'hymne national.

Au cabinet du ministre Kenney, on a d'abord assuré ignorer tout de la supercherie avant que La Presse Canadienne ne pose des questions à ce sujet.

Plus tard dans la journée, le ministre a blâmé des « problèmes logistiques » pour expliquer la mise en scène.

« J'ai été informé qu'en raison de problèmes logistiques, la situation a été mal gérée, a lancé le ministre. Je le regrette, mais cela ne devrait pas miner l'importance et la valeur des cérémonies spéciales de réaffirmation, auxquelles nous encourageons tous les Canadiens à participer. »

IN MEMORIAM

BLAQUIÈRE (Patricia)
59 ans, Notre-Dame du Bon Conseil
BRETON (Gilles (Julo))
68 ans, Sherbrooke
BRICAULT (Gisèle (Lessard))
66 ans, Sherbrooke
CUSTEAU (Cécilia (Gagnon))
86 ans, Sherbrooke
DOSTIE (Françoise)
, Cookshire
DUBREUIL (Karyne)
33 ans, Sherbrooke
DUCHESNEAU (Michel)
60 ans, Asbestos
HUPPÉ (Paul-Émile)
71 ans, Val-Joli
LACHANCE (Guy)
73 ans, Sherbrooke

LAPIERRE (Bernadette (née Dumas))
94 ans, Sherbrooke
LAPORTE (René)
65 ans, Sherbrooke
LAVIGNE (Yolande (Paquette))
88 ans, Richelieu
LORRAIN (Suzanne (Curadeau))
79 ans, Sherbrooke
MARTEL (Jean-Louis)
84 ans, Sherbrooke
NADEAU (Rita (Gagné))
79 ans, East Angus
PLOURDE (Marie-Rose)
83 ans, Drummondville
RICHARD (Léopold)
87 ans, Sherbrooke
ROY (Thérèse (née Hamel))
82 ans, Sherbrooke

Gilles (Julo) BRETON

(1943 - 2012)

Au CHUS Fleurimont, le 22 janvier 2012, à l'âge de 68 ans, est décédé monsieur Gilles Breton, époux de Michèle Allaire Breton, demeurant à Sherbrooke.

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 10 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles le samedi 4 février 2012 à 11 h, en l'église St-Roch, 2700, chemin Saint-Roch Sud, Sherbrooke.

Outre son épouse, M. Breton laisse dans le deuil ses enfants : Danielle (Yvon) et Marco (Sonia); ses petits-enfants Mélodie et Kevin; ses frères et soeurs Adrien (Lise), Angèle (Robert), Marguerite (Fern), Denise, feu Richard (Claudette), Denis (Laurette), feu Jean-Guy, Jacqueline (Marc), Jeanne D'Arc et Francine; son beau-frère Jean-Louis Allaire ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel des soins intensifs (9e étage) du CHUS Fleurimont, pour leurs excellents soins.

Bien que monsieur Breton ne soit pas décédé du cancer, en guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke J1E 2E7.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

Gisèle (Lessard) BRICAULT

(1945 - 2012)

Au CHUS Fleurimont, le 25 janvier 2012, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Gisèle Lessard, fille de feu Gérard Lessard et de feu Marie-Blanche Ethier et épouse de Richard Bricault, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi de 8 h 30, jusqu'au départ du salon à 9 h 40. Le service religieux sera célébré le samedi 4 février 2012 à 10 h, en l'église St-François D'Assise et de là, au Cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Mme Bricault laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants Serge, Rémi (Joannie Bélanger); ses petits-enfants Nathan et Léa; ses frères et soeurs Normand, Jocelyne, Francine (Jean-Claude Charest), Louise (André Roy), Alain; son beau-frère Donald Bricault (Lise Dubé). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes, autres parents et amis.

Un merci particulier aux infirmiers et infirmières et ses deux médecins du CHUS Fleurimont, pour les excellents soins prodigués à Mme Bricault.

En guise de sympathie la famille apprécierait des dons en offrandes de messes.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

Cécilia (Gagnon) CUSTEAU

Au CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 24 janvier 2012, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Cécilia Gagnon Custeau, fille de feu Lorenzo Gagnon et de feu Mary Lecours, demeurant à Sherbrooke, autrefois de St-Pierre-de-Broughton.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke) le samedi 4 février 2012 de 14 h à 16 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une cérémonie d'adieu suivra à 16 h, en la chapelle de la coopérative. Les cendres seront déposées au cimetière de St-Pierre-de-Broughton, à une date ultérieure.

Madame Gagnon Custeau laisse dans le deuil son fils Bernard (Francine Grégoire); ses petits-enfants Jennifer (Luc Grenier) et Jonathan, ainsi que ses arrière-petits-enfants Étienne et Livia Grenier. Elle laisse également dans le deuil ses soeurs Rita (feu Albert Custeau) et Thérèse (Maurice Goulet); elle était la soeur de feu Rosaire (feu Maria Cloutier), feu Irène (feu William Custeau), feu Lucille (feu Jeannot Legendre). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Résidence Le Boisé du Lac et M. Ronald Léger, pour les bons soins prodigués et leur dévouement.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8 ou à la **MAISON DE LA FAMILLE DE SHERBROOKE** (Oeuvre du Papillon Facteur), 72, rue Victoria, Sherbrooke (Québec) J1H 3H7, seraient appréciés.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

22 La Tribune - Sherbrooke vendredi 3 février 2012



Françoise DOSTIE

Nous vous annonçons le décès de madame Françoise Dostie, fille de feu Wilfrid Dostie et de feu Germaine Rosa, survenu le 26 janvier 2012.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Cass, 50 Craig Nord, Cookshire, le vendredi 3 février 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h ainsi que le jour des funérailles de 9 h à 10h45. Funérailles le samedi 4 février 2012 à 11 h en l'église St-Camille de Cookshire. Inhumation au cimetière de la paroisse à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses deux filles : Geneviève Martin et Isabelle Martin (Éric Haineault); son frère Laurent, elle était aussi la soeur de feu Renaud (Imelda Lambert); ses soeurs Lucille, Marcelle (Jacques Lauzon), Claudette (Albert Martel), Rita (Gérard Lapière), Rachel (Gérald Maurice) et Carmelle (Jean-Guy Gendron). Elle laisse le père de ses enfants Gilles Martin; plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis (es).

Un don à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, QC J1L 1C9 ou à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, QC J1G 2E8, serait apprécié de la famille.

Résidence funéraire Cass
50, rue Craig
Cookshire (Québec) J0B 1M0



Tél.: 819 564-1750
Condoléances à:
www.salonscass.ca



Guy LACHANCE

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 1er février 2012, est décédé M. Guy Lachance, à l'âge de 73 ans, fils de feu Josaphat Lachance et de feu Desneiges Veilleux, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera au Centre funéraire coopératif région Coaticook, 284, rue Child, Coaticook, vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles de 12 h, jusqu'au départ du salon à 13 h 40. Funérailles le samedi 4 février 2012 à 14 h, en l'église St-Thomas d'Aquin de Compton. Inhumation au cimetière du même endroit.

Monsieur Guy Lachance laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Caroline), Guylaine, Julie et Martin (Josée); ses petits-enfants Yann, Joey, Geneviève, Jacob, Maxim, Noémie, Anthony, Jessica, Alexandre et Ève; ses frères et sa soeur Clément (Hélène), Gilles (Rita), Patrick, Fr Laurent O.F.M. et Laurette; il était le frère de feu Roland (Rachel), feu Yvon (Georgette), feu Denis (Rita), feu Claude (Gaétane) et feu Hector. Il laisse également dans le deuil la mère de ses enfants Georgette Viens ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. La famille tient à remercier sa compagne des derniers jours Micheline.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC**, 2630, King Ouest, bur. 100, Sherbrooke J1J 2H1, seraient grandement appréciés de la famille.

Centre fun. coopératif région de Coaticook
284, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-6688
Téléc.: 819 849-3068



CENTRE FUNÉRAIRE
COOPÉRATIF RÉGION
DE COATICOOK

Michel Belzil, directeur général
Jacinthe Fecteau, directrice des services
aux familles
www.cfcoaticook.com



Karyne DUBREUIL

(1978 - 2012)

À Montréal, le 27 janvier 2012, à l'âge de 33 ans, est décédée madame Karyne Dubreuil, conjointe de monsieur Jean-François Picard.

Outre son conjoint Jean-François, Karyne laisse dans le deuil son père Serge Dubreuil et sa mère Johanne Couture ainsi que son conjoint Roger Gamelin, sa soeur jumelle Mélanie (Guillaume Philibert), sa soeur Jade et son frère Philippe. Elle était la soeur de feu Dominic. Elle laisse ses filleuls Marilou et Samuel, ses neveux et nièces Max, Rosalie, Émile et Philippe, ses beaux-parents Diane Giguère et Gaétan Picard (Christine Plante), sa mamie Thérèse Gauthier, sa belle-soeur Marie-Claude Picard (Christian Labrecque), son beau-frère Marc-André Blais (Véronique Cormier), ainsi que de nombreux oncles, tantes, parents et amis.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le dimanche, 5 février 2012 de 10h00 à 14h00. Suivra une cérémonie d'adieu à 14h, en la Chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke.

En guise de sympathie, des dons à l'organisme **POSE UN GESTE (www.poseungeste.com)**, 112, rue Buzzell, Magog (Qc) J1X 0T1 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

François Fouquet, directeur général
Daniel Lapière, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfunaire.com



Bernadette (née Dumas) LAPIERRE

(1917 - 2012)

À Sherbrooke, le 28 janvier 2012, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Bernadette Dumas, épouse de feu Joachim Lapière, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Le service religieux sera célébré le samedi 4 février 2012 à 10 h 30, en l'église St-Jean-Baptiste. Suivra l'inhumation au cimetière St-Michel.

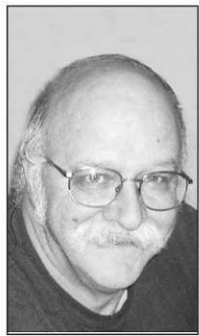
Mme Bernadette Dumas Lapière laisse dans le deuil ses enfants : Monique, feu Jacqueline Lapière, Nicole (Yvan Auger), Marcel, Micheline (Jean-Claude Cloutier), André (Francine Gosselin) et Jean-Raymond (Carole Champagne); ses petits-enfants Paul et Patrick Davis, Yannick et Dominique Vincent, François, Michel, Nathalie et Stéphane Poulin, Marie-Josée, Caroline et Jean-Charles Cloutier, Charles-André, Alexandra et Michaël Lapière; sa belle-soeur Cécile Lapière; ses arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents et amis.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



STEVE L. ELKAS
RÉSIDENTE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Michel DUCHESNEAU

Au CHUS hôpital Fleurimont, le 1er février 2012, est décédé M. Michel Duchesneau, à l'âge de 60 ans, époux de feu Denise Fortin, fils de Roger Duchesneau et de Aurore Côté, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le jour de la liturgie, le lundi 6 février 2012 à compter de 12 h (midi). La cérémonie d'adieu suivra à 14 h, au salon funéraire. Les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos à une date ultérieure.

M. Duchesneau laisse dans le deuil ses enfants Éric (Manon Roy), Asbestos; Annie (Normand Jr Picard), Asbestos; ses petits-enfants Marilou et Mickaël Brown et leur père Luc Brown, Steve Roy (Dominique Mathieu); son arrière-petit-fils William Roy; sa belle-mère Rita Hinse (feu Ovil et feu Maurice Fortin); les membres de la famille de Bernadette Maurice; ses beaux-frères et

belles-soeurs Estelle Fortin, Réjean Fortin, René Fortin (Diane Godin); sa copine Lise Fortier, de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du CHUS-Fleurimont (soins intensifs et cardiologie), pour les bons soins prodigués à Michel Duchesneau.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR**, seraient grandement appréciés par la famille. Cartes disponibles au salon.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233
Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.



René LAPORTE

Paisiblement et entouré des siens, est décédé monsieur René Laporte le 31 janvier 2012, à l'âge de 65 ans.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., (601, rue du Conseil, Sherbrooke) jeudi le 2 février de 14h00 à 16h00, et de 19h00 à 22h00, le vendredi à partir de 9h00 jusqu'au départ du salon à 10h45. Les funérailles seront célébrées vendredi le 3 février 2012 à 11h00 en l'église Ste-Famille de Sherbrooke, suivi de l'inhumation au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil son épouse Cécile Baillargeon, ses filles Isabelle, Caroline et Véronique; ses soeurs Suzanne (Rénald Dionne), Madeleine (Jacques Couture), Lise (Robin Gagnon), Aline (Luc Corbeil) et Nicole (Yvan Bruneau); sa belle-famille Pauline, (Roland Galibois), Claire, Jeannine (Georges Laliberté), Louis (Jeanne-d'Arc Dupuis), Lilianne, Berthe (Camille Langlois), Lise (Réal Boisvert) et Louise (Jean-Jacques Petel). Il était le beau-frère de feu Rita. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.

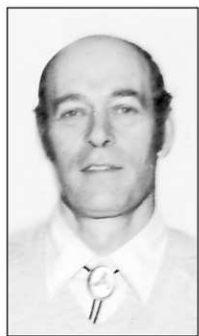
La famille tient à remercier le personnel du CLSC du Haut-St-François et de la Maison Aube-Lumière pour les soins exceptionnels prodigués à monsieur Laporte. En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220 rue Kennedy-Nord, Sherbrooke, J1E 2E2.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



STEVE L. ELKAS
RÉSIDENTE FUNÉRAIRE

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Paul-Émile HUPPÉ

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 25 janvier 2012, à l'âge de 71 ans, est décédé monsieur Paul-Émile Huppé, fils de feu Siméon Huppé et de feu Délia Biron époux de Monique Drapeau, demeurant à Val-Joli.

La famille vous accueillera à La Coopérative funéraire de l'Estrie (64, 3e avenue, Windsor), le samedi 4 février 2012 de 9 h à 10 h 45. Funérailles le samedi 4 février 2012 à 11 h, en l'église Saint-Philippe de Windsor, 63, rue Saint-Georges, Windsor. Les cendres seront déposées au Cimetière St-Philippe.

Monsieur Huppé laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Ghislain (Cynthia Marcotte) et Dany (Mélanie Cassidy); il était le père de feu Diane et de feu Manon; ses petits-enfants, Samanta, Gabriel, Pascale, Alexandra, Audrey, feu Alison, Laurie et Marie-Ève; son arrière-petite-fille Nathacha; ses soeurs et son frère, Thérèse (feu Antime Rivard) Aurore (feu René Labonté), Robert (Lise Deschambault), Marie (Jos Comeau), Rollande (Conrad Lizotte), Gabrielle, feu Antoinette (Désiré Bergeron), feu Germaine (Aimé Comeau), feu Antonio et feu Armand (Hélène), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Drapeau, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du Service de Pneumologie du CHUS Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à monsieur Huppé.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfunaire.com



Yolande (Paquette) LAVIGNE

Au CSSS Haut-Richelieu, le 26 janvier 2012, est décédée Mme Yolande Paquette, à l'âge de 88 ans, épouse de feu Fernand Lavigne, demeurant à Richelieu.

La famille vous accueillera à la résidence funéraire le jour de la liturgie, le samedi 4 février 2012 à compter de 12 h (midi). La cérémonie d'adieu suivra à 14 h 30, au salon funéraire. Les cendres seront déposées au columbarium Fréchette après la liturgie.

Mme Paquette (Lavigne) laisse dans le deuil ses enfants: Lisette (Marcel Landry), Marieville; Alain (Diane Lafrenière), Marieville; Guy, Asbestos; Yvon, Asbestos; ses petits-enfants, Nancy (Daniel Mino), Steve (Line Martel), Marie-Ève (Dominique Desgagnés), Marjorie (Annick Desmarais), Vicky (Sébastien Côté), Guillaume; ses arrière-petits-enfants, Cynthia, Pamela, Raphaël, Jacob, Éloïse, Anaïs, Maé Lee, Alex-Anne, Chely; ses belles-soeurs, Fernande Nolet (feu Rolland Paquette), Rita Poisson (feu Raymond Lavigne), Pauline Gauthier (feu Maurice Lavigne), de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de l'établissement Bleu et Or de Richelieu, pour les bons soins prodigués à Mme Paquette (Lavigne).

La crémation et la cérémonie d'adieu ont été confiées aux :

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113, Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2233
Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.



Suzanne (Curadeau) LORRAIN (1932 - 2012)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 2 février 2012, à l'âge de 79 ans, est décédée madame Suzanne Curadeau Lorrain, fille de feu Albert Curadeau et de feu Yvonne Clément et épouse de feu Pierre Lorrain, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le dimanche 5 février 2012 de 13 h à 15 h. Suivra à 15 h, une cérémonie d'adieu en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke.

Mme Curadeau Lorrain laisse dans le deuil ses enfants, André (Melanie), Denis et Julie (Jacques); ses petits-enfants, Steven, Nicole et Alexandre; sa soeur Nicole (Robert) et son frère Guy. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, ses autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel des CHUS Fleurimont et Hôtel-Dieu, qui ont bien pris soins de Mme Curadeau Lorrain.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfunaire.com



Thérèse (née Hamel) ROY (1929 - 2012)

À Sherbrooke, le 29 janvier 2012, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Thérèse Hamel, fille de feu Hormidas Roy et de feu Angelina Vallée et épouse de feu Maurice Roy, demeurant à Sherbrooke (Bromptonville). La famille sera présente à l'église le jour des funérailles dès 10 h, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré, le samedi 4 février 2012 à 11 h, en l'église Ste-Praxède (35 rue Curé-Larocque, Sherbrooke (Bromptonville)). Les cendres seront inhumées au Cimetière Ste-Praxède à une date ultérieure.

Mme Hamel Roy laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Carole Ashby), Nicole (Richard Paquette), Alain, Sylvain, Mario; ses petits-enfants Marie-Josée (Ghislain), Mélissa (Paul-Denis), Danick (Mélissa), Mélanie (Vincent), Stéphane (Christelle), Roxanne (Michael), Fanny (Steve), Cédric, Xavier, Cynthia, Marie-Christine (Olivier), Andréanne (Guillaume); ses arrière-petits-enfants Amélia, Liam, Alix, Coralie, Adèle, Eve, Nathan, Élodie, Maëlie, Maygen; ses frères et sœurs Marie-Rose (feu Gerard Chabot), Yvonne (feu Jean Marie Foucault), Alphonse (Fernande Boutin), feu André (Jeannette Roy), Jeannine (feu Lauréat Charron), Cécile (feu Florian Guillemette), Gertrude, feu Carmen (Real Lemire), Gerard (Cécile Ménard), Roger (Gaétane Lavoie), Marcel (feu Micheline Reynolds); ses beaux-frères et belles-sœurs feu Berthe Roy (feu Roger Mathieu), Aline Roy (feu Lucien Coté), Florence Roy (feu Oliva Poulin), feu Yvette Roy (feu Robert Leclerc), feu Roger Roy (Marie-Reine Coté), Oliva Roy (Aline Couture), Jacqueline Roy (Paul Filiault), Denise Roy (feu Gilles Richard), Monique Roy (feu Nelpha Drolet) et Gilles Roy (Micheline Moreau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. Nous remercions très chaleureusement l'équipe d'hémodialyse ainsi que le département du 4eB du CHUS Fleurimont, pour les bons soins prodigués à notre mère pendant ses 10 dernières années. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION POUR LES MALADIES DU REIN**, 2300, boul René-Lévesque Ouest, Montréal H3H 2R5, seraient grandement appréciés.

Crématorium Steve L. Elkas inc.
445, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affilié à la C.T.Q.



Jean-Louis MARTEL (1927 - 2012)

Au CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 26 janvier 2012, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Jean-Louis Martel, fils de feu Joseph Trefflé Martel et de feu Anna Simoneau, époux de Gisèle Langlois, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles dès 9 h, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré le samedi 4 février 2012 à 11 h, en l'église de la Nativité de Jésus située au 75 rue Morris Sherbrooke Qc. Les cendres de M. Martel seront déposées au Cimetière St-Michel à une date ultérieure.

M. Martel laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Roland (Nicole Boisclair), Claude (Ginette Martel), Solange (Yvon Cantin), Luc (Andrée Lantagne) et Benoît (Louise Jacques); ses petits-enfants Caroline (Patrick Trudeau) et Charles Martel (Sophie Hallée), Émilie (Martin Croteau), Jérôme (Chantal Hémond) et Marielle Cantin (Jean-Michael Boisvert), Myriam et Geneviève Martel (Réjean Martineau); ses arrière-petits-enfants Justin, Élodie, Laurent, Louis, Lili-Alizé, Maud-Ilana; son frère Gilles (Clothilde) et sa soeur Dorothée (Gérard Tardif); ses belles-sœurs et beau-frère Solange Langlois, Yolande et Raymond Bureau, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Un merci tout spécial aux médecins et au personnel dévoué du 4e C du CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke et un merci particulier au Dr Wayne Smith pour son dévouement et son approche efficace, assidue et compatissante.

En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à la **FOND. LES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE**, 580 rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

MESSE 5e ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de

Arthur Dion

décédé le 26 janvier 2007

Le souvenir de ta joie de vivre nous aide
à poursuivre notre route.

Nous sommes convaincus
que tu continues de veiller sur nous
et principalement sur ta chère Margot.

Une messe sera célébrée
le dimanche 5 février 2012 à 10 heures,
en l'église Saint-Charles-Garnier.

Ton épouse et ta famille



2810408



Rita (Gagné) NADEAU

À son domicile, le 19 janvier 2012, à l'âge de 79 ans, est décédée madame Rita Gagné Nadeau, fille de feu Paul-Émile Gagné et de feu Anne-Marie Renaud, demeurant à East Angus.

La famille sera présente à l'église à compter de 9h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, le samedi 4 février 2012 à 10 heures en l'église Saint-Louis-de-France, 166, rue St-Jean Est, East Angus.

Mme Gagné Nadeau laisse dans le deuil sa fille Francine Fouquet (Réal Carignan), ses petits-enfants Marie-Élaine Carignan (Dominic Houde) et Ève Carignan (Sylvain Richard). Elle était aussi la grand-maman de feu Marc-André Carignan. Elle laisse ses arrière-petits-enfants Elly, Gaëlle, Éloi et Hubert Houde ainsi que Livia Richard. Elle laisse son frère Paul-Émile Gagné (Cécile Poulin) et sa soeur Mariette Gagné (Raymond Gosselin). Elle était aussi la soeur de feu Roger Gagné (feu Carmen Gagné). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents.

En guise de sympathie et lieu de fleurs, des dons à **DIABÈTE ESTRIE**, 600, rue Woodward, Sherbrooke, J1G 1W3 ou à la **FONDATION CANADIENNE DU REIN (section Estrie)**, C.P. 22011, succ. Quatre-Saisons, Sherbrooke, J1B 4B4 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfunaire.com

En souvenir de

JEAN-PIERRE TARDIF ET JACQUES TARDIF

Une messe anniversaire sera célébrée
pour Jean-Pierre et Jacques Tardif qui
sont décédés trop tôt en laissant un
grand vide dans notre famille.

Vous nous manquez tellement et
continuez d'être nos anges gardiens.

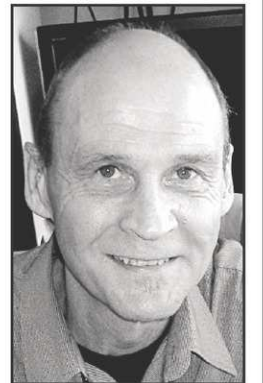
Votre famille éprouvée!

Église Saint-Issac-Jogues, le samedi
4 février à 16 h

Merci à tous ceux qui se joindront à nous
et que tous ceux qui les ont connus et
aimés aient une pensée spéciale pour
eux aujourd'hui.



Jean-Pierre Tardif
1^{er} janvier 2010



Jacques Tardif
28 février 2010

2807812



Léopold RICHARD (1924 - 2012)

À la Maison Aube-Lumière, le 28 janvier 2012, est décédé Léopold Richard de Sherbrooke à l'âge de 87 ans.

Monsieur Richard laisse dans le deuil son épouse Lorraine Blouin, ses enfants Hélène (Yanel Garriga), Benoit (Monique Paquet), Louise, Isabelle (Mike Miller) ainsi que ses petits-fils Simon, Jonatan et Jérôme. Il laisse aussi dans le deuil son frère Roland (Rolande Raymond) de Québec, ses beaux-frères Raymond Blouin (Claudette De Repentigny), Robert Blouin (Laurette Grégoire), Renald Blouin ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Léopold Richard, alors directeur de l'enseignement à la Commission Scolaire de Sherbrooke, fut membre fondateur des Classes d'Arts de l'école Sacré-Cour, qui célèbrent cette année 40 ans de musique.

Nous accueillerons parents et amis à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), vendredi le 3 février 2012 de 18h30 à 21h, et samedi le 4 février de 9h à 10h15. Suivront à 10h30 les funérailles à l'église Immaculée-Conception (1085, boul. Adélaide-Collette à Sherbrooke) et l'inhumation au cimetière St-Michel.

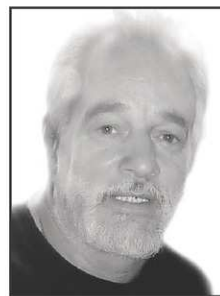
La famille tient à remercier le personnel de l'unité des Soins Palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu. Nous remercions aussi le personnel et les bénévoles de la Maison Aube-Lumière, où il a vécu ses derniers jours, et à qui nous vous invitons à faire un don si vous le désirez (Maison Aube-Lumière, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E2).

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
info@coopfuneraire.com
www.coopfunaire.com

REMERCIEMENTS



Suite au décès de
Jean-Luc Turcotte
le 23 décembre dernier,

nous tenons à remercier tous ceux qui, de leur
cœur, de leurs pensées et de leurs bras l'ont aimé
et accompagné sur sa route jusqu'à la fin.

Merci également à tous ceux qui, de la même
manière, nous ont témoigné de la sympathie avant,
pendant et après son décès.

Il est avec nous chaque jour et le restera
pour toujours.

Édith, Marc-Antoine et Catherine

2813224

« Tout finit afin que
tout recommence, tout
meurt afin que tout
vive. »

- Jean Henri Fabre

La Tribune



SAINT-SÉBASTIEN

Polycor ferme Granit Bussière

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca

SAINT-SÉBASTIEN — La multinationale Polycor a annoncé hier qu'elle fermait sa filiale Granit Bussière, de Saint-Sébastien dans la région de Lac-Mégantic, dans un effort de restructuration de ses activités.

Une quarantaine d'employés perdent leurs emplois, alors que sept autres sont mutés dans les deux autres filiales de l'entreprise, situées également à Saint-Sébastien.

Granit Bussière, qui se

spécialisait dans le domaine de la pierre architecturale taillée sur mesure, était déficitaire depuis quelques années, à cause du contexte difficile dans lequel se retrouve le secteur de la construction.

« Les efforts déployés n'ont pas permis à Granit Bussière de retrouver la voie de la rentabilité », a expliqué Patrick Pérus, chef de la direction de Polycor, au siège social de Québec. « C'est une décision difficile, mais qui s'avère nécessaire. »

La direction de l'entreprise a dit souhaiter accompagner

les employés licenciés dans leur recherche d'emploi et offrira même des incitatifs aux employeurs locaux qui les embaucheront. Elle entend mieux gérer sa croissance et faire face aux défis du marché grâce à cette restructuration qui sera accompagnée d'un plan de recapitalisation.

Elle veut concentrer ses efforts et ses ressources sur ses activités ayant le plus de valeur ajoutée, soit la transformation du granite, du marbre, du calcaire français et du verre recyclé en tranches, tuiles, mosaïques, produits

d'aménagement paysager et bordures.

Les autres usines de Polycor ne seront pas affectées par cette décision stratégique et poursuivront leurs activités normalement. L'entreprise compte 25 carrières et quatre usines de fabrication, employant au total plus de 300 personnes.

La mairesse affectée

Jointe par téléphone hier, la mairesse de Saint-Sébastien, Marie-Douce Morin, a semblé affectée par la nouvelle.

« C'est une nouvelle qui nous

touche, c'est certain, parce qu'elle implique plusieurs pertes d'emplois. C'est un coup dur pour notre municipalité. Je rencontre le directeur de l'usine demain matin (aujourd'hui). Je préférerais ne pas parler davantage aux journalistes avant d'avoir parlé avec lui », a-t-elle coupé court à la conversation.

La région de Saint-Sébastien, Lac-Drolet et Sainte-Cécile-de-Whitton a déjà porté fièrement l'appellation de capitale mondiale du granite, il y a quelques décennies. Mais le déclin de l'industrie a changé bien des choses.

Le voyeur de l'UdeS condamné à une sentence suspendue

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Pour avoir touché les seins d'une employée d'un commerce du Carrefour de l'Estrie et s'être adonné à du voyeurisme dans le vestiaire des femmes à l'Université de Sherbrooke, Éric Therrien devra montrer patte blanche pour les trois prochaines années.

L'individu de 47 ans a été condamné hier à une probation de trois ans, la plus longue qui peut être imposée en vertu du code criminel canadien.

Le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec a cependant encadré cette peine de sursis de sévères conditions.

Therrien devra effectuer 240 heures de travaux communautaires au cours des dix prochains mois. Il devra suivre les recommandations de son agent de probation pour les deux prochaines années.

Éric Therrien, qui était en attente d'une peine pour les événements survenus au Carrefour de l'Estrie lorsqu'il a commis les gestes au pavillon sportif de

l'Université de Sherbrooke, devra poursuivre son suivi pour contrôler ses pulsions sexuelles.

Possédant des antécédents judiciaires pour actions indécentes en 1986 et 1996, Éric Therrien devra continuer sa thérapie pour délinquants sexuels avec son psychiatre, le Dr Pierre Gagné, et prendre la médication prescrite pour contrôler sa libido.

Il devra aussi continuer sa thérapie à CIVAS-Estrie, s'abstenir de consommer de l'alcool et poursuivre les suivis pour vaincre sa dépendance à l'alcool.

Interdit sur les campus

Le juge lui a aussi interdit de se trouver sur les campus de l'Université de Sherbrooke et du Cégep de Sherbrooke.

Le nom d'Éric Therrien sera inscrit au registre des délinquants sexuels pour les dix prochaines années.

Le juge a suivi la suggestion de l'avocate de la défense M^e Mia Mannocho, mais a rappelé à l'accusé que la peine suggérée par le procureur aux poursuites criminelles M^e André Campagna de détention à purger dans la



LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

Éric Therrien et son avocat M^e Mia Mannocho.

collectivité pourrait s'appliquer s'il ne respecte pas les conditions de sa probation.

« C'est une épée de Damoclès qui pend au-dessus de votre tête. N'importe quel manquement à ses conditions et votre dossier sera ramené devant le tribunal qui pourra imposer la peine que je ne vous impose pas ce matin », a expliqué le juge Chapdelaine.

Therrien a plaidé coupable aux deux événements qui lui étaient reprochés.

DRUMMONDVILLE

Les pompiers ont raison

YANICK POISSON
ypoison@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Le juge René Napert de la Commission des lésions professionnelles a entériné une décision de la CSST obligeant la Ville de Drummondville à revoir son plan d'organisation du travail de ses pompiers et à les informer adéquatement relativement au fonctionnement de leurs avertisseurs de détresse.

Après six jours d'audience et près de deux mois de délibération, le magistrat a convenu que la direction du Service de sécurité incendie de Drummondville avait pris des décisions qui auraient pu mettre en danger l'intégrité physique de ses pompiers lors d'un incendie survenu le 18 mars 2010 au 3115 de la rue Saint-Onge.

Reproches

On a notamment reproché à l'employeur d'avoir envoyé des hommes à l'intérieur du bâtiment avec une lance au débit insuffisant pour empêcher la propagation des flammes. Le capitaine Mario Girard a également erré en manipulant la lance au lieu de vérifier la progression du brasier comme il aurait dû le faire.

Ces décisions ont fait en sorte que les sapeurs sont demeurés

trop longtemps à l'intérieur et que leur alarme de détresse s'est déclenchée. N'étant pas accoutumés avec le dispositif, qui émettait un bruit étranger, les pompiers ont tardé à quitter les lieux même si la température avait dépassé les 145 degrés.

Le porte-parole de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, Patrick Leblanc, s'est évidemment réjoui de cette décision de la Commission des lésions professionnelles qui contribuera à la sécurité des pompiers de Drummondville.

Il s'est toutefois interrogé sur la pertinence pour l'administration municipale de contester la décision de l'inspecteur, puis de la CSST, alors que les mesures de correction proposées étaient relativement banales. En fait, avant que ne tombe la décision du juge Napert, le Service de sécurité incendie avait déjà répondu à la deuxième recommandation en offrant une formation sur les avertisseurs de détresse à tous ses employés.

« Je crois que c'est une question de principe, d'idéologie. La Ville a dépensé beaucoup plus d'argent en frais d'avocats en contestant cette décision qu'elle n'aurait dépensé pour se conformer aux demandes de la Commission », a indiqué M. Leblanc.

Un employé de SherWeb à Montréal accusé de menaces

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un employé des bureaux de Montréal de l'entreprise SherWeb de Sherbrooke se trouve en évaluation psychiatrique à la suite de menaces qui auraient été faites à des membres du personnel des bureaux de Sherbrooke.

Ahmed Hafid Draïdi fait face à des accusations de

menaces faites auprès de ses confrères par internet.

La procureure aux poursuites criminelles M^e Joanny Saint-Pierre a demandé hier à la juge Hélène Fabi de la Cour du Québec que l'individu soit évalué sur son aptitude à faire face aux processus judiciaires.

Ce sont des propos inquiétants envoyés par courriel qui ont incité les responsables de l'entreprise de solutions

web à contacter le Service de police de Sherbrooke mercredi matin.

« Nous avons procédé à une courte enquête. Plusieurs propos incohérents auraient été tenus », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Ce sont les policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) qui ont procédé à l'arrestation de l'individu.

PATINOIRES

Ouvertes ou fermées?

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Toutes les patinoires extérieures de Sherbrooke étaient fermées hier en raison de la pluie et du verglas tombés la veille. La majorité des surfaces glacées devraient être de nouveau accessibles à compter de ce soir.

Des préposés ont ressorti leurs boyaux d'arrosage hier, le mercure étant sous le point de congélation. La neige a

toutefois compliqué la tâche.

Les patinoires rouvriront graduellement d'ici au week-end, indique le porte-parole de la Ville de Sherbrooke, Louis Gosselin.

Hier soir, seuls quatre anneaux de glace étaient ouverts, soit dans les parcs Saint-Alphonse, André-Viger, Nault et Saint-François.

Pour savoir si la patinoire de leur quartier est accessible ou non, les Sherbrookoïses peuvent signaler en tout temps le 819 821-5858.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE (CLASSEMENT GÉNÉRAL)

ASSOCIATION DE L'EST												
	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger.	10 Der.	Série
x-1. Rangers N.Y.	49	32	12	1	4	136	100	69	15-5-0-2	17-7-1-2	6-3-0-1	G1
x-2. Boston	49	32	15	1	1	175	108	66	17-8-1-1	15-7-0-0	5-4-1-0	P1
x-3. Floride	49	23	15	5	6	126	138	57	12-5-1-6	11-10-4-0	3-3-2-2	G1
4. Philadelphie	50	30	14	2	4	167	145	66	12-7-1-3	18-7-1-1	6-2-0-2	G1
5. Pittsburgh	51	29	18	2	2	157	132	62	15-7-2-0	14-11-0-2	8-2-0-0	P1
6. Ottawa	53	27	20	4	2	160	164	60	14-9-0-1	13-11-4-1	5-5-0-0	P4
7. New Jersey	50	28	19	1	2	138	142	59	14-9-0-2	14-10-1-0	6-3-0-1	G2
8. Toronto	51	26	19	3	3	156	152	58	15-8-2-2	11-11-1-1	5-4-0-1	G1
9. Washington	50	26	20	2	2	141	145	56	18-6-0-1	8-14-2-1	5-3-2-0	P2
10. Winnipeg	52	24	22	3	3	128	145	54	15-8-0-2	9-14-3-1	4-5-0-1	G2
11. Tampa Bay	50	22	23	2	3	141	170	49	14-7-1-1	9-14-3-1	5-3-1-1	P1
12. Buffalo	51	21	24	3	3	122	151	48	11-9-3-3	10-15-0-0	3-6-0-1	P1
13. Islanders N.Y.	49	20	22	5	2	120	145	47	11-11-4-0	9-11-1-2	6-3-1-0	G1
14. Canadien	51	19	23	2	7	134	142	47	9-10-2-5	10-13-0-2	3-5-0-2	P2
15. Caroline	53	19	25	5	4	135	164	47	13-12-0-3	6-13-5-1	5-3-1-1	G1

ASSOCIATION DE L'OUEST

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger.	10 Der.	Série
x-1. Detroit	51	34	16	1	0	163	118	69	20-2-1-0	14-14-0-0	8-2-0-0	G1
x-2. Vancouver	50	31	15	0	4	161	124	66	15-6-0-3	16-9-0-1	7-2-0-1	G3
x-3. San Jose	48	28	14	3	3	137	110	62	16-8-2-0	12-6-1-3	5-3-0-2	G2
4. Nashville	52	31	17	3	1	146	135	66	16-7-2-1	15-10-1-0	8-2-0-0	P1
5. St. Louis	49	29	13	1	6	124	102	65	21-3-1-3	8-10-0-3	7-1-1-1	P2
6. Chicago	51	29	15	4	3	164	147	65	19-6-1-3	10-9-3-0	5-2-3-0	P3
7. Los Angeles	51	25	16	4	6	114	113	60	15-11-0-4	10-5-4-2	5-2-1-2	G2
8. Minnesota	50	24	19	2	5	119	131	55	13-7-1-2	11-12-1-3	3-6-0-1	P1
9. Dallas	49	26	21	2	0	132	138	54	14-9-0-2	12-12-0-0	4-5-0-1	G2
10. Colorado	52	26	24	2	0	133	147	54	14-12-0-0	12-12-2-0	3-6-1-0	P3
11. Calgary	51	23	22	3	3	121	140	52	13-8-1-1	10-14-2-2	5-4-0-1	P2
12. Phoenix	51	22	21	3	5	131	138	52	10-10-2-2	12-11-1-3	3-4-0-3	P1
13. Anaheim	50	19	24	3	4	130	151	45	13-13-1-0	6-11-2-4	7-2-1-0	P1
14. Edmonton	50	19	26	1	4	125	144	43	13-8-1-2	6-18-0-2	3-5-1-1	G1
15. Columbus	51	13	32	1	5	117	172	32	8-13-1-2	5-19-0-3	2-7-0-1	P6

x- premier de sa division

NOTE: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G) l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation). De plus, le club qui perd en fusillade reçoit un point et la rencontre est inscrite dans la colonne de DF (défaite en fusillade).

ASSOCIATION DE L'EST

Division Atlantique

Pj	Pts
Rangers de N.Y.	49.....69
Philadelphie...	50.....66
Pittsburgh.....	51.....62
New Jersey.....	50.....59
Islanders de N.Y.	49.....47

Division Nord-Est

Boston.....	49.....66
Ottawa.....	53.....60
Toronto.....	51.....58
Buffalo.....	51.....48
Canadien.....	51.....47

Division Sud-Est

Floride.....	49.....57
Washington.....	50.....56
Winnipeg.....	52.....54
Tampa Bay.....	50.....49
Caroline.....	53.....47

ASSOCIATION DE L'OUEST

Division Centrale

Pj	Pts
Detroit.....	51.....69
Nashville.....	52.....66
St. Louis.....	49.....65
Chicago.....	51.....65
Columbus.....	51.....32

Division Nord-Ouest

Vancouver.....	50.....66
Minnesota.....	50.....55
Colorado.....	52.....54
Calgary.....	51.....52
Edmonton.....	50.....43

Division Pacifique

San Jose.....	48.....62
Los Angeles.....	51.....60
Dallas.....	49.....54
Phoenix.....	51.....52
Anaheim.....	50.....45

LES MENEURS

(Matches d'hier non compris)

B	A	Pts
Malkin, Pit.....	27	32
Giroux, Phi.....	18	37
Stamkos, TB.....	33	21
Tavares, NYI.....	22	31
Ma.Hossa, Chi.....	20	33
Datsyuk, Det.....	14	39
H.Sedin, Van.....	11	42
D.Sedin, Van.....	22	30
Lupul, Tor.....	20	32
Toews, Chi.....	27	24
Kessel, Tor.....	26	25
Spezza, Ott.....	20	30
Neal, Pit.....	27	21
Karlsson, Ott.....	8	40
Elias, NJ.....	18	29
Pominville, Buf.....	17	30
Selanne, Ana.....	16	31
Moulson, NYI.....	23	23
Eberle, Edm.....	19	27

CALENDRIER

MERCREDI 1ER FÉVRIER

Dallas 6 Anaheim 2
Columbus 2 Los Angeles 3

JEUDI 2 FÉVRIER

Caroline 3 Boston 0
Montréal 3 New Jersey 5
Nashville 1 Philadelphie 4
Winnipeg 2 Tampa Bay 1
Minnesota au Colorado, 21h00.
Chicago à Edmonton, 21h30.
Detroit à Vancouver, 22h00.
Dallas à San Jose, 22h30.

VENDREDI 3 FÉVRIER

N.Y. Islanders à Ottawa, 19h30.
Winnipeg en Floride, 19h30.
Los Angeles à St. Louis, 20h00.
Chicago à Calgary, 21h00.
Columbus à Anaheim, 22h00.

SAMEDI 4 FÉVRIER

Pittsburgh à Boston, 13h00.
New Jersey à Philadelphie, 13h00.
Washington à Montréal, 14h00.
Vancouver au Colorado, 15h00.
Toronto à Ottawa, 19h00.
Buffalo à N.Y. Islanders, 19h00.
Los Angeles en Caroline, 19h00.
Floride à Tampa Bay, 19h00.
St. Louis à Nashville, 20h00.
Minnesota à Dallas, 20h00.
San Jose à Phoenix, 20h00.
Detroit à Edmonton, 22h00.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Boston à Washington, 12h30.
Pittsburgh au New Jersey, 13h00.
Philadelphie à N.Y. Rangers, 13h00.
Winnipeg à Montréal, 14h00.

LUNDI 6 FÉVRIER

Edmonton à Toronto, 19h00.
Detroit à Phoenix, 20h00.
Calgary à Anaheim, 22h00.
Mardi 7 février
New Jersey à N.Y. Rangers, 19h00.
N.Y. Islanders à Philadelphie, 19h00.
Floride à Washington, 19h00.

JUNIOR AA MAURICIE-ESTRIE

PJ	G	P	DP	BP	BC	FJ	Pts
Plessisville.....	24	20	4	0	139	83	16
Sherb-O.....	27	14	11	2	136	129	17
St-Tite.....	25	13	11	1	109	121	17
Shermont.....	27	12	13	2	128	125	17
Nicolet.....	22	9	10	3	115	114	12
St-Cyrille.....	25	7	15	3	95	156	11

VENDREDI 3 FÉVRIER

Nicolet c. Plessisville 20h40

SAMEDI 4 FÉVRIER

Sherbrooke-O c. Nicolet 20h40

VENDREDI 10 FÉVRIER

Nicolet c. St-Tite 20h30

LIGUE NORD-AMÉRICAIN

PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
St-G.-de-Bce..	32	16	10	1	5	133	118
Saguenay.....	31	18	12	1	0	129	121
Windsor.....	32	18	13	0	1	139	137
Trois-Rivières	30	16	11	1	2	109	105
Sorel-Tracy....	33	16	17	0	0	132	144
Thetford.....	33	14	17	0	2	127	125
R.-du-Loup....	31	13	16	2	0	109	133

VENDREDI 3 FÉVRIER

Thetford à Windsor, 20h00.
Rivière-du-Loup à Trois-Rivières, 20h00.
St-G.-de-Bce à Saguenay, 20h00.

LHJMO

Division Atlantique

PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean.....	51	36	13	0	2	211	146
Halifax.....	48	27	16	2	3	178	174
A-Bathurst....	51	24	22	2	3	197	197
Moncton.....	51	23	23	3	2	142	166
Cap-Breton....	50	20	28	0	2	164	212
I.-P.-É.....	51	16	31	2	2	163	231

Division Est Telus

Shawinigan..	50	34	11	2	3	197	129
Québec.....	50	32	12	4	2	210	147
Victoriaville..	52	33	16	1	2	243	183
Rimouski.....	52	31	21	0	0	192	183
Chicoutimi....	51	26	16	3	6	179	181
B-Comeau.....	50	24	22	1	3	167	152

Division Ouest Telus

Blainville-B...	50	27	20	2	1	179	169
Dr'ville.....	52	21	25	2	4	172	188
Gatineau.....	50	19	23	4	4	158	197
Val-d'Or.....	51	21	26	0	4	156	193
Ry-Noranda....	50	16	29	2	3	171	231

MERCREDI 1 FÉVRIER

Match des espoirs de la Ligue canadienne de hockey (LCH)
Équipe de Bobby Orr 2 Équipe de Don Cherry 1 (à Kelowna, en C-B)

JEUDI 2 FÉVRIER

I.P.E. 9 Cap-Breton 6
Ry-Noranda 4 B-Comeau 2

VENDREDI 3 FÉVRIER

St-Jean à Dr'ville, 19h00.
Moncton à Halifax, 19h00.
Cap-Breton à I.-P.-É., 19h00.
Rimouski à Québec, 19h00.
Victoriaville à B-Comeau, 19h30.
Gatineau à Blainville-B, 19h30.
Ry-Noranda à Chicoutimi, 19h30.
Val-d'Or à Shawinigan, 19h30.

SAMEDI 4 FÉVRIER

Ry-Noranda à Chicoutimi, 16h00.
St-Jean à Shawinigan, 16h00.
Rimouski à Dr'ville, 16h00.
Québec à Blainville-B, 19h00.
Val-d'Or à Gatineau, 19h00.
A-Bathurst à Halifax, 19h00.

MARDI 7 FÉVRIER

A-Bathurst à Québec, 19h00.
Blainville-B à Val-d'Or, 19h30.

MERCREDI 8 FÉVRIER

A-Bathurst à Shawinigan, 19h00.
Halifax à B-Comeau, 19h30.
Blainville-B à Ry-Noranda, 19h30.

JUNIOR AAA

Division Ouest

PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil.....	42	29	11	2	0	249	157
Valleyfield....	44	26	13	4	1	227	190
Lachine.....	43	21	18	1	3	167	167
Kahnawake....	42	16	26	0	1	158	192
Vaudreuil-D..	43	12	29	1	1	180	308

Division Nord

Terrebonne....	42	25	13	1	3	172	136
St-Jérôme.....	41	23	17	1	0	184	155
St-Léonard....	41	20	17	0	4	163	214
Ste-Agathe....	42	12	27	1	2	178	229
Montréal-Est..	43	8	34	0	1	131	287

Division Sud

Sherbrooke....	44	33	6	1	4	216	127
Granby.....	38	25	10	2	1	202	116
Princeville....	40	23	16	0	1	193	153
La Tuque.....	41	20	18	1	2	158	147

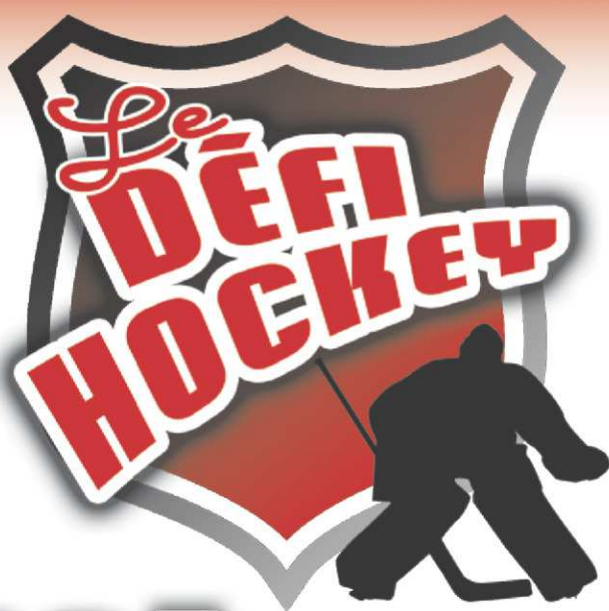
JEUDI 2 FÉVRIER

Lachine 1 Valleyfield 7

VENDREDI 3 FÉVRIER

Sherbrooke à Princeville, 19h00.
Valleyfield à Longueuil, 19h30.
St-Jérôme à Terrebonne, 19h30.
St-Léonard à Montréal-Est, 19h30.
Kahnawake à Granby, 19h45.
Ste-Agathe à Lachine, 20h00.
Vaudreuil-D à La

La Tribune
présente



sports experts^{MD}

Carrefour de l'Estrie

Plus de

10 000\$ en prix!

Voici les 200 meilleurs au classement général

Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-
1	Jean-Paul Pouliot	326	447	773	100	68	Delmar Fisher	305	418	723	63	135	Alain Laflamme	283	426	709	106
2	Yvon Moreau	302	461	763	129	69	Sébastien Giguère	303	420	723	116	136	Pierre Gaudette	283	426	709	83
3	Francis Vigneux-Blais	308	449	757	118	70	Linda Pelletier	294	429	723	78	137	Gatien Blouin	309	399	708	67
4	Yves Dion	326	430	756	81	71	Rock Vaillancourt	277	446	723	98	138	Daniel Blais	297	411	708	156
5	Léopold Dubé	305	451	756	89	72	Martin Vallières	293	429	722	99	139	Jean-François Lévesque	282	426	708	68
6	Yvon Martel	316	435	751	192	73	Denis Ouellette	291	431	722	62	140	Bois Camille	301	406	707	109
7	Donald Gilbert	312	439	751	98	74	Brigitte Guay	288	434	722	123	141	Sylvain Grenier	292	415	707	46
8	Sara Roy	311	440	751	98	75	Doug Patterson	279	443	722	94	142	Annie Yergeau	291	416	707	63
9	Annick Pélouin	299	452	751	103	76	Anthony Lemire	302	419	721	72	143	Alexandre Dugal	285	422	707	59
10	Alexandre Paradis	318	431	749	113	77	Cécile Hamel	292	429	721	141	144	Éric Beaulieu	275	432	707	103
11	Éric Courcy	310	439	749	109	78	Pierrette Fortier	285	436	721	85	145	Marc Paquette	317	389	706	11
12	André Ramsay	309	440	749	93	79	Conrad Lévesque	310	410	720	73	146	Denis Viger	295	411	706	50
13	Lucie Bergeron	338	410	748	157	80	Patrice Desmarais	308	412	720	41	147	Kevin Magnan	294	412	706	94
14	Gérald Gosselin	321	425	746	93	81	Jean-Dominique Frank	328	391	719	132	148	Guillaume Gauthier	291	415	706	82
15	Daniel Bélanger	296	448	744	73	82	Richard Dupuis	306	413	719	133	149	Carl Purcell	284	422	706	58
16	Diana Audet	313	430	743	95	83	Suzanne Rousseau	304	415	719	102	150	Gilles Cantin	265	441	706	49
17	Louis Aubin	326	415	741	75	84	Johanne Dubé	303	416	719	49	151	Johanne Pariseau	329	376	705	148
18	Jérémy Doyon	317	424	741	111	85	Michel Tremblay	290	429	719	125	152	Raymond Létourneau	308	397	705	90
19	Jonathan Ayotte	308	433	741	44	86	Diane Viens	290	429	719	90	153	Gisèle Lessard	296	409	705	31
20	Denis Roberge	306	435	741	105	87	Charles Marquis	287	432	719	112	154	Georges Reid	288	417	705	108
21	Tina Houde	304	436	740	71	88	Richard Breton	344	374	718	84	155	Kevin Blais	286	419	705	157
22	Jean-Pierre Pellerin	293	447	740	126	89	René Duchesneau	311	407	718	76	156	Sébastien Poulin	310	394	704	24
23	Jean Charest	291	449	740	112	90	Michael Lussier	301	417	718	108	157	Yvan Jolin	307	397	704	83
24	Éric Simard	305	434	739	70	91	Charles Martel	296	422	718	106	158	Micheline Rioux	304	400	704	99
25	Luce Labelle	301	438	739	125	92	Gino Grenache	290	428	718	90	159	Mario Leclerc	303	401	704	44
26	Mathieu Houle	321	416	737	88	93	David Girard	287	431	718	100	160	Robert Giguère	302	402	704	58
27	Marc Moreau	311	426	737	72	94	Sylvain Leblanc	334	383	717	100	161	Marc David	297	407	704	109
28	Michel Kent	307	430	737	182	95	Gaëtan Labrie	314	403	717	33	162	Daniel Boisclair	292	412	704	106
29	Yvon Longpré	314	422	736	54	96	Mélanie Villeneuve	313	404	717	88	163	Alain Gervais	281	423	704	68
30	Gastin Lévesque	311	425	736	84	97	Claude Binet	298	419	717	74	164	Claude Vermette	316	387	703	93
31	Karine Ouellet	302	434	736	125	98	Claude Phaneuf	297	420	717	80	165	Daniel Bouthot	304	399	703	109
32	Stéphane Lajeunesse	298	438	736	119	99	Frédéric Davignon	277	440	717	30	166	Nancy Cantin	290	413	703	59
33	Yves Bernard	308	427	735	141	100	Andrée-Anne Rousseau	299	417	716	26	167	Carole Laflamme	282	421	703	96
34	Tina Sheldon	305	430	735	135	101	Jean-François Bourgault	292	424	716	131	168	Alexis Bourque-Boulane	273	430	703	73
35	Patrick Poulin	293	442	735	102	102	Sylvain Dubreuil	273	443	716	100	169	Sylvain Deblois	267	436	703	86
36	Jacques Thouin	291	444	735	152	103	Manuel Paradis	316	399	715	98	170	Francis Boislard	266	437	703	101
37	Jacques Boudreau	303	430	733	144	104	René Biron	292	423	715	121	171	Marcel Paris	305	397	702	61
38	Laurence Fournier	307	425	732	90	105	Marc Belleville	282	433	715	75	172	Micheline Gingras-Labrie	293	409	702	66
39	Michel Marcoux	305	427	732	52	106	Michael Ménard	308	406	714	29	173	Mario Goyette	292	410	702	56
40	Richard Tardif	305	427	732	25	107	Cécile Tessier	306	408	714	91	174	Miville Marois	287	415	702	65
41	Alain Laverdière	299	433	732	95	108	Bernadette Paquet	304	410	714	66	175	Guy Roberge	274	428	702	126
42	Denis Fargues	322	409	731	88	109	Laurent Labrie	290	424	714	110	176	Marleen Purcell	304	397	701	84
43	Jonathan Marchand	295	436	731	139	110	Julienne Lévesque	286	428	714	58	177	Renée Rodrigue	278	423	701	63
44	Martin Morissette	308	422	730	161	111	Richard Nadeau	311	402	713	63	178	Steve Carrière	276	425	701	108
45	Gérard Grailion	298	432	730	123	112	Merrick Carpentier	311	402	713	63	179	France Fontaine	312	388	700	69
46	Andrée Fortier	294	436	730	96	113	Pierre Faucher	300	413	713	77	180	Daniel Lacasse	295	405	700	40
47	Jacques Lebeau	270	460	730	90	114	Lise Lévesque	293	420	713	100	181	Jean-Claude Craig	292	408	700	104
48	Christiane Lemay	320	409	729	119	115	Marcel Montminy	290	423	713	46	182	Tommy Lamontagne	288	412	700	126
49	Alain Bergeron	283	446	729	58	116	Jean-Pierre Cuenier	288	425	713	51	183	Mélanie Blouin	288	412	700	41
50	Claude St-Pierre	275	454	729	119	117	Christian Pelchat	304	408	712	104	184	Roger Cloutier	287	413	700	145
51	Gilles St-Hilaire	300	428	728	68	118	Sonia Roy	295	417	712	110	185	Marc-André Lessard	281	419	700	42
52	Sylvain Fortier	299	429	728	79	119	Nil Martel	293	419	712	106	186	Yan St-Laurent	271	429	700	83
53	Pat Clowery	291	437	728	100	120	Yvon Blais	293	419	712	16	187	Louise Lacasse	300	399	699	63
54	Richard Doyon	290	438	728	116	121	Christian Gravel	288	424	712	79	188	Alain Dastie	298	401	699	93
55	Caroline Grailion	278	450	728	100	122	Guy Auger	310	401	711	46	189	Yolande Gosselin	286	413	699	133
56	Daniel Fortin	305	422	727	111	123	Luce Dionne	293	418	711	99	190	Robert Tanguay	275	424	699	105
57	Florian Boivin	296	431	727	53	124	Yvon Jutras	288	423	711	53	191	Daniel Brunet	313	385	698	67
58	Jean-Philippe Garant	312	414	726	80	125	France Ashby	279	432	711	81	192	Francois Rouleau	295	403	698	113
59	Stéphane Goulet	319	406	725	69	126	Marc Beaudry	273	438	711	47	193	Guy Bonneville	291	407	698	129
60	Fernand Desrosiers	309	416	725	54	127	Alain Viens	307	403	710	92	194	Marie-Pier Grenier	282	416	698	114
61	Ivan Cusseau	291	434	725	147	128	Caroline Fredette	288	422	710	61	195	André Dubé	266	432	698	46
62	Geneviève Breton	289	436	725	194	129	Marcel Rouleau	322	387	709	91	196	Jean-Nil Marin	301	396	697	98
63	Richard Normandin	288	437	725	112	130	Guillaume Langois	314	395	709	52	197	Antoine Demers	283	414	697	100
64	Denis Richard	315	409	724	104	131	Jean-Claude Simoneau	305	404	709	135	198	Normand Grailion	279	418	697	55
65	Francis Poisson	307	417	724	104	132	Claude Jutras	300	409	709	61	199	Jean-François Auger	278	419	697	116
66	Simon Paradis	296	428	724	93	133	Christine Lapointe	299	410	709	90	200	Brian Juby	277	420	697	40
67	Brendan Page	317	406	723	76	134	Jean-François Bolduc	293	416	709	53						

LE SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE CHAQUE JOUEUR EST DISPONIBLE
sur notre site Internet : <http://pdf.cyberpresse.ca/latribune/241172.pdf>

Le 1^{er} pointeur de la semaine

KEVEN LACHANCE, St-François-Xavier-de-Brompton
19 points (451^e au classement)

Le meilleur pointeur de la semaine gagne **50\$** chez **sports experts**^{MD}

Le 2^e pointeur de la semaine

CAROLE AUBRY, Sherbrooke
19 points (627^e au classement)

Le 2^e meilleur pointeur de la semaine gagne **50\$** chez **sonxplus**
domotique-sonxplus.com

Le 3^e pointeur de la semaine

PHILIPPE PELCHAT, Sherbrooke
19 points (649^e au classement)

Le 3^e meilleur pointeur de la semaine gagne **50\$** chez **La Seigneurie**
BRASSERIE Le Dauphin

Tous les gagnants doivent communiquer avec Christine Daigneault,
au 564-5450 ou 1 800 567-6955 poste 236, afin de réclamer leur prix, avant mercredi midi.

À LA FIN DE LA SAISON RÉGULIÈRE

Le 1^{er} pointeur au classement général
gagnera un appareil « fitness »
d'une valeur de **1 000\$**

chez **CLUB PISCINE** **SUPER Fitness**

Le 2^e pointeur au classement général
gagnera un coupon d'achat
de **500\$** chez **sports experts**^{MD}

Le 3^e pointeur au classement général
gagnera un chandail de hockey
de la **L.N.H.** d'une valeur de **250\$**
offert par **La Tribune**

Bolduc et Loranger à nouveau réunis



SHERBROOKE — Deux anciens entraîneurs du Vert & Or de l'UdeS se retrouveront le temps d'une semaine de travail, au début du mois de mars. En effet, l'ancien entraîneur-chef de l'équipe, André Bolduc et son ancien coordonnateur à la défensive, Marc Loranger, feront tous deux partie de l'équipe d'entraîneurs qui prodiguera ses conseils aux jeunes à l'école de football Bruno Heppell.

Les deux hommes ont travaillé ensemble lors des quatre dernières années avec le Vert & Or. Bolduc et Loranger ne seront pas les seuls entraîneurs provenant de Sherbrooke puisque Benoît Groulx (coordonnateur à l'attaque des Gaiters de Bishop's) et Jean-François Joncas (entraîneur-chef des Cougars du Collège Champlain) seront aussi présents.

— La Tribune

Les Américains surpris par l'équipe mondiale

SHERBROOKE — Deux joueurs des Cougars du Collège Champlain ont contribué à la victoire-surprise de l'équipe mondiale lors de la troisième édition de l'International Bowl qui l'opposait à la formation des meilleurs joueurs américains de moins de 19 ans. Seulement trois Québécois s'étaient taillé une place au sein de l'équipe mondiale, dont Charles Vaillancourt et Luka Ricard, deux joueurs qui viennent de compléter leur stage collégial avec les Cougars.

C'était la première fois que l'équipe américaine subissait la défaite en rencontre internationale. L'équipe mondiale a remporté une victoire de 35-29, malgré une remontée tardive des Américains qui ont réussi deux touchés au dernier quart de ce match disputé au Texas, mercredi soir.

Les deux joueurs des Cougars ont été des partants dans cette rencontre. Vaillancourt, un joueur de ligne offensive, a participé à tous les jeux à l'attaque tandis que son coéquipier, le secondeur Luka Ricard, jouait au sein d'une rotation à sa position. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, les joueurs américains sont tous des joueurs qui évolueront dans la NCAA l'an prochain et plusieurs ont des ententes avec de grandes universités en division 1.

— Pierre Turgeon

SUPER BOWL

Wilfork sera un élément déterminant

MIGUEL BUJOLD

INDIANAPOLIS — On dit souvent qu'une personne prend 10 livres à la télévision. Je peux vous confirmer que dans le cas de Vince Wilfork, ce n'est pas vrai du tout. Il est aussi immense en personne.

Combien pèse l'excellent plaqueur des Patriots de la Nouvelle-Angleterre ? Le guide média du club indique 325 livres. Vous pouvez en ajouter 50. Facilement. Les mauvaises langues disent même qu'il a déjà joué à plus de 400 livres.

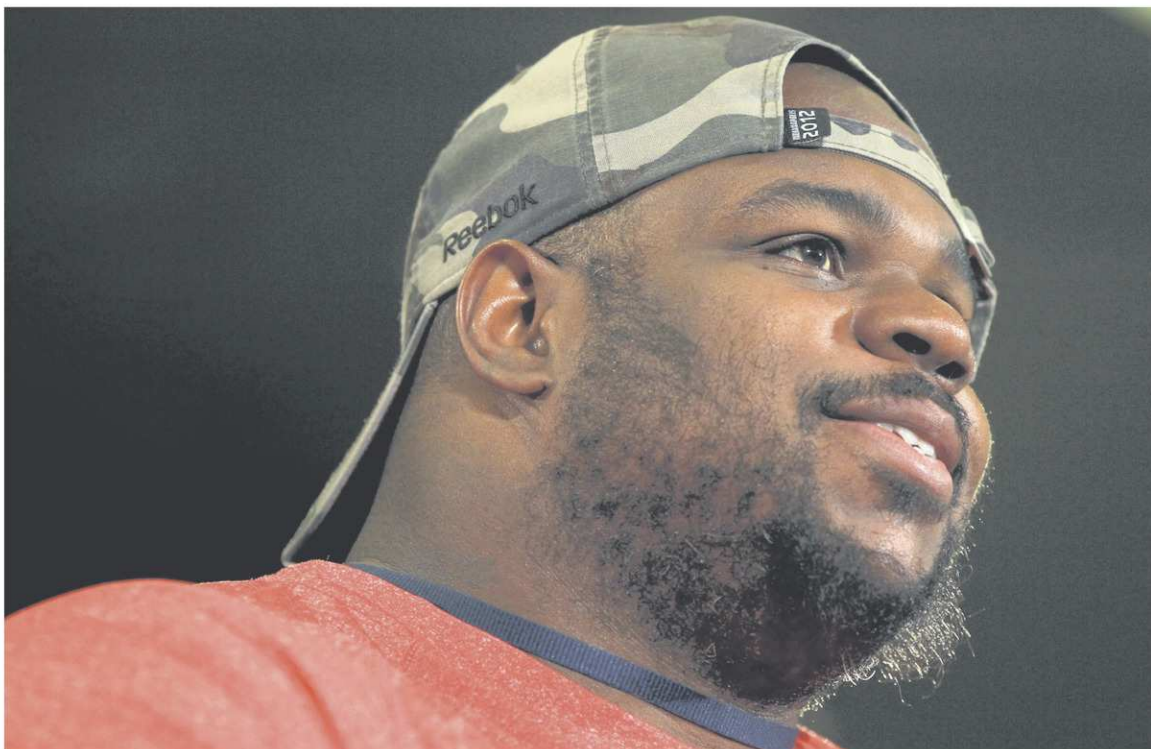
Vous croyez que Wilfork est une grosse brute qui ne fait que gober les porteurs de ballon qui foncent directement vers lui ? Allez lui dire en plein visage. Ou encore, allez dire ça à ceux qui le côtoient. Ceux qu'il domine sur le terrain de basket, par exemple.

« Vous ne me croirez peut-être pas, mais Vince lance un plus beau 'cigare' que Tom Brady. Ne vous laissez pas duper par son physique, il est un très bon athlète », a insisté Rodney Harrison, cette semaine.

« Je pense qu'avec les années, on a fini par respecter mes qualités athlétiques, mais encore là, je n'en suis pas certain. Mes coéquipiers, eux, le savent. Ils le constatent lorsqu'on joue au basketball ou lorsqu'on se lance le ballon », a expliqué Wilfork, qui semblait encore plus massif dans son chandail rouge écarlate, hier.

Ceux qui ont regardé les Patriots éliminer les Ravens en finale de conférence savent jusqu'à quel point Wilfork peut changer l'allure d'un match. Il a multiplié les jeux-clés et aurait reçu la première étoile si on donnait des petits collants au football.

Wilfork a également démontré



AGENCE FRANCE-PRESSE

Vince Wilfork des Patriots de la Nouvelle-Angleterre devrait être un élément important lors du match du Super Bowl qui sera disputé dimanche à Indianapolis.

qu'il était plutôt agile pour un homme de ce gabarit en réussissant deux interceptions en autant de matchs au début de la saison. Sa surprenante rapidité et sa force herculéenne en font un joueur qui sort du commun.

« Vince est une bête, il n'y a pas beaucoup de joueurs comme lui dans cette ligue. J'en sais quelque chose, je l'affronte à chaque jour », a rappelé son coéquipier Logan Mankins, l'un des meilleurs gardes de la NFL.

« Ce qui est encore plus remarquable, c'est son endurance. Les joueurs imposants comme lui quittent habituellement le terrain au bout de quelques jeux afin de retrouver leur souffle. Vince reste

presque toujours sur le terrain, et la qualité de son jeu ne s'en ressent jamais », a ajouté Mankins.

Le vétéran Gerard Warren, qui occupe souvent le poste à côté de Wilfork au milieu de la ligne défensive des Pats, abonde dans le même sens que Mankins et Harrison.

« Il est probablement le meilleur plaqueur de la ligue. C'est un athlète phénoménal et sa technique est impeccable. Il est au bon endroit à 99,9 % du temps. »

L'impact de Myra Kraft

Wilfork dispute présentement sa huitième saison professionnelle, et est l'un des seuls joueurs

des Patriots qui étaient avec eux lorsqu'ils ont remporté leur dernier Super Bowl, il y a sept ans. À cette époque, il était perçu comme un dur, qui manquait souvent de discipline.

« J'étais une tête folle lorsque je suis arrivé en Nouvelle-Angleterre. J'ai gagné en maturité avec les années, je ne m'empêche plus pour des niaiseries. N'empêche qu'on ne pourra jamais m'accuser de ne pas jouer avec émotion », note-t-il.

Non, on ne pourra jamais lui reprocher de jouer passivement, pas plus qu'on ne pourra lui reprocher d'avoir un cœur de pierre. En l'écoutant parler de Myra Kraft, hier, on a pu observer

la grande sensibilité de Wilfork.

La défunte épouse du propriétaire des Patriots, Robert Kraft, est décédée, l'année dernière, et l'équipe lui a dédié sa saison. Grande philanthrope, Kraft a profondément touché Wilfork.

« Myra a eu un impact énorme sur moi. Elle accordait beaucoup d'importance aux gens autour d'elle, et voulait toujours les aider comme elle le pouvait. C'est ce qu'elle a fait, aux États-Unis et partout dans le monde. C'était une façon de vivre pour elle. Une femme si petite, mais avec un si grand cœur », a raconté le joueur de 30 ans.

« On se donnait un baiser sur la joue avant chaque match. Maintenant, j'en donne deux à Monsieur Kraft, un pour lui, l'autre pour Myra. Et je ne cesserai jamais de le faire. »

Le Brady de la défense

Ce n'est certainement pas aussi gracieux qu'une prestation du maestro Brady, mais le rendement de Wilfork dicte celui de la défense des Patriots. Si elle s'est ressaisie depuis le début des éliminatoires, c'est en grande partie parce que l'adversaire a été incapable de contrer le plaqueur.

La ligne offensive des Giants en a arraché contre les 49ers, à San Francisco, et si elle veut finir sa saison en beauté, elle devra absolument trouver une façon d'arrêter le numéro 75 en face d'elle. « Il n'a jamais aussi bien joué depuis le début de sa carrière », a bien résumé le garde David Diehl, des Giants.

« Tout ce qu'on peut faire, c'est d'essayer de le contourner », a quant à lui estimé le porteur Ahmad Bradshaw. Bonne chance. Ce n'est pas un patapouf, le gros monsieur. (La Presse)

La décision de jouer reviendra à Gronkowski

MIGUEL BUJOLD

INDIANAPOLIS — Pour la première fois depuis qu'il s'est blessé à une cheville, Rob Gronkowski devait participer en partie à la séance d'entraînement des Patriots, hier.

Les Pats ont rencontré les

médias avant leur entraînement, et Gronkowski a confirmé qu'il s'exercerait modérément. L'ailier rapproché a également dit que la décision de prendre part ou non au match de dimanche serait la sienne.

« Je vais écouter l'avis des

médecins, mais au bout du compte, c'est moi qui déciderai. Aucune autre personne n'est mieux placée pour savoir comment je me sens », a-t-il dit.

La blessure de Gronkowski, subie en finale de conférence contre les Ravens

de Baltimore, le 22 janvier, a été l'un des principaux sujets depuis le début de la semaine à Indianapolis. Même Madonna y a mis son grain de sel, hier.

Les Giants disent qu'ils se préparent comme si Gronkowski allait jouer, lui

qui est d'ailleurs revenu au jeu dans les dernières minutes du match contre les Ravens.

Une absence de Gronkowski chamboulerait sérieusement le système offensif des Pats, qui utilisent des formations à deux ailiers rapprochés plus de 80 % du temps. (La Presse)

Eloisa Katz, un modèle d'intégration

L'attaquante des Gaiters ne parlait même pas anglais à son arrivée à Bishop's

ALAIN GOUPIL

alain.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Quitter Israël pour étudier à l'université et jouer au basket-ball: voilà le parcours peu commun qu'a emprunté Eloisa Katz en se joignant aux Gaiters de l'Université Bishop's, l'automne dernier.

L'attaquante de 6 pieds, qui ne parlait pas un mot d'anglais lorsqu'elle a mis les pieds pour la première fois sur le campus de Lennoxville, n'a pas mis de temps à s'intégrer à sa nouvelle équipe.

« Comme il n'y a pas de ligue universitaire en Israël, j'ai trouvé que l'idée de pouvoir jouer au basket et obtenir un diplôme universitaire m'a tout de suite intéressée. »

En 21 rencontres cette saison, Katz s'est non seulement taillé une place parmi l'alignement partant des Gaiters, mais son temps de jeu (23 minutes) lui a aussi permis d'inscrire 144 points, ce qui la place au quatrième rang au chapitre des meilleures marqueuses de son équipe.

Défensivement, sa moyenne de ballons récupérés (4,4) la place également parmi les trois premières de la formation dirigée par Alex Perno.

Née en Argentine de parents israéliens, Eloisa Katz dit avoir eu la piqure pour le basket-ball lorsque ses parents se sont installés à Raanana, en Israël, alors qu'elle avait 13 ans.

Une piqure qui lui a permis de remporter deux championnats nationaux en plus de faire partie de l'équipe nationale des

moins de 20 ans alors qu'elle poursuivait son service militaire obligatoire.

C'est d'ailleurs lors d'un tournoi à Paris auquel participait l'équipe nationale que l'entraîneur-adjoint des Gaiters, Steve Cassivi, l'a repérée, puis recommandée à Alex Perno.

« Lorsque les Gaiters m'ont approchée, je cherchais justement une façon de continuer à jouer au basket-ball après mon service militaire, dit-elle. Comme il n'y a pas de ligue universitaire en Israël, j'ai trouvé que l'idée de pouvoir jouer au basket et obtenir un diplôme universitaire m'a tout de suite intéressée. »

Dès son arrivée, l'étudiante en neuroscience a mis les bouchés double, s'inscrivant à cinq cours, dont un cours d'anglais afin de s'intégrer le plus rapidement possible à son nouvel environnement.

« Je suis quelqu'un qui s'adapte assez facilement partout où je vais, dit-elle. Je n'ai pas besoin de grand-chose pour être heureuse. J'ai toujours pensé que si tu manges bien et que tu dors bien, rien n'est impossible. »

Une attitude qui a aussitôt plu à Alex Perno, qui admire chez elle la rapidité avec laquelle elle assimile les directives de jeu, même dans les situations les plus tendues.

« Elle est très réceptive à ce qu'on lui dit, peu importe le ton qu'on emploie, dit Perno. Il y a des joueuses avec qui on doit mettre au moins deux paires de gants blancs avant de leur passer notre message, pas avec Elo. Une fois qu'on lui a dit ce qu'on attend d'elle, elle retourne sur le terrain et le met aussitôt en pratique. »

Les Gaiters (5-4) qui occupent le troisième rang de la conférence québécoise reçoivent ce soir les détentrices du premier rang, les Martlets de McGill (7-3), à 18 h. Ce match sera suivi du duel masculin entre les Gaiters (1-8) et les Redmen (6-4).



IMACOM, MAXIME PICARD

Arrivée d'Israël en septembre, l'attaquante Eloisa Katz n'a pas mis de temps à s'intégrer à l'équipe de basket-ball des Gaiters de l'Université Bishop's.

Le Wild tentera de demeurer en haut du classement

DAVE LAFRENIÈRE

dave.lafreniere@latribune.qc.ca

WINDSOR — Compte tenu du classement extrêmement serré dans la Ligue nord-américaine de hockey en cette deuxième demi-saison, le Wild n'a pas le choix de remporter son unique match du week-end ce soir dès 20 h. Pour l'occasion, les troupiers de l'entraîneur Éric Dandenault accueillent l'Isothermic de Thetford Mines.

Le Wild occupe toujours le premier rang au classement de la deuxième demi de saison, mais est à égalité à dix points avec deux autres équipes. Windsor est premier avec ses cinq victoires en huit matchs.

Sorel-Tracy suit avec cinq gains, mais en neuf parties et Saint-Georges vient troisième avec quatre victoires, un revers en prolongation et un autre en fusillade, et ce, en huit rencontres.

Le pilote du Wild est bien conscient qu'en ayant un seul match ce week-end, d'autres formations pourraient le dépasser au classement et une défaite ce soir permettrait à l'Isothermic de s'approcher à deux points du Wild.

« On veut les laisser derrière nous au classement, de lancer Dandenault. C'est un autre match de quatre points et ça va être comme ça jusqu'à la fin. »

« Il nous reste seize matchs cette saison et ils seront tous importants si on veut rester au premier rang parce que le classement est tellement serré. »

« Il nous reste seize matchs cette saison et ils seront tous importants si on veut rester au premier rang parce que le classement est tellement serré », d'enchaîner l'entraîneur qui a

toujours la défaite de 7-4 contre les 3L en mémoire.

« On sait qu'on en a échappé une belle dimanche dernier contre Rivière-du-Loup et c'est pour ça que je m'attends à un gros match contre Thetford. Je vais m'arranger pour que ça ne finisse pas comme le dernier match », de promettre l'entraîneur.

Saveur de vengeance

En plus du premier rang à l'enjeu pour le Wild, ce duel contre Thetford Mines aura une autre signification puisqu'il aura une saveur de vengeance pour la formation windsoroise. C'est que lors du dernier duel entre les deux

équipes le 27 décembre dernier, dernier match de la première moitié de saison, l'Izo avait privé le Wild d'une place en séries grâce à une poussée de quatre buts en troisième pour l'emporter 6-4.

De plus, le 11 novembre dernier, Martin Nolet et Marc-André Huot avaient tous deux quittés cette partie contre Thetford Mines sur une civière. C'est donc une rencontre qui promet entre ces deux ennemis jurés.

Louis Ménard sera devant le filet du Wild et l'homme fort Brandon Christian fera un retour dans l'alignement tandis que Jean-François Boutin ne sera pas en uniforme.

Patrick Roy écope d'une amende de 5000 \$

BOUCHERVILLE — Le commissaire de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, Gilles Courteau, n'a pas apprécié que le directeur général et entraîneur-chef des Remparts de Québec, Patrick Roy, le prenne publiquement à partie et lui a imposé une amende de 5000 \$.

Vendredi dernier, Roy a reproché à Courteau d'avoir plus à coeur l'image de la ligue que la sécurité de ses joueurs. Il a fait ce commentaire à la suite de la décision du circuit d'inscrire Mikhaïl Grigorenko à la formation du match des espoirs de la Ligue canadienne.

Roy prétend que Courteau a forcé Grigorenko à prendre part à cet événement, même si la vedette des Remparts n'est pas rétablie à 100 pour cent d'une blessure à la cheville.

— La Presse Canadienne

Byfuglien devra probablement subir un procès

WINNIPEG — Le défenseur des Jets de Winnipeg Dustin Byfuglien devra probablement subir un procès à la suite des accusations de conduite d'une embarcation avec les facultés affaiblies reçues à la suite de son arrestation sur un lac du Minnesota.

L'avocat de Byfuglien, Mitch Robinson, a déclaré hier qu'il avait été incapable d'en venir à une entente hors cour avec la poursuite.

Le dossier doit revenir devant le Tribunal du comté de Hennepin le 19 avril et Robinson s'attend à ce que le procès ait lieu quelque part en juin.

En août dernier, la police a intercepté un bateau piloté par Byfuglien sur le lac Minnetonka. Les documents déposés en cour indiquent que l'athlète de 26 ans a subi avec succès un test d'alcoolémie, mais un expert en reconnaissance de drogues de la police a indiqué que le hockeyeur avait alors consommé.

Byfuglien a plaidé non coupable à des accusations de conduite d'une embarcation avec facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue, d'avoir refusé de donner un échantillon sanguin ou d'urine, de ne pas avoir navigué avec des phares allumés et d'avoir conduit l'embarcation sans qu'il y ait suffisamment de dispositifs de flottaison à bord.

— La Presse Canadienne

Parisé attend une offre

RICHARD LABBÉ

NEWARK — Pauvre Zach Parisé. Chaque jour, c'est un peu la même chose : les membres des médias lui posent la même question, lui parlent de son futur incertain chez les Devils du New Jersey. Et lui essaie de répondre, sans trop savoir ce qui l'attend au tournant.

À 27 ans, Parisé est peut-être le joueur sans contrat le plus en vue sur la planète LNH. On le sait, l'attaquant américain n'a pas de contrat pour la prochaine saison, il pourrait devenir joueur autonome en juillet, et c'est pourquoi son nom circule sans arrêt sur les sites de rumeurs, même si les Devils, dit-on, ne vont pas chercher à l'échanger avant la date cruciale du 27 février.

Mais le problème demeure : les Devils ont deux propriétaires qui se chicanent pour une question de fric, et pendant ce temps, personne ne fait d'offre à Parisé, qui n'a toujours pas discuté avec la direction de l'équipe.

« Je vais à l'aréna tous les jours, il n'y a rien de différent pour moi, a expliqué l'attaquant avant le match d'hier soir contre



THE ASSOCIATED PRESS

Zach Parisé, 27 ans, est peut-être le joueur sans contrat le plus en vue sur la planète LNH.

le Canadien. Les rumeurs, les histoires, je ne m'attarde pas à ça. Ce que j'ai appris ici, c'est que si ça ne vient pas de Lou (Lamoriello, le DG du club), ce n'est sans doute pas vrai. »

Le problème, c'est que Lou ne veut pas en dire trop. D'ailleurs, les Devils ne négocient à peu près jamais en cours de saison, exception faite de Martin Brodeur il y a quelques années.

Tout porte à croire que Parisé devra attendre comme les autres lui aussi. « Je ne sais pas trop ce que la direction entend faire, a-t-il ajouté. Je l'ai dit déjà 100 fois auparavant; j'aime jouer ici, et

c'est ici que je veux poursuivre ma carrière. Ma priorité, c'est de gagner des matchs. »

Parisé, qui touche un salaire de six millions de dollars cette saison, sera assurément à la recherche d'un gros contrat à long terme la prochaine fois, et la situation précaire des Devils laisse croire que ce scénario sera difficile pour lui au New Jersey. Les Devils doivent déjà verser en moyenne six millions de dollars par saison à Ilya Kovalchuk jusqu'en 2026-2027...

Pendant ce temps, les membres des Devils assurent que toutes les rumeurs au sujet de la direction ne sont pas des sources de distraction pour l'équipe.

« Ça ne nous affecte pas, a juré l'attaquant Dainius Zubrus. Ce n'est pas quelque chose dont on discute dans ce vestiaire, et ce n'est pas non plus un problème. On est là pour jouer et pour gagner des matchs. »

Mais il est clair que les gars des Devils aimeraient mieux revoir Parisé avec eux en octobre. « Il est l'un des meilleurs joueurs dans la ligue, a ajouté Zubrus. Ce serait très difficile de perdre un gars comme lui. »

(La Presse)

Chronomètre défectueux: la LNH enquête

CHRIS JOHNSTON

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — La LNH a décidé d'enquêter sur une erreur de chronomètre qui a permis aux Kings de Los Angeles de l'emporter contre les Blue Jackets de Columbus, mercredi, et qui pourrait avoir un « impact énorme » sur le classement dans l'Association Ouest.

Durant le match de mercredi soir à Staples Center à Los Angeles, le chronomètre s'est brièvement arrêté dans les dernières secondes. C'a donné à Drew Doughty assez de temps pour inscrire le but vainqueur dans un gain de 3-2 contre les Blue Jackets de Columbus.

La rondelle a officiellement

traversé la ligne avec moins d'une seconde à jouer en temps réglementaire. Toutefois, quand les Blue Jackets ont regardé la vidéo après la rencontre, ils ont découvert que le chrono s'est arrêté pendant environ une seconde juste avant le but de Doughty — ce qui signifie que le match aurait déjà dû être terminé quand ce dernier a marqué.

Le bureau de surveillance vidéo de la LNH a examiné le jeu immédiatement après le but, mais n'a pas remarqué que le chronomètre s'était arrêté pendant que les Kings bourdonnaient autour du filet.

« Nous ne sommes pas retournés aller voir cela en se disant "OK, quelque chose est-il arrivé

(avec le chrono)?" » a indiqué Colin Campbell, le vice-président des opérations hockey de la LNH, hier matin. « Quand la rondelle traverse la ligne et que tu révises le jeu, tu fais reculer la rondelle et tu regardes où se trouvait le chrono. Et le chrono se trouvait à 0,4 (seconde).

« Et puis après le match, quelques minutes après le match, nous l'avons vu. À notre grand étonnement. »

Campbell a confirmé que le but n'aurait pas dû compter et il a dit que la ligue mènerait une enquête afin de déterminer ce qui a provoqué l'erreur.

« Tu poses alors des questions serrées, a-t-il noté. Tu dois poser des questions serrées. »

On s'attendait à ce que le

résultat du match soit maintenu.

Les Blue Jackets, on peut le comprendre, étaient en colère à la suite de cet incident qui leur a coûté au moins un point au classement. Même si ce club affiche le pire dossier de la LNH, le directeur général Scott Howson a écrit dans un blogue que ce résultat injuste « importe à nos joueurs, à chaque personne de notre organisation et à nos partisans ».

Cela pourrait aussi avoir un impact sur le sort des équipes qui bataillent avec les Kings pour une place en séries dans l'Ouest. Avant les matchs d'hier, Los Angeles était septième dans l'association, cinq points devant la huitième place détenue par le Wild du

Minnesota, et six points devant les Stars de Dallas et les Flames de Calgary.

« Nous ne saurons jamais si les Kings auraient obtenu le point supplémentaire en prolongation ou en fusillade, mais peut-être que non, a écrit Howson. Ce point supplémentaire au classement pourrait avoir un impact énorme, tant sur la compétition qu'économiquement. Et si les Kings devaient accéder aux séries par un point ou obtenir l'avantage de la patinoire par un point? »

« On pourrait avoir une équipe qui ne se qualifie pas pour les séries et qui aurait ainsi un manque à gagner de millions de dollars en recettes découlant des séries. »

AUTRE DÉFAITE

Cunneyworth fulmine

RICHARD LABBÉ

NEWARK — Au moins, on ne pourra jamais accuser le Canadien de ne pas être créatif. Parce qu'à la moindre occasion, ce club-là semble inventer des nouvelles façons de perdre.

Hier soir au New Jersey, le Canadien a trouvé une autre façon: prendre une belle avance de 3-1, puis laisser les Devils remonter la côte peu à peu jusqu'au but décisif, signé Zach Parisé, avec 2:44 à faire au match.

Marque finale, donc: Devils 5, Canadien 3. Ceux qui croient encore aux séries auraient peut-être besoin d'une bonne tasse de réalisme au déjeuner.

« J'ai aimé notre performance pour la majeure partie du match, a fait savoir Randy Cunneyworth. La différence, ce fut les punitions. »

C'est que l'entraîneur du Canadien n'a pas vraiment apprécié le travail des arbitres hier soir au Prudential Center, et il l'a fait savoir de façon assez directe merci. Ces commentaires pourraient d'ailleurs lui valoir une amende de la LNH au cours des prochains jours.

Cunneyworth en avait long à dire sur cette décision de ne pas punir Ilya Kovalchuk en fin de match. Quelques instants plus tard, Parisé enfilait le but

de la victoire.

« C'est déjà dur de jouer contre les Devils, et si en plus on ferme les yeux sur ces infractions, de dire le coach. Erik Cole a clairement été accroché par Kovalchuk sur le but de Parisé, j'ai un peu de mal à expliquer pourquoi ce geste n'a pas été puni. Et puis on a perdu un gars (Mike Blunden) parce qu'il a été frappé par derrière, et les Devils n'ont écopé que d'une pénalité de deux minutes sur le jeu... Nos joueurs sont confus et je les comprends. Les arbitres ont fait un travail inégal, ça a fait la différence. Il faut que ce soit mieux réparti au chapitre des punitions. »

La feuille des statistiques indique que les Devils ont été punis à trois reprises hier, contre quatre pour le Canadien. « Je crois qu'on méritait un meilleur sort », a ajouté Cunneyworth.

Blunden, frappé par Patrik Elias en fin de première, n'est pas revenu au jeu par la suite, ce qui a forcé l'entraîneur du CH à jongler avec ses tris jusqu'à la fin de la rencontre.

En tout, le Canadien a lancé 30 fois sur Martin Brodeur, un peu fragile en début de match. Carey Price a lui aussi connu des ennuis, et a fait face à 21 tirs.

David Desharnais, Andrei Kostitsyn et Mathieu Darche



THE ASSOCIATED PRESS

Zach Parisé (9) a cloué le cercueil du Canadien hier soir en marquant le but décisif à moins de deux minutes de la fin du match.

ont marqué pour le CH. Parisé (deux fois), David Clarkson (deux fois aussi, dont un but dans un filet désert à la fin) et Dainius Zubrus se sont chargés des buts pour les Devils.

Et maintenant, est-ce que quelqu'un croit encore au rêve des séries? Avec cette défaite,

le Canadien se retrouve à 11 points de la huitième place, et surtout, il se retrouve au 14^e rang, avec le même nombre de points que les Hurricanes de la Caroline, qui bouclent le classement dans l'Est au 15^e rang. On devine que ce n'était pas le scénario prévu par Geoff

Molson en septembre.

Le prochain match de l'équipe aura lieu demain après-midi au Centre Bell, 14 h, contre les Capitals de Washington. Il s'agit sans doute d'un match de quatre points. Ou d'un match de huit points, si ça se trouve. (La Presse)

Un vestiaire silencieux

RICHARD LABBÉ

NEWARK — Non, ce n'était pas la joie dans le petit vestiaire des visiteurs, hier soir au Prudential Center. Remarquez, c'est rarement la joie dans un vestiaire du Canadien, mais hier soir, c'était encore un peu plus sombre que d'habitude.

D'un côté, il y avait Carey Price, visiblement défait, assez poli pour répondre aux questions mais assez fâché pour nous faire comprendre qu'il n'a plus le goût de répéter les mêmes choses. En face de lui, il y avait Josh Gorges, défait lui aussi, en train de fixer le plancher en silence. Dans le corridor,

il y avait ceux qui avaient choisi de s'habiller en vitesse et d'attendre dans le couloir, un peu plus près de l'autobus qui allait leur permettre de sortir de là au plus vite.

Si cette équipe y croyait encore, disons que la défaite d'hier soir a fortement miné le moral des troupes.

« Est-ce que c'est dur à avaler? Oui c'est dur à avaler, a répondu Gorges. Ce sont des points qu'on doit pouvoir récolter. C'est frustrant, mais je pense qu'on méritait un meilleur sort. »

Tu y crois encore, Josh?

« On commence à manquer de temps... Mais je peux vous

dire une chose: on va se battre jusqu'à la fin. Nous n'allons pas arrêter de nous battre. »

« Je crois que oui, on méritait un meilleur sort que ça. Je crois que oui, la rondelle ne semble pas bondir en notre faveur. »

Carey Price n'avait pas le goût de commenter, mais il l'a fait quand même. Avec des réponses

très courtes qui en disaient très long.

« Je crois que oui, on méritait un meilleur sort que ça. Je crois que oui, la rondelle ne semble pas bondir en notre faveur. »

Nous n'avons pas insisté.

Avant de quitter avec les autres, Max Pacioretty a tenté d'expliquer un peu ce qui venait de se passer sur cette patinoire ennemie.

« J'ai l'impression que je 'sonne' comme un vieux disque qui est brisé, je dis toujours la même chose, mais c'est ça... On a un plan de match qui doit être appliqué pendant 60 minutes, mais on ne le fait pas. On dirait que ça arrive toujours comme ça.

Est-ce que j'y crois encore? Oui, j'y crois encore. Mais j'ai l'impression qu'on vient d'échapper un match de quatre points. Ça va être plus difficile maintenant. »

Sur ces mots, Pacioretty a pris ses affaires, et a suivi les autres vers l'autobus. En sortant du vestiaire, on avait préparé pour les joueurs des sandwiches emballés dans du papier blanc. Des sandwiches tout à fait ordinaires, le genre que l'on offre aux équipes qui jouent dans n'importe quelle ligue de garage du Québec.

Sandwiches ordinaires pour club ordinaire, en quelque sorte. Il n'y a pas de hasard dans la vie.

(La Presse)



BASKETBALL UNIVERSITAIRE

UNIVERSITÉ BISHOP'S
CENTRE SPORTIF JOHN H. PRICE
Gymnase Mitchell

Adultes: 8\$ Enfants: 2\$ (12 ans et moins)

 Commanditaire officiel des Gaîtiers



Date	Visiteur	Domicile
VENDREDI 3 FÉVRIER 18h et 20h	 MCGILL	 BISHOP'S



BRAULT & MARTINEAU

NOUS
PAYONS LA

TPS ET LA TVQ

SUR LES APPAREILS
ÉLECTRONIQUES[†]

32 La Tribune - Sherbrooke vendredi 3 février 2012

Offre en vigueur du lundi 30 janvier au dimanche 5 février 2012. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de Liquidation Braut & Martineau et aux Galeries du sommeil. Ces offres ne peuvent être cumulées avec aucune autre promotion. Détails en magasin. **Sauf sur les produits informatiques. Détails en magasin. *Braut & Martineau déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. *Termes et conditions de la vente pour le programme de financement : Paiements mensuels égaux, sans intérêt - achat minimum requis de 499\$ avant taxes pour les appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et sous signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la dette de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,6% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

HITACHI

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :
Si votre solde quotidien moyen est de : 100\$ 500\$ 1000\$
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de : 1,60\$ 8,01\$ 16,03\$

VOUS POUVEZ CHOISIR ENTRE :

32 PO ACL
TOSHIBA
TÉLÉVISEUR À ÉCRAN
ACL DE 40 PO
1247\$
12/mois ou
449\$
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

46 PO ACL/DEL
HITACHI
TÉLÉVISEUR À ÉCRAN
ACL/DEL DE 46 PO
3331\$
33/mois ou
1199\$
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

NOUS
PAYONS LA

TPS ET LA TVQ

SUR LES APPAREILS
ÉLECTRONIQUES[†]

19 PO ACL
SAMSUNG
TÉLÉVISEUR À ÉCRAN
ACL DE 19 PO
179\$
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

32 PO
TOSHIBA
TÉLÉVISEUR À ÉCRAN
ACL DE 32 PO
2775\$
27/mois ou
999\$
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

46 PO ACL/DEL
SAMSUNG
TÉLÉVISEUR À ÉCRAN
ACL DE 46 PO
969\$
96/mois ou
349\$
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

55 PO ACL
TOSHIBA
TÉLÉVISEUR À ÉCRAN
ACL DE 55 PO
2775\$
27/mois ou
999\$
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240
brautetmartineau.com

Suivez-nous sur
@B.M.Promotions

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

LIVRAISON GRATUITE

7 JOURS SUR 7
MÊME LE DIMANCHE!

Desjardins partenaire officiel
de Braut & Martineau

36

VERSEMENTS SANS INTÉRÊT*
SUR LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES* JUSQU'EN FÉVRIER 2015

